

**NOTRE-DAME**  
**DE**  
**BON-SECOURS**

**DE GUINGAMP**

(Côte-du-Nord)

---

**Son Sanctuaire -- Son Pèlerinage**  
**Son Culte**

---

**Guide historique et pratique**  
**DU PÈLERIN ET DU VISITEUR**

**Orné de vingt Gravures**

**Par M. l'Abbé J.-B. COADIC**

Chapelain épiscopal  
Recteur de Plouisy



**GUINGAMP**  
**LES ÉDITIONS E. THOMAS**  
**1933**  
**ET LA LIBRAIRIE SUBERBIE**

**NOTRE-DAME**  
**DE**  
**BON-SECOURS**

**DE GUINGAMP**

**(Côtes-du-Nord)**

---

**Son Sanctuaire -- Son Pèlerinage**  
**Son Culte**

---

**Guide historique et pratique**  
**DU PÈLERIN ET DU VISITEUR**

**Orné de vingt Gravures**

**Par M. l'Abbé J.-B. COADIC**

Chapelain épiscopal  
Recteur de Plouisy



**GUINGAMP**  
**LES ÉDITIONS E. THOMAS**  
**1933**

« Saint-Brieuc, le 24 Juin 1933.

« CHER M. LE RECTEUR,

« Vous êtes un admirable chevalier-servant de Notre-Dame de Bon-Secours.

« Chaque année, au cours de la magnifique procession traditionnelle qui se termine en apothéose au portail de la Basilique, devant la place où flambent les feux de joie, je vous entends chanter ses cantiques d'une voix inlassable où se traduit la flamme ardente d'une piété que l'on sent toute vive et filiale.

« Bien mieux encore la chantez-vous pourtant dans votre Histoire de la Basilique et de son Pèlerinage. Tour à tour, vous vous y présentez au lecteur comme un archéologue à qui rien n'a échappé de ce qui intéresse son sujet, — comme un artiste qui nous détaille avec une science architecturale impeccable les magnificences du sanctuaire, — comme un dévôt de Notre-Dame qui exulte de joie, à nous raconter tout ce qui s'est fait depuis des siècles en l'honneur de Celle à qui il a voué son cœur.

« Quoi d'étonnant, dès lors, si la première édition de cette Histoire est épuisée et s'il vous a fallu vous remettre au travail pour en livrer une seconde à un public qui la réclame avec impatience.

« Nul doute que des centaines et des centaines d'exemplaires de celle-ci ne s'envolent immédiatement dans toutes les directions, faisant partout connaître et aimer Notre-Dame de Bon-Secours et étendant son culte à l'infini.

IMPRIMATUR :

Saint-Brieuc, le 1<sup>er</sup> Mai 1933,

E. LE BELLEC,

Vicaire Général.

« Vous avez bien mérité d'Elle et de son divin  
Fils. Qu'ils vous combent tous les deux de leurs  
meilleurs faveurs et vous traduisent ainsi la  
profonde reconnaissance qu'avec votre évêque  
vous gardent tous leurs fidèles!

« Veuillez me croire, cher Monsieur le Rec-  
teur, votre bien affectueusement dévoué en No-  
tre-Seigneur.

« † FRANÇOIS SERRAND,

« Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier ».

« Loudéac, 15 Juin 1904.

« CHER M. LE RECTEUR,

« J'ai profité d'une heure disponible, au cours  
de la visite épiscopale dans la bonne Commu-  
nauté des Sœurs de la Croix de Loudéac, pour  
prendre connaissance de votre monographie il-  
lustrée de Notre-Dame de Bon-Secours de Guin-  
gamp.

« Cette œuvre d'un prêtre guingampais, aussi  
pieux qu'érudit, servira comme de guide aux  
innombrables pèlerins et visiteurs désireux de  
connaître en peu de temps, depuis ses origines  
jusqu'à nos jours, l'antique sanctuaire breton  
de Notre-Dame, ITRON-VARIA WIR-ZIKOUR, la  
vieille cité dont il est le centre historique, et les  
pèlerinages qui l'ont rendu célèbre dans toute  
la Bretagne. Si ce sanctuaire est, comme vous  
le dites fort bien, un grand livre, où chaque épo-  
que, chaque siècle a laissé son empreinte, vos  
lecteurs vous sauront gré de les avoir mis à  
même d'en feuilleter les pages les plus intéres-  
santes.

« Je souhaite que vous ayez des imitateurs  
dans l'intérêt de nos autres pèlerinages bre-  
tons, dont certains docteurs, sans foi, partisans  
de je ne sais quelle Bretagne nouvelle, c'est-à-  
dire incroyante, cherchent à travestir l'histoire  
vraie et la vraie physionomie.

« Recevez, cher Monsieur le Recteur, les sin-  
cères et confraternelles félicitations que je vous  
adresse avec l'agrément de Sa Grandeur, et  
veuillez croire toujours à mon affectueux dé-  
vouement en Notre-Seigneur.

« M. LE PROVOST,

« vic. gén., archidiacre de Tréguier ».

De Mgr DUBOURG, évêque de Moulins, actuellement archevêque de Rennes :

« Je me permettrai tout d'abord de vous féliciter de l'inspiration qui vous a porté à composer cet opuscule. Il existait sans doute déjà des monographies de la ville de Guingamp et de son célèbre sanctuaire ; mais aucune de ces études, malgré leur réelle valeur, ne revêtait la forme pratique et populaire et ne pouvait servir de GUIDE attitré aux touristes et aux pèlerins. C'est donc une lacune que vous comblez par une publication non seulement utile, mais nécessaire.

.....

« Votre petit livre..., agrémenté de gravures attrayantes, ne peut manquer d'être goûté, non seulement des amis de Notre-Dame, mais encore des nombreux étrangers qu'attire le renom du Pèlerinage. Il sera bientôt dans toutes les mains et contribuera grandement, je n'en doute pas, à la diffusion de la gloire de Celle que vous avez voulu honorer, en fils aimant et dévoué, et qui pourrait vous dire aussi à juste titre : Bene scripsisti de me.

.....

« AUGUSTE,  
évêque de Moulins ».

---

REFERENCES

## A LA VIERGE, MÈRE DE DIEU

*Hommage de piété filiale et d'amour confiant*

---

## A Son Excellence Monseigneur SERRAND

Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier  
Fidèle pèlerin de Notre-Dame de Bon-Secours

*Hommage de respect et de vénération  
de l'un de ses fils dévoué  
en N.-S. J.-C.*

J.-B COADIC,  
Chapelain épiscopal, Recteur de Plouisy.

## RÉFÉRENCES

---

- 1° *les Archives de N.-D. de Bon-Scours.*
- 2° *les Archives de la Préfecture,*
- 3° *les Archives des Salles,*
- 4° *Ropartz, le Tiers-Etat en Bretagne, Guingamp.*
- 5° *Onfroy-Kermoalquin, Ville de Bretagne, Guingamp,*
- 6° *Chanoine Abgrall; Congrès marial breton, 1910. La Basilique Notre-Dame de Guingamp.*
- 7° *Aubert : la « Bretagne Touristique », articles sur Guingamp.*

Nous nous sommes inspirés dans la description de la Basilique de MM. Ropartz, Onfroy-Kermoalquin et Abgrall qui ont si bien compris les beautés du Sanctuaire et ont su les mettre en relief.

Abbé J.-B. COADIC,  
*Chapelain épiscopal,  
Recteur de Plouisy.*

## INTRODUCTION

### Le Sanctuaire de Notre-Dame de Guingamp dans ses origines et son administration

Notre-Dame de Guingamp fut, dans ses premières origines, selon toutes probabilités, la chapelle des comtes et seigneurs de la cité.

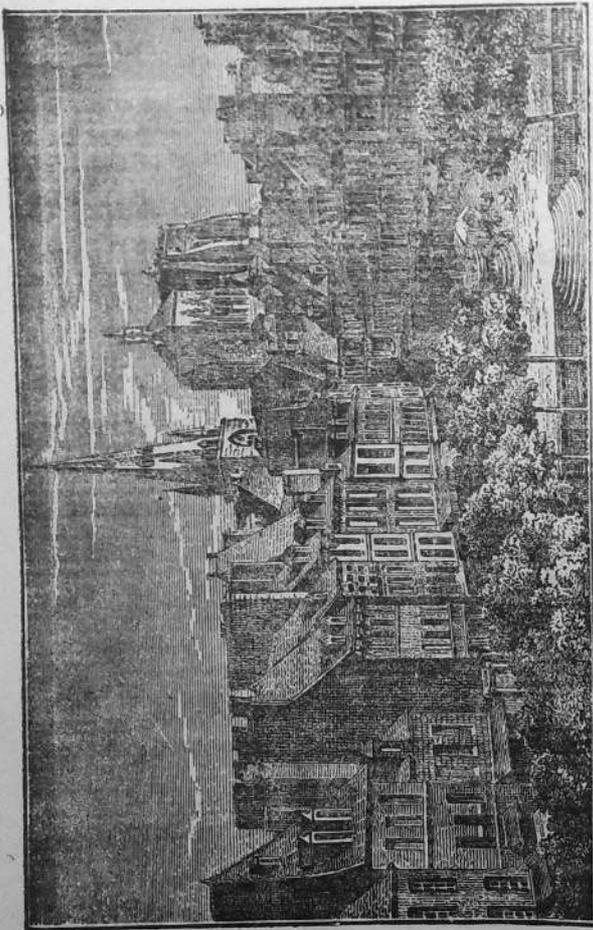
Il semble, cependant, que lors des grandes restaurations ou constructions des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, l'insigne sanctuaire breton ait perdu ce caractère, pour former une belle et vaste église, distincte de la chapelle du château.

Le fait est certain pour la période de Charles de Blois, puisque nous lisons dans le procès de canonisation du pieux duc : « **Bien que Charles de Blois eût une chapelle dans son château de Guingamp, cependant, il se rendait par dévotion à Notre-Dame (1).** »

Comme d'autre part, l'érection de Notre-Dame en paroisse ne remonte guère au delà du XV<sup>e</sup> siècle, il paraît vraisemblable, pour la période dont nous nous occupons, de considérer le sanctuaire breton, comme une sorte de collégiale, dédiée à la Mère de

---

(1) - Procès de canonisation de Charles de Blois.



PLACE DU CENTRE ET LA BASILIQUE

Dieu et relevant directement des comtes de Penthievre et seigneurs de Guingamp.

Cette hypothèse semble recevoir confirmation du procès de canonisation déjà cité. Il y est dit, en effet, que « les offices divins du jour et de la nuit se célébraient à Notre-Dame avec les mêmes pompes et les mêmes solennités que dans les monastères ». Ce qui suppose, dit Dom Plaine, un nombreux clergé.

N'y aurait-il pas ici l'indice de ces fonctions, plus spéciales aux collégiales, la louange quotidienne de Dieu et celle de la Vierge Mère, pour lesquelles rois et princes n'hésitaient pas à fonder de nombreuses prébendes ?

De son organisation probable en collégiale, Notre-Dame semble avoir conservé dans le cours des âges un souvenir spécial : c'est sa curieuse administration.

Les archives nous disent, en effet, que le sanctuaire marial de Guingamp était desservi par « quatre vicaires égaux en droits, honneurs et prérogatives ». Ces quatre vicaires prenaient, tour à tour, ou même simultanément, le titre de **recteurs**. Ils étaient aidés dans le service divin par quatre autres prêtres dit « associés ou suppôts, in subsidium divini officii ». (1).

N'y aurait-il pas là des traces d'une administration particulière aux collégiales ?

Notre-Dame conserva son administration oligarchique jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les quatre vicariats furent réunis en un seul, par une ordonnance de Mgr l'évêque de Tréguier, en date du 7 février 1707.

Cette ordonnance fut prise, après entente entre

(1) - Voir pour cette question les importantes délibérations de la Communauté de ville, en date du 21 décembre 1706 et du 19 juin 1722.

l'Évêque, son Altesse Sérénissime le comte de Toulouse, nouveau collateur des bénéfices et la Communauté de ville, préalablement consultée. Dès lors, le sanctuaire fut desservi par un recteur et sept prêtres habitués.

Cependant, l'ordonnance épiscopale stipulait que les vicaires en charge conserveraient leurs droits et prérogatives, et que la réunion ne se ferait qu'au fur et à mesure des vacances.

Commencée en 1709, au profit de Messire Jean-Baptiste Nicolas, qui devint ainsi premier recteur de Notre-Dame, elle ne devint définitive qu'en 1735, au décès de Messire Pierre Bobony de Kérestolles, docteur en Sorbonne, depuis trente et un ans vicaire à Guingamp. Messire Toussaint Péan, lui aussi docteur en Sorbonne, en était alors recteur titulaire.

« Nous devons dire que ce titre de recteur ne reçut jamais la sanction du droit. Et, lors du dernier synode tenu par Mgr de Royère, évêque de Tréguier, Messire Allain de Lesquen de Kérohon, alors recteur de Notre-Dame, se vit contester le droit de porter l'étole aux séances. Il lui fallut même la déposer. » (1).

Pour couper court à toute difficulté irritante, ajoute M. Ropartz, l'évêque nomma l'abbé de Lesquen promoteur du synode.

Le droit de présentation au vicariat, puis à la cure de Notre-Dame, appartient de tout temps aux ducs de Penthièvre, qu'ils fussent de Blois ou de Montfort, en leur qualité de seigneurs de Guingamp. C'est ce qui explique les relations intimes de Notre-Dame avec les ducs de Bretagne et plus tard, avec les princes de la Maison Royale de France, lorsque

(1) - Voir M. Ropartz : **Tiers-Etat en Bretagne**, Guingamp.

le duché de Penthièvre devint propriété du comte de Toulouse.

Lorsque, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Notre-Dame fut érigée en paroisse, elle eut droit de préséance sur les autres paroisses de la cité : La Trinité, Saint-Sauveur, Saint-Julien, etc., etc... Saint-Michel, bien que trêve de Plouisy (1), avait aussi des relations très étroites avec Notre-Dame de Guingamp. Ces droits, le Sanctuaire les conserva dans la suite des temps. Les recteurs de Notre-Dame jouissaient même de certaines prérogatives dans ces églises, au jour de leur fête patronale.

Le temporel du sanctuaire relevait immédiatement et uniquement de la communauté de ville, dont les décisions devaient recevoir l'homologation des ducs de Penthièvre.

La communauté de ville était représentée dans le service ordinaire par un gouverneur et deux prêtres : le sacriste et le sous-sacriste.

Ces charges de gouverneur et de prêtre-sacriste étaient des plus importantes et des plus onéreuses.

Les archives nous disent le zèle des titulaires pour l'entretien du majestueux monument et pour une ornementation digne de son glorieux passé. Elles nous disent aussi leurs graves sollicitudes engagées dans de nombreux procès pour la défense des droits du sanctuaire.

Le prêtre-sacriste avait l'entière responsabilité du trésor de Notre-Dame. Chaque titulaire devait dres-

(1) - Plouisy se présente dans l'histoire avec une administration particulière. Saint-Michel de Plouisy fut, jusqu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, paroisse mère, et Saint-Pierre de Plouisy, chapelle tréviale. A partir de cette époque, Saint-Pierre devint paroisse mère et Saint-Michel chapelle tréviale.

ser un inventaire et verser une caution à son entrée en charge. Aussi, cette fonction très convoitée ne pouvait être confiée qu'à des prêtres jouissant d'un suffisant patrimoine.

Avant la Révolution, Guingamp relevait de l'ancien diocèse de Tréguier. Cette ville était « le siège d'une officialité diocésaine, et on y trouve jusqu'à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle un vicaire général résidant ». (Ropartz).

Aujourd'hui, chef-lieu d'arrondissement des Côtes-du-Nord, Guingamp forme une grande et belle paroisse de 10.000 âmes dans le diocèse de Saint-Brieuc. Son antique sanctuaire élevé par Léon XIII à la dignité de basilique mineure est desservi par un curé-archiprêtre, assisté de cinq vicaires.

Nous donnons ici la liste des prêtres qui desservirent le sanctuaire dans l'ordre dans lequel les présentent les archives. Cette liste est nécessairement très incomplète pour la période antérieure à 1707.

## I

Noms des vicaires ou recteurs de Notre-Dame avant l'ordonnance de réunion :

|      |          |             |
|------|----------|-------------|
| 1540 | Messires | JÉGOU.      |
| 1546 | —        | MARREC.     |
| —    | —        | LECOUR.     |
| —    | —        | HERVÉ.      |
| —    | —        | ROPERT.     |
| —    | —        | KERMOALLEN. |
| —    | —        | LE GALL.    |
| 1555 | —        | LE RAM.     |
| —    | —        | MAGIN.      |
| —    | —        | FLEURIOT.   |
| —    | —        | FOLIART.    |
| —    | —        | RIOU.       |

|      |   |   |
|------|---|---|
| —    | — | CARRON.   |
| —    | — | ROLLAND.  |
| 1558 | — | JEHANNIN.   |
| —    | — | LEGUEN.   |
| 1607 | — | JOUAN.  |
| 1609 | — | HINAULT.  |
| 1657 | — | Jean CONNAN.  |
| —    | — | Yves BOESSY.  |
| —    | — | Pierre LE BRICQUIR.                                 |
| —    | — | Pierre LE BRICQUIR.                                 |
| 1679 | — | Mathieu LE BRICQUIR, docteur en Sorbonne.           |
| —    | — | Jacques POENCES.                                    |
| —    | — | Louis LE BRICQUIR.                                  |
| —    | — | Henri AUFFRAY.                                      |
| 1691 | — | Guiomar BOBONY DE CREC'H-FANTAN.                    |
| —    | — | François ROGER.                                     |
| 1695 | — | François ROGER, docteur en Sorbonne.                |
| —    | — | Jean-Baptiste NICOLAS.                              |
| —    | — | Pierre BOBONY DE KÉRES-TOLLES, docteur en Sorbonne. |
| —    | — | Laurent-Etienne MAHÉ DE KERBIRIOU.                  |

## II

En 1707 parut l'ordonnance de réunion. Elle se fit au profit de :

- 1° Messires Jean-Baptiste NICOLAS (1709-1715).
- 2° — Laurent-Etienne MAHÉ DE KERBIRIOU (1715-1722).
- 3° — Toussaint PÉAN, docteur en Sorbonne (1722-1734).
- 4° — DU BREIL DE RAYS (1734-1743).
- 5° — Allain de LESQUEN DE KÉROHON (1743-1771).

- 6° — Guillaume-François GOT, bachelier  
en théologie (1771-1789).  
7° — Guillaume-Marie DE MONTFORT  
(1789-.....)

## III

Après la réorganisation des paroisses en 1802, nous trouvons les noms de :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| MM. DAYOT .....          | 1802-1804 |
| LAGAIN .....             | 1000-1816 |
| LE GUYADER .....         | 1816-1832 |
| GUYOMARD .....           | 1832-1846 |
| Jean-Marie ROBIN .....   | 1846-1865 |
| Auguste CHATTON .....    | 1865-1871 |
| François GALERNE .....   | 1871-1882 |
| Benjamin LE GOFF .....   | 1882-1887 |
| Michel LE SAUX .....     | 1887-1895 |
| Yves-Marie LE GOFF ..... | 1895-1919 |
| Yves-Marie LE MEN .....  | 1919-     |

Puissent-ils être bénis de Dieu et de la Vierge-Marie, tous ces prêtres vénérés qui ont tant contribué à l'honneur du sanctuaire insigne de Guingamp, « le tout, suivant la formule consacrée du XVII<sup>e</sup> siècle, pour la plus grande vénération du peuple à Notre-Dame de Bon-Secours ».

Les droits de fondation et de patronage à N.-D. de Guingamp relevaient, avons-nous dit, des ducs de Penthièvre en leur qualité de seigneurs et comtes de Guingamp. Nous avons mentionné çà et là leurs relations avec le Sanctuaire, ou leurs actes de dévotion envers Notre-Dame. Il importe de donner ici, tout au moins, une légère esquisse de leur histoire, depuis Charles de Blois jusque la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette histoire peut se diviser en quatre périodes. La **première** s'ouvre par le **mariage de Jeanne**, fille de Guy de Bretagne et de Jeanne d'Avaugour avec **Charles de Blois** (1338). Elle apporte en dot, le **Penthièvre et le Comté de Guingamp**.

Le nom qui brille d'un éclat incomparable dans cette première période est celui même de Charles de Blois. Malheureusement, ses descendants se montrèrent peu les héritiers de ses vertus, et la trahison des Clisson (1419) amena la confiscation du Penthièvre par Jean V.

Le duc Jean V se hâta de donner le comté de Guingamp en apanage à son fils Pierre II, qui venait d'épouser Françoise d'Amboise (1441).

L'acte de donation ouvre pour le sanctuaire de Guingamp la **seconde période** qui peut être dite, **des ducs de Bretagne**, princes de la maison de Montfort. C'est dans cette période que se pressent les noms de Pierre II et Françoise d'Amboise, de François II et d'Anne de Bretagne, de Claude de France et de François 1<sup>er</sup>, roi de France.

François 1<sup>er</sup> agissant « en qualité d'usufruitier des droits de son fils » fit restitution entière du duché de Penthièvre aux descendants de Charles de Blois, représentés par Jean de Brosse, duc d'Ethampes, gouverneur de Bretagne. Nous disons restitution entière, car sous Pierre II (1448), fut faite une première restitution partielle et temporaire : temporaire, elle fut révoquée par François II en 1465 ; partielle, puisque réserve fut faite du comté de Guingamp.

Cet acte de restitution de François 1<sup>er</sup> ouvre la **troisième période**. Elle peut être dite **des ducs de Penthièvre**, hauts et puissants seigneurs qui comblent le sanctuaire de Guingamp de leur munificence. Nous trouvons ici les noms de Jean de Brosse, Sébastien de Luxembourg et Madame de

Martigues, son épouse, de Marie de Luxembourg, épouse du duc de Mercœur, dont la fille Françoise de Lorraine, épousa César de Vendôme. Le duché de Penthièvre reste dans la maison des Vendôme jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, époque où la princesse de Conti le céda au comte de Toulouse, élevé par Louis XIV à la dignité de prince du sang.

La quatrième période englobe le XVIII<sup>e</sup> siècle et peut être dite des princes de la Maison Royale. Nous y trouvons les noms de Son Altesse Sérénissime le comte de Toulouse et Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, dont le fils, le prince de Lamballe, épousa l'infortunée princesse qui, dans l'histoire, porte le nom de princesse de Lamballe. Sa fille devint l'épouse de Philippe d'Orléans, père de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>, roi des Français.

Le duché de Penthièvre (et Guingamp par conséquent) passa dès lors dans la maison d'Orléans.

Les princes d'Orléans seraient encore à cette heure les véritables fondateurs et collateurs de Notre-Dame de Guingamp, si, en France, le Concordat ne dérogeait sur ce point aux principes du droit canonique.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ces princes ont renoncé d'eux-mêmes, croyons-nous, aux derniers vestiges des droits séculaires qu'ils détenaient comme héritiers des Maisons de Blois de Montfort et de Vendôme.

**Abbé J.-B. COADIC**, chapelain-épiscopal,  
recteur de Plouisy

N. B. — Dans cette nouvelle édition nous avons fait quelques changements relatifs à l'histoire du pèlerinage. Nous rééditons en grande partie la conférence faite par nous au congrès marial breton, en 1910.

De nombreux chapitres viennent enfin compléter l'histoire, relatant les différentes manifestations dont le sanctuaire marial a été le centre depuis 1910 jusqu'en 1933.

Et en terminant cette introduction, nous ne pouvons résister au désir de redire la formule usitée au XVII<sup>e</sup> siècle : « **Que le tout soit fait pour la plus grande vénération du peuple à Notre-Dame de Bon-Secours** ».

La première édition de cet ouvrage a paru au jour du cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre 1904.

La seconde se place sous le patronage de Notre-Dame, au jour du soixante-quinzième anniversaire de son couronnement, le 8 septembre 1932.

## PREMIÈRE PARTIE

# DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

### AU PORTAIL DE N.-D. DE BON-SECOURS

#### *Invitation au Pèlerin.*

Pieux pèlerin de Notre-Dame, votre première visite doit être pour la sainte et antique chapelle, dite Portail de Notre-Dame de Bon-Secours.

**Pénétrons-y avec respect.**

Ici, tout vous invite à la prière : et la Salutation Angélique gravée sur le parvis du Sanctuaire, « Ave Maria » ; et les douze apôtres groupés autour de leur Souveraine nous rappelant la grande scène du Cénacle : « Unis à Marie, Mère de Jésus, ils persévéraient dans la prière » *Act.-1-14* ; et les ex-voto qui revêtent d'un blanc manteau de marbre les parois de granit de l'édifice ; et les anges qui pieusement balancent leur encensoir aux pieds de la Reine du Ciel, Reine aussi de la Bretagne ; et l'Enfant-Jésus lui-même, qui, des bras de Marie, sa Mère, nous rappelle que ce fut à sa prière qu'Il accomplit son premier miracle à Cana en Galilée.

Priez; aux pieds de Notre-Dame de Guingamp se sont agenouillés saint Yves, le bienheureux Charles de Blois, la bienheureuse Françoise d'Amboise, saint Vincent Ferrier, saint Vincent de Paul, le bienheureux René-Joseph Urvoy,



jeune prêtre de 26 ans, martyr de la Révolution. Et ces grands saints ont vu s'accroître au fond de leur cœur leur confiance en Marie.

Priez; Marie est toujours le bon secours des humbles, et la prière est le plus bel acte d'humilité. Priez encore, car près de Marie la foi est plus facile, l'espérance plus ferme, la charité plus ardente.

Priez; et près de Marie, Notre-Dame de Bon-Secours, vous sentirez se fortifier, ou même se réveiller au fond de votre âme les saintes énergies de la vie chrétienne.

.....  
 Mais, avant de vous dire les bienfaits de la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours, admi-  
 rons ensemble les merveilles de son Sanctuaire,  
 magnifique ex-voto élevé à sa gloire, par la re-  
 connaissance de nos ancêtres. Et pour cela, vi-  
 sitons-en l'extérieur pour en reconnaître les par-  
 ties dignes d'attention. Nos remarques nous  
 permettront de mieux apprécier les beautés ar-  
 tistiques que nous réserve l'intérieur.

## CHAPITRE PREMIER

### DESCRIPTION EXTÉRIEURE

*Le portail de Notre-Dame. — La tour de l'horloge. — Le portail Sainte-Jeanne. — L'abside ogivale. — La Porte-au-Duc. — La tour pointue. — La tour plate. — Le portail de L'Ouest.*

Le monument dans son ensemble a la forme d'un carré terminé à l'est par le chœur (XIII<sup>e</sup>) et une abside ogivale (XV<sup>e</sup>), et à l'ouest, par un portail enclavé entre deux tours différentes de style (XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>). Le monument est surmonté au centre par une tour pyramidale à huit côtés, reposant sur une base dont les quatre façades présentent chacune une fenêtre ogivale divisée par un meneau central en deux ogives secondaires.

Dans ses parties primitives, cette église révèle tous les caractères architectoniques des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. A quelques vestiges que l'on rencontre, elle paraît remplacer une église antérieure remontant au douzième et même au onzième siècle.

Le procès de canonisation de Charles de Blois, tout en mentionnant la construction par ses soins d'une sacristie dédiée à saint Yves, nous fait remarquer que, du temps du pieux duc,

Notre-Dame formait déjà une belle et vaste église où les offices divins du jour et de la nuit se célébraient avec pompe et solennité.

Si nous descendons dans les détails, l'église Notre-Dame présente à notre attention pour la longère nord :

*Le Portail Notre-Dame.* — Un mot seulement de son aspect extérieur.

Restaurée vers 1850, la grande baie qui s'ouvre sur la rue est divisée par un pilier très simple que domine une double arcade ogivale. Aux centres des deux arcades rayonnent deux rosaces. Dans le tympan formé par la rencontre des deux arcades, s'épanouit une rosace de moyenne grandeur.

L'ensemble de la baie au dessous de l'arcade est fermé par deux grilles en fer forgé avec enroulement dans le style du XIV<sup>e</sup> siècle. (1)

Dominant à l'ouest le portail Notre-Dame, la tour de l'horloge attire l'attention.

*La Tour de l'Horloge.* — Cette tour est tout à fait remarquable par la simplicité de ses lignes et la gracieuse tourelle qui se détache à l'angle nord. Les façades sont percées de deux baies à voussures terminées à leur sommet par des arcades tribolées. Ces baies sont aujourd'hui malheureusement fermées.

(1) - Dans cette description extérieure de l'église, l'auteur a largement fait usage des travaux de MM. Ropartz et Onfroy-Kermoalquin, et des données des Archives.

Certains veulent voir dans cette tour à l'appareil rongé et fruste l'ancien beffroi, et, dans la tourelle dont elle est flanquée, la tourelle du *guetteur de la cité*. (1)

Ici et là, se profilant dans la rue Notre-Dame, quelques gargouilles aux silhouettes hideuses peuvent attirer l'attention du visiteur.

*Portail Sainte-Jeanne.* — Ce portail exhaussé de plusieurs marches avec la demi-voûte qui le domine est une restauration du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais cette restauration a le mérite de reproduire intégralement le portail primitif. (*Délibération de la communauté de ville du 12 septembre 1772*).

La grande ogive qui le forme est divisée en deux ogives secondaires que sépare une colonne de moyenne grandeur, dont le chapiteau supporte une statue de sainte Jeanne (2).

(1) - *Guetteur* : employé qui se tenait dans le beffroi d'une cité pour annoncer par le son d'une cloche l'arrivée des troupes, ou un incendie, etc., etc...

(2) - Ce portail est désigné sous la dénomination de porche Sainte-Jeanne, mais peut-être à tort, à mon avis, car la statue qui en décore le trumeau ne doit pas être une sainte Jeanne, comme le dit l'inscription peinte sur le socle, mais une sainte Vierge faisant partie autrefois d'un groupe de « l'Annonciation » et qui se trouvait en face de l'ange Gabriel que l'on voit au grand porche renaissance, place à laquelle il n'a vraiment aucun droit. Cette dénomination du porche et cette substitution du nom à la statue qu'on a coiffée d'une couronne ducale ou comtale, a pu être faite après coup, en

Nous réservons pour notre visite à l'intérieur la description des grandes et belles fenêtres qui prennent jour sur la rue Notre-Dame.

*La Sacristie.* — Les caractères extérieurs dénotent le XV<sup>e</sup> siècle et la période flamboyante. Si l'on examine de près la façade de cette sacristie, on y voit se déployant sur toute sa longueur une bande d'environ 0 m. 40 de largeur enduite de chaux : c'est un *litre funéraire*, privilège honorifique des seigneurs, patrons et fondateurs qui y faisaient peindre leurs armoiries et y suspendaient leurs insignes surtout au décès des membres de leur famille. (*Voir M. Abgrall*).

*L'abside ogivale.* — En contournant à droite le sanctuaire, nous trouvons la très gracieuse abside ogivale qui remplaça au XV<sup>e</sup> siècle le chevet plat, qui, primitivement, terminait l'église à l'est (1).

Cette abside est de forme pentagonale et pré-

l'honneur de **Jeanne de Penthièvre**, épouse de Charles de Blois. Elle a connu dans sa ville de Guingamp la gloire et les revers, elle y a passé les vingt dernières années de sa vie dans le cloître et la retraite, et les Guingampais, en lui vouant un culte de reconnaissance et de vénération, ont cru bien faire en donnant à ce joli porche le vocable de sa sainte Patronne. (*Chanoine Abgrall : Description de la Basilique Notre-Dame. Congrès marial breton 1910*).

(1) - On remarque à l'intérieur de l'église les vestiges de ce chevet plat sur les colonnes qui forment la dernière arcade du chœur.

sente sur chacun de ses plans une fenêtre divisée par des meneaux en pierre, ici, lancéolés ; là, arrondis.

Sur les toits de cette abside, se développent deux balustrades trilobées. Des arcs-boutants gracieux et sveltes unissent l'abside à l'ancien chevet plat dont nous venons de parler.

A cette abside se rattache le nom de François II, duc de Bretagne, dont nous parlerons bientôt, lors de notre visite à l'intérieur.

Nous voici maintenant sur la place dite du Château, jadis cimetière Notre-Dame, que limite au nord la longère méridionale de la basilique.

*Longère méridionale.* — Cette longère mérite une attention spéciale, à cause des souvenirs de la *Porte-au-Duc*, de la présentation de face de la tour pyramidale dont l'examen est ici, plus facile, des premières assises des *grandes restaurations* du XVI<sup>e</sup> siècle dans le style de la Renaissance.

*La Porte-au-Duc.* — Elle est du XIII<sup>e</sup> siècle et, ainsi appelée, parce que, par elle, les ducs de Penthièvre, pendant leur séjour à Guingamp, faisaient leur entrée à Notre-Dame.

Elle nous rappelle les grands souvenirs de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre, de Françoise d'Amboise et de Pierre II, de la duchesse Anne de Bretagne, de Sébastien de Luxembourg et de son épouse, la princesse de Martigues, de Marie de Luxembourg et du duc de Mercœur...

Il est regrettable que les restaurations modernes aient enlevé ses ogives primitives pour leur substituer des baies en plein cintre dont l'ensemble n'a rien de gracieux.

*La Tour pyramidale.* — Cette tour vulgairement dite *tour pointue* forme une pyramide à huit côtés qui, par le système imbriqué de sa construction, présente tous les caractères du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle mesure 60 mètres de hauteur (1). Elle a subi différentes restaurations occasionnées par les ravages du temps et de la foudre en 1737 et 1775.

En 1874, un violent ouragan renversa la pointe sur une longueur de trois mètres. Les réparations furent faites quelques années plus tard. Un crédit des Beaux-Arts (1897) a permis de restaurer la base de la tour et les clochetons. Cette base présente au regard des visiteurs des fenêtres ogivales divisées par un meneau central en deux ogives secondaires. Dans les tympans s'épanouit une demi-fleur de lys (2).

(1) - D'aussi loin que le pèlerin aperçoit cette tour, il s'agenouille, se signe et, dans une courte prière, salue Notre-Dame de Bon-Secours, sa Madone préférée. De là, ce nom de « *Salud Gwir Zikour* » donné à ces lieux privilégiés.

(2) - D'après M. Cattois, l'autel principal du chœur était à l'entrée du chœur au lieu d'être à l'extrémité. Il pense que la tour qui s'élevait entre chœur et nef, sur le transept dans les grandes églises, avait pour but d'indiquer la place de l'autel.

*Restauration renaissance.* — Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la longère méridionale présentait au regard du visiteur des fenêtres gracieuses et légères. Une immense lézarde obligeait à une hâtive réparation, et l'ogive primitive fit place à des baies en plein cintre.

Les grandes restaurations du XVI<sup>e</sup> siècle, dont les pierres d'attente font saillie sur les anciennes murailles, offrent ici deux fenêtres renaissance, dont l'une de restauration récente est armoiriée aux armes de la communauté de ville. Ces deux fenêtres éclairent une chambre spacieuse vulgairement appelée l'*Arsenal*. Cette chambre a une certaine importance dans l'histoire municipale de Guingamp. C'est là que se réunirent en effet les Nobles Bourgeois de la communauté de ville de 1621 à 1630. En cette dernière année, un arrêt de la Cour fixa pour lieu des délibérations officielles la maison commune ou hôtel-de-ville. (*Voir à ce sujet chapelle Saint-Jacques, description intérieure*).

*Tour plate.* — La tour plate ou tour des cloches fut réédifiée au XVI<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement de l'ancienne tour qui s'écroula en 1536, entraînant dans sa chute une partie notable du sud-ouest de l'église.

C'est ce qu'indique un long cartouche qui se déroule à hauteur d'homme autour du premier contre-fort, à droite de la base :

La . Vigile . Saint . André . vers . le . soir .  
L' . an . mil . cinq . cent . trente . cinq .  
La . grande . âme . piteuse . à . voir .  
Fut . de . cette . tour . qui . à . terre . vint .

.....  
.....  
Au . nosne . dit . le . cinquième . jour .  
L' . an . mil . cinq . cent . trente . six .  
La . première . pierre . sans . séjour .  
..... fut . assise .

Cette tour se compose d'arcades en plein cintre et toutes ouvertes. Au premier étage, une baie ; deux au second, et trois au troisième. Ces dernières ne sont pas égales. Il semble que l'architecte, par ce système, ait voulu consolider l'édifice. Vers le milieu de la tour règne une galerie qui se prolonge jusque la tour de l'horloge.

La masse de la tour est soutenue aux quatre angles par quatre contreforts. Le sommet est terminé par un toit légèrement convexe, dont les eaux s'écoulent par des gargouilles, en forme de canon.

Dans son ensemble, cette tour présente l'aspect d'une forteresse dont le symbolisme se dégage naturellement. C'est la tour de David, *Turris davidica*, qui protège la Cité, la Bretagne ; ou, peut-être, est-elle la traduction matérielle de cette invocation que nous lisons au portail renaissance qui semble écrite à son adresse : *Esto Domine turris fortitudinis a facie inimici* (1).

(1) - Le reste de l'inscription, indéchiffrable, ne serait-il pas la suite du psaume 60. V 3 et on aurait alors pour l'inscription complète : « *Esto Domine*

*Le Portail de l'Ouest.* — Ce portail, qui passe pour le chef-d'œuvre de la Renaissance en Bretagne, se compose de deux portes séparées par



un pilier à moulures. Ce pilier supporte une statue de l'archange Gabriel. Nous avons dit plus haut ce qu'il faut penser de la présence.

*turris fortitudinis a facie inimici. Inhabitabo in tabernaculo tuo in secula, protegar in velamento alarum tuarum.* — Traduction : Soyez, Seigneur, comme une forteresse contre tous les efforts de mon ennemi. Et je demeurerai pour toujours dans votre tabernacle. Je serai en sûreté à l'ombre de vos ailes. — Ce texte ainsi complété ne ferait-il pas al-

de cette statue au portail renaissance, qui dut faire partie d'un groupe primitif de l'Annonciation, dont la statue de sainte Jeanne, examinée plus haut, serait la Vierge.

Les voussures du portail disparaissent sous un fouillis de roses et de guirlandes, dont le détail défie toute description. Vous remarquerez à mi-hauteur, les statuette des douze apôtres d'une grande finesse d'exécution. Au dessous de la dernière archivolt, se détache en lettres rouges l'inscription latine dont nous venons de parler : *Esto domine turris fortitudinis a facie inimici....* A droite et à gauche des portes latérales, des bustes qui peuvent être ceux des princes de Penthièvre. Au-dessus des portes, deux nouveaux bustes dont l'un martelé par le vandalisme révolutionnaire, dans lesquels les critiques veulent reconnaître Jean de Brosse et son épouse. Dominant l'ensemble du monument, un magnifique fronton : deux hercules soutiennent des armoiries au-dessous desquelles apparaît un buste, lui aussi martelé. Les mêmes critiques veulent y reconnaître les armes de France soutenues par François 1<sup>er</sup>, témoignage de reconnaissance des ducs de Penthièvre pour sa jus-

lusion à la restitution du Penthièvre nouvellement faite par François 1<sup>er</sup> à Jean de Brosse, héritier par les femmes de Charles de Blois? Cette partie de la Basilique fut restaurée en 1536. Il est donc possible que le prince ait manifesté par cette inscription la confiance de rester désormais propriétaire de ses domaines et de ses droits.

tice chevaleresque qui les réintégra dans leurs droits. Ce magnifique portail est terminé brusquement au nord par la tour de l'horloge du style ogival le plus primitif. Ici commence cette lutte entre *l'ogive* et la *Renaissance*, lutte dont les effets singuliers vont se continuer à l'intérieur du sanctuaire (1).

Dans ce sanctuaire, pieux pèlerin de Notre-Dame, pénétrons avec respect et admirons les beautés que l'amour, la science et la foi ont élevées à la gloire de Notre-Dame de Bon-Secours.

(1) - M. Wacquet, archiviste de Quimper, à propos de ce portail renaissance et de la tour des cloches, indique l'importance pour l'histoire de l'introduction de la Renaissance en Bretagne, de la tour et de la partie méridionale de Notre-Dame de Bon-Secours. « Le portail, reconstruit en 1536 à la place d'une construction gothique, est d'une conception franchement nouvelle, et révèle des architectes qui s'étaient informés du mouvement de l'art. Dans le sud de la Bretagne, qui, pourtant, se rattachait directement à la vallée de la Loire, l'art gothique persiste jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sans subir de modifications importantes. A Guingamp, au contraire, où avait été institué en 1536 un véritable concours, un habile maître d'œuvres morlaisien, Philippe Beaumanoir, déjà âgé, semble-t-il, à cette époque, ne put faire accepter des bourgeois et du clergé, le devis par lequel il leur proposait une flèche gothique d'une belle hardiesse. L'art du Moyen-Age était vaincu. » (*Bulletin de la S. d'H. et d'A.*, 3<sup>e</sup> Année 1622, n 3, page 69).

## CHAPITRE II

### DESCRIPTION INTERIEURE

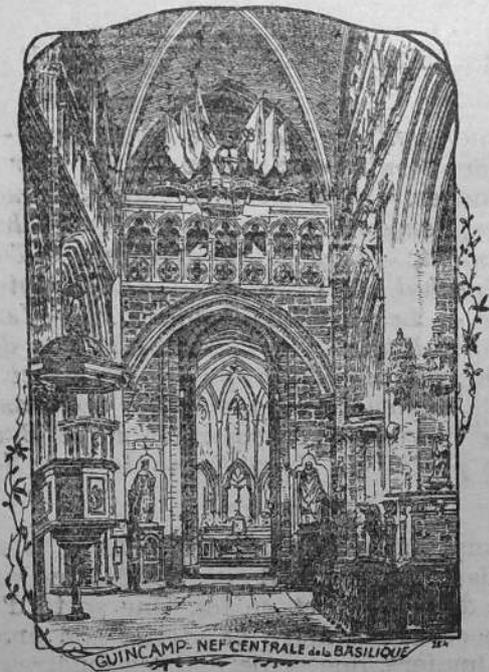
*La nef centrale ; les piliers centraux. — Chapelle des Fonts baptismaux. — La tour plate : les cloches. — La chapelle Saint-Jacques ; les orgues ; l'enfeu de Pierre Morel ; l'autel du Saint-Sacrement ; -- Le pourtour du chœur. -- Tombeau du Sénéchal. — Vitraux. — Abside ogivale du chœur. — Le vitrail de François II. — Le chœur de Notre-Dame. — La chapelle des défunts. — Les vitraux historiques : Françoise d'Amboise ; le vœu de la guerre ; le couronnement. — Le marbre commémoratif de la Basilique. — Le portail de Notre-Dame de Bon-Secours.*

L'impression qui saisit le pèlerin, à son entrée dans l'intérieur de l'église Notre-Dame, est toute de religion et de foi. Une sorte d'atmosphère céleste pénètre et vivifie son âme. Une demi-lumière, que projettent les fenêtres ogivales aux vitraux multicolores, vient baigner dans sa douceur les détails d'une riche et savante architecture où respire la foi du chrétien et de l'artiste. Tout révèle le mystère. L'âme religieusement s'incline et adore.

A notre tour, pieux pèlerin de Notre-Dame,

prosternons-nous et adorons l'Hôte divin du Tabernacle. (1) (2)

*La Nef centrale.* — Mais déjà votre attention est mise en éveil. Elle contemple sans doute



cette belle et majestueuse nef centrale où le style ogival et la renaissance viennent tour à

(1) - Cette impression a été ressentie par P. Loti lui-même, agenouillé dans l'église de Notre-Dame de Bon-Secours. Il l'a traduite dans les pages de « Son

tour exposer leur richesse ou leur solennité. A droite, la renaissance et ses féériques sculptures. A gauche, l'ogive avec la simplicité de ses grandes lignes. Le spectacle est peut-être unique en Bretagne. Admirez-le dans son ensemble. Mais ne craignez pas de descendre dans les détails où de nouvelles surprises vous attendent.

Vous remarquerez à droite, les gros piliers du XVI<sup>e</sup> siècle ornementés de mascarons ou de daïs aux fines sculptures. Sur l'un d'eux, vous reconnaîtrez à leurs insignes les quatre vertus cardinales : la Prudence, la Tempérance, la Force, la Justice.

journal intime », publié par son fils Samuel Viaud (pages 4 et 5, *Petite Illustration*, 15 septembre 1928).

«..... 21 décembre 1882 : Je regagnais la ville « de Guingamp » et me mis à errer par un beau temps de gelée..., une belle nuit d'hiver. J'entendis des chants qui venaient d'une grande église admirable... et j'entrai. Elle était à peine éclairée, cette église, et tout au fond, derrière l'autel, on répétait des chœurs d'enfants pour Noël. Je ne m'étais encore jamais agenouillé dans une église ; ce soir, je restai près d'une heure, sur un prie-Dieu, écoutant ces chants qui partaient de très loin..., du bout de la grande voûte sombre... Beaucoup d'images passaient dans ma tête, il me semblait être transporté à une autre époque, tant les choses qui m'entouraient étaient anciennes et pour moi étranges..... »

(2) - « Avec sa nef aux travées gothiques, son triforium flamboyant, son transept aux boiseries du XVII<sup>e</sup> siècle, son chœur du XIV<sup>e</sup> siècle qu'appuient des arcs-boutants affinés, son abside du XV<sup>e</sup> siècle, ses galeries à colonnettes, ses piliers qui évoquent ceux de la salle des Gardes du Mont Saint-Michel,

Ces gros piliers supportent deux galeries superposées dans le goût le plus rare et le plus pur. A l'extrémité de l'une d'elles, se détache et se profile sur la nef, un magnifique buste représentant dit-on, au naturel, François 1<sup>er</sup>, roi de France.

Certains critiques veulent voir, au contraire, dans ce buste Sébastien de Luxembourg.

L'air martial qui s'en dégage indique celle du vaillant capitaine qui, pour sa valeur guerrière, mérita de voir ériger en duché-pairie le comté de Penthièvre. (1) (*Lettres patentes de Char-*

---

ses fenêtres ogivales, ses verrières, sa chaire, ses cryptes, ses autels de marbre ou de granit, l'intérieur de Notre-Dame par son architecture sévère autant qu'élégante et hardie, égale en beauté l'intérieur de bien des cathédrales renommées. Si le style manque d'unité, c'est que plusieurs siècles lui ont donné leur empreinte, mais cette diversité ne nuit en rien à l'ensemble et chaque partie, considérée isolément, fait l'admiration des visiteurs... (*La Bretagne Touristique*, 15 novembre 1924). Aubert.

Dans un autre article de la *Bretagne Touristique*, l'auteur compare entre elles les cathédrales de Quimper, de Tréguier et la basilique Notre-Dame de Guingamp. Il n'hésite pas à donner la préférence à celle-ci, pour l'impression de mysticisme moyennâgeux qui saisit le visiteur à son entrée dans le sanctuaire.

(1) - Sébastien de Luxembourg était de très grande popularité à Guingamp en qualité de seigneur du lieu. Il mourut blessé au siège de Saumur (1569) et son corps fut déposé dans le caveau du chœur de Notre-Dame. — L'hypothèse émise paraît d'autant

*les VII, Plessis-les-Tours*). A gauche, les trois arcades ogivales sont supportées par des colonnes très légères et surmontées d'une galerie aux baies tribolées, à la balustrade quadribolée. Cette galerie est elle-même surmontée d'une autre, qui s'ouvre dans l'intérieur par trois cléristores, caractère distinctif du style ogival au XIII<sup>e</sup> siècle.

*Les piliers centraux.* — Mais bientôt, votre regard s'abaisse et se trouve brusquement arrêté par les piliers centraux qui supportent la tour pyramidale. Ces piliers méritent observation : ils renferment l'unique page du sanctuaire primitif.

Donc, vous remarquerez que ces piliers, dont la masse imposante nuit à la beauté de l'édifice, sont composés d'autres piliers à angles carrés, supportant des *arcades romanes* formées de trois arceaux superposés. Ces arcades sont les derniers vestiges d'une chapelle primitive datant du XII<sup>e</sup> et même XI<sup>e</sup> siècle. A ces piliers, d'autres piliers de style ogival sont accolés par un travail de maçonnerie, dont l'ensemble paraît avoir été jugé nécessaire pour la solidité de l'édifice.

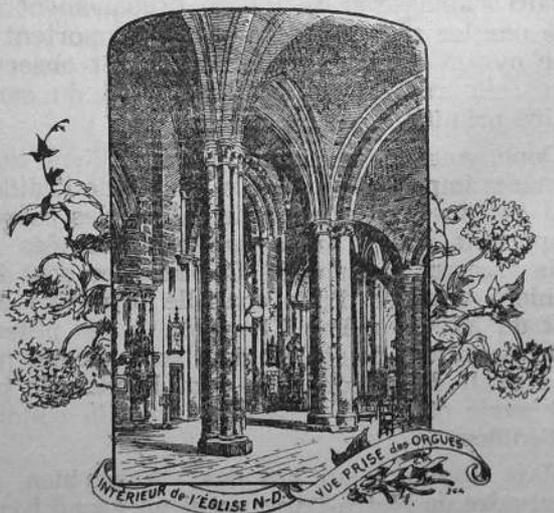
Mais revenons sur nos pas. Aussi bien, le sanctuaire de Notre-Dame est-il un grand livre,

---

plus vraisemblable que c'était l'époque où s'achevaient les grandes restaurations du XVI<sup>e</sup> siècle, restaurations auxquelles avaient participé le duc Bastien et son épouse Mme de Martigues.

où chaque époque, chaque siècle a laissé son empreinte. Il importe d'en feuilleter toutes les pages. C'est le centre de la vie historique de la Cité, il importe d'en recueillir tous les souvenirs.

*Chapelle des Fonts baptismaux.* — Admirez, au bas de la nef centrale, une première chapelle à droite en entrant : c'est un gracieux monument de la Renaissance. De restauration ré-



cente (1859), elle sert aujourd'hui de chapelle aux Fonts baptismaux. Les sommités des colonnades le long des piliers et les corniches du pourtour intérieur sont ornées de figurines et de mascarons.

*La tour plate ; les cloches.* — Une porte s'ouvre, devant vous : c'est la porte d'entrée de la tour plate, ou plutôt, la tour des cloches. Faites-en l'ascension, vous serez récompensé de votre fatigue. L'escalier, aux marches de granit ciselé, attirera votre attention, il dénote ce travail de patience et de foi de ces habiles constructeurs du Moyen-Age ne recherchant en tout que la glorification de Dieu et de la Vierge Marie.

A mi-hauteur de votre ascension, à gauche, une première porte se présente : elle donne entrée dans l'ancienne salle des délibérations de la communauté de ville dont nous avons déjà parlé et vulgairement appelée *l'Arsenal*. Quelques marches encore, un corridor montant nous conduit dans une seconde chambre où se tiennent les sonneurs des cloches. Enfin, quelques minutes de patience, et vous entrez dans la chambre des cloches proprement dite.

Sur la plus grosse d'entre elles, dont le timbre résonne si harmonieusement dans la campagne guingampaise, vous lirez ces mots :

*Fondeurs Guyomark. L'an 1568 fut fait ceste cloche pour servir Dieu et Notre-Dame de Guingamp, par Gérome Gégou, gouverneur de ce chapelle, le fit faire.* — Ce « bourdon », fondu à Morlaix, pèse 2.067 kilos.

La deuxième cloche, *Marie-Louise Mathias* fondue à Morlaix en 1835, par les frères Briens, pèse 1.497 kilos. — Elle eut pour parrain Mgr Le Groing de la Romagère, évêque de Saint-Brieuc.

La troisième, actuellement *Notre-Dame de Bon-Secours*, a été fondue à Chalette (Loiret), par Ronat, en 1930.

La quatrième actuelle a remplacé *Eugénie-Antoinette* qui avait subi une fêlure. Elle a été fondue en 1929 à Villedieu-les-Poêles, par Cornillet.

La cinquième, vulgairement appelée la *Grignouse*, porte une inscription gothique et fut fondue en 1434.

*La chapelle Saint-Jacques.* — Au côté midi de l'église, à droite, se trouve une nef qui portait le nom de chapelle Saint-Jacques. Elle renferme aujourd'hui les *orgues*, — le *tombeau de Mgr Pierre Morelle, évêque de Tréguier, 1401, — et l'autel du Saint-Sacrement.*

*Les Orgues.* — Leur histoire est dans cette inscription à gauche du buffet :

*Ces orgues  
construites par M. Loret  
ont été reçues par la Fabrique  
le 13 février 1865.  
MM. Robin, chanoine, cure-doyen,  
De Botmiliau, président,  
Le Joly, trésorier,  
Le Calvez, maire.*

*Le buffet est en partie celui qui fut fait en 1646.  
Il a été restauré, complété sous la direction  
et les plans de M. S. Ropartz,  
secrétaire de la Fabrique,  
par J. Belon, menuisier,  
Ogé, sculpteur,  
Fournis, serrurier.*

Un souvenir à l'éminent artiste que fut M. Thielmans, premier prix du Conservatoire de Bruxelles, pendant trente ans organiste de Notre-Dame de Bon-Secours. Son âme, qui comprit si bien l'âme bretonne, ne chanta que la Bretagne, la Vierge, sa Souveraine et les saints du pays d'Arvor.

*Telen Arvor* (1) repose aujourd'hui au cimetière de la Trinité. Mais longtemps encore ses savantes et religieuses harmonies retentiront sous la voûte de nos églises bretonnes.

En face des orgues, à droite, sur la muraille, un grimaçant mascarón soutient de son menton, une banderole où vous lisez ces mots :

*Quid. Quid. Agas. Sapienter. Agas.  
Et. Respice. Finem.*

*En tout ce que tu fais, agis sagement et considère la fin.*

Nous ignorons le motif de cette inscription.

*Enfeu de Pierre Morel, évêque de Tréguier (1401).* — Ce tombeau date des premières années du XV<sup>e</sup> siècle. Originnaire de Guingamp, ce saint évêque, de grande science et de zèle apostolique, mourut au couvent des Cordeliers de Guingamp et choisit sa sépulture à Notre-Dame,

(1) - Harpe d'Armor, nom artistique de M. Thielmans, auteur des *Deux Bretagnes*, de la *Cantate à saint Yves*, de l'*Opéra de Michel Colomb* et de *Messes à Notre-Dame de Bon-Secours*..., etc... etc..

dans cette même chapelle Saint-Jacques qu'il avait richement dotée.

Le saint évêque repose, revêtu de ses ornements pontificaux. A la clef de voûte : ses armes, *d'argent au léopard de gueules*.

Au fond de la labbe « un évêque, saint Tugdual et deux femmes, sans doute les vertus fa-



milières au défunt, présentent le prélat agenouillé et en habit de chœur à Notre-Dame, assise et tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus ». (Ropartz).

Il est regrettable que le temps et le vandalisme révolutionnaire n'aient pas respecté ce monument du XV<sup>e</sup> siècle, et ne permettent plus de rien reconnaître, d'autre part, dans les sta-

tuettes en demi-relief qui décoraient la face externe du sépulcre.

La nef antique de la chapelle Saint-Jacques est de grande importance dans l'histoire de la cité. Jusqu'en 1621, elle servit de lieu de réunion aux membres délibérants de la communauté de ville. Là « devant l'image de Notre-Dame » fut prise plus d'une décision des plus intéressantes pendant les guerres de Blois et de Montfort et les guerres de la Ligue (1).

Cette même chapelle Saint-Jacques était le siège de plusieurs confréries, berceau de nos mutualités contemporaines et véritables mutualités elles-mêmes, qu'inspiraient la foi et le patriotisme.

Dans le transept de cette chapelle nous retrouvons à l'intérieur la porte-au-Duc, dont nous avons déjà expliqué la dénomination. Elle ne présente désormais de ce côté qu'une vaste baie à arc surbaissé.

Cette porte est surmontée d'un vitrail commémoratif du dogme de l'Immaculée-Conception (1854). L'évêque postulateur représente, trait

(1) - Siège de 1488. Enquête sur la prise de Guingamp par les Français au siège de 1488. Le témoin « recorde avoir ouy dire communément en la dicte ville, que la chapelle Saint-Jacques en l'église Notre-Dame de Guingamp est le lieu où s'assemblent les bourgeois et habitants de la dite ville, par forme de communauté....., à son de compagne. Aussi a ouy dire..... que sy autrement les dites assemblées étaient faites, les actes d'icelles ne seraient valables ».

pour trait, le vénérable M. Robin, à cette époque curé-doyen de Guingamp.

*Autel du Saint-Sacrement.* — L'autel est en marbre de Carrare et se présente digne d'atten-



tion avec ses meuaillons en relief. Il est massif, et sort des ateliers de St-Joseph d'Angers (1).

(1) - M. l'abbé de Kermoalquin mentionne ici l'enfeu de la duchesse de Mercœur. « Nous avons vu dans notre enfance, dit-il, l'enfeu de la duchesse de Mercœur au midi de l'autel actuel du Saint-Sacrement. On l'avait transporté du côté Nord de cet autel où il fut d'abord construit au côté sud. » Il y a

Un regard aux vitraux qui dominent la pieuse chapelle. Au-dessus du rétable, le tableau du saint Rosaire nous dit que cet autel est encore le siège de la confrérie du même nom.

A droite, au-dessus de l'enfeu, différentes scènes du saint Evangile : la Cène, la Samaritaine au puits de Sichem, sainte Thérèse et saint Edmond.

*Le pourtour du chœur.* — Ce pourtour offre à notre attention différents monuments : *Le tombeau du sénéchal Rolland de Coatgourheden (XIV<sup>e</sup> siècle), l'abside ogivale (XV<sup>e</sup> siècle) et le chœur lui-même (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle).*

*Tombeau du Sénéchal.* — L'inscription nous en dit l'authenticité :

*Rolland. de. Coatgourheden. Chevalier.  
Seigneur. de. Locmaria.  
Sénéchal. du. Duc. Charles. de. Blois.*

Le pieux chevalier, revêtu de son armure, les mains jointes, est étendu sur son tombeau. La tête repose sur un coussin tenu par deux anges ; les pieds sont appuyés sur un lion, aux côtés duquel se tiennent encore deux anges.

Sur la labbe du fond, Charles de Blois, présente à N.-D. son sénéchal agenouillé. A droite

ici erreur de M. de Kermoalquin. Il est très certain que Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, fille de Sébastien de Luxembourg et Mme de Martigues, fut enterrée dans le caveau des Capucins de Paris. Nous donnons plus loin une explication à l'erreur commise par l'historien guingampais.

de ce dernier se reconnaissent les armoiries des Coatgourheden : *de gueules à la croix engreslés d'argent* et surmontées d'un casque ayant pour cimier un coq au naturel.

A la clef de voûte, à droite et à gauche, écussons aux armes des Coatgourheden. La paroi orientale présente Charles de Blois au naturel portant la couronne ducale. Sur la paroi occidentale, inscription dans le style de l'époque :

*Cruce. Spes. munimen.* (1)

L'ouverture du tombeau présente, en haut, trois arcades trilobées surmontées d'arcatures



subdivisées par de légers meneaux, au sommet rempli de broderies.

(1) - Dans la croix, espérance et force.

Sur la paroi extérieure, galerie de statuettes d'une grande finesse d'exécution. A droite et à gauche, l'écusson des du Parc de Locmaria, famille héritière des Coatgourheden dans la seigneurie de Locmaria.

Au-dessus de cet enfeu, s'épanouissent deux belles fenêtres.

La première, à droite, de bas en haut présente *saint Vincent Ferrier* et *saint Vincent de Paul* aux pieds de Notre-Dame, rappelant leur prédication aux XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles — *l'aveugle de Jéricho* — *la multiplication des pains*.

La deuxième à gauche, présente : *l'empire chrétien* personnifié par *Pie IX* et *Charlemagne* — *Marie-Magdeleine répandant des parfums sur les pieds du Sauveur* — et enfin, *le sermon des Béatitudes*.

*Abside ogivale.* — Cette abside appartient entièrement au style flamboyant et date de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, sous le règne de François II, duc de Bretagne, seigneur de Guingamp qui voulut y laisser un souvenir de sa munificence : ce sont les deux fenêtres du fond de l'abside.

L'une d'elles, au sommet, représente François II et son épouse Marguerite de Bretagne, agenouillés aux pieds de N.-D. de Bon-Secours. Les deux jeunes duchesses, Anne et Isabeau, viennent unir leurs prières à celles de leur mère (1).

(1) - Ce vitrail a été restauré en 1858 par les soins de M. Le Goff, vicaire à Guingamp, décédé en

Le second vitrail, aujourd'hui disparu, a fait place à un nouveau qui présente le mystère de la Visitation, fête patronale de la cité, et la célèbre procession du samedi qui précède le premier dimanche de juillet.

Cette abside date de l'an 1484.

D'une manière générale, l'attention des visiteurs est attirée par la variété et la richesse des meneaux flamboyants des huit fenêtres qui l'éclairent. — Pour mémoire nous indiquons rapidement les sujets de leurs vitraux, armoirés presque tous aux armes des donateurs :

A droite :

1<sup>re</sup> fenêtre : *le couronnement de la Vierge.*

2<sup>e</sup> fenêtre : *la Sainte Famille.*

3<sup>e</sup> fenêtre : *Notre-Dame du Mont-Carmel.*

A gauche :

1<sup>re</sup> fenêtre : *différentes scènes de l'enfance de N.-S. Jésus-Christ.*

1917, archiprêtre de Tréguier, et M. Ropartz, secrétaire de la Fabrique, d'après les restes du vitrail primitif et les données des Archives : «... fait pour le duc notre souverain seigneur les deux, pour les fenêtres de l'œuvre nouveau fait en l'église de Guingamp dont l'une d'icelles fenêtres, savoir la basse est achevée et armée des armes du duc notre dit souverain seigneur et la duchesse sa compagne, tant en écussons, timbres, présentations du duc et de la duchesse que autrement et, l'autre fenêtre au-dessus laquelle le dit Pierre de Moulins besogne à présent et y fait mettre la vitre selon la portraiture et tant ou une autre à la ville de Malestroît et à valoir aux dites vitres : seize livres, dix sols »....

2<sup>e</sup> fenêtre : *Vie de saint Jean-Baptiste.*

3<sup>e</sup> fenêtre : *la Présentation de la Sainte Vierge au Temple.*

Au-dessous de cette dernière fenêtre, remarquons l'enfeu du vénérable et discret Messire Jean-Marie Robin, curé-doyen de Guingamp à l'époque du couronnement. Sur la labbe de marbre, au fond, on lit cette épître :

*Hic. Jacet.*

*Admodum. Rever. Dom.*

*J. M. Robin.*

*Hujusce. Ecclesiae. Decanus.*

*Diocesis. Brioc. et. ôreacor. Vicar. Generalis.*

*necnon. canonicus.*

*Qui. Fere. XX. Anno. hanc. Ecclesiam. mitissi-*

*[me.*

*rexit.*

*Obiit. XXIV. Dec. Anno. Domini. MDCCCLXV*

*Actatis. Vero. L. XX.*

*Cui. hoc. monumentum. dicant. prosequem.*  
*parachorum. pietas. (1)*

(1) -

Ici gît

extrêmement vénéré, Messire,

Jean-Marie Robin,

doyen de cette église,

et chanoine du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier,  
vicaire général.

Pendant environ vingt ans,

il gouverna cette paroisse

avec la plus grande douceur.

Il mourut le 24 décembre de l'an du Seigneur 1865,  
âgé de 70 ans.

L'affection de ses paroissiens fidèles  
au-delà de la tombe lui a élevé ce monument.

Le défunt revêtu de ses ornements sacerdotaux repose, la tête appuyée sur un coussin. A droite et à gauche, des anges. A ses pieds, la levrette traditionnelle. Tout respire la simplicité, l'humilité, et c'est avec raison que l'ange du chevet déroule une banderolle où se lisent ces mots : *Defuntus adhuc loquitur*, Le défunt parle encore.

Au pourtour du chœur : la porte ogivale de la sacristie attire l'attention ; puis se présente un nouvel enfeu où reposent les restes de M. le chanoine Galerne, curé de Guingamp (1871-1882).

*Le chœur de Notre-Dame.* — C'est un véritable monument de hardiesse et d'élégance du style ogival primitif. La voûte de ce chœur en pierre de taille repose sur quatre piliers de gracieuse légèreté, soutenus eux-mêmes, à la hauteur de leurs chapiteaux par des arcs-boutants qui prennent naissance sur des colonnes appliquées dans les parois latérales. Ces arcs-boutants paraissent nécessités pour la consolidation de l'édifice, menacée par la pesanteur de la tour pyramidale. Cette menace explique les quatre gros piliers du centre, dont le revêtement extérieur paraît envelopper les piliers primitifs. C'est dans ce chœur que Charles de Blois prodigua les trésors de sa munificence, que révèle son procès de canonisation (1).

(1) - Au centre du chœur, se trouve un caveau où reposent les restes de : 1° Jean de Brosse, duc d'Ethampes, comte de Penthièvre, gouverneur de Bretagne, † 1565.

*La chapelle des défunts.* — Après avoir examiné à loisir la savante architecture de ce chœur, tournez à votre droite, vous trouverez une chapelle digne d'attention : la chapelle des défunts. Elle est remarquable par son autel en granit de Kersanton, sculpté par Hernot, sur les plans de M. Darcel, architecte à Paris.

Au-dessus de l'autel, vaste composition de M. Alphonse Le Hénaff : *Le Jugement Dernier*.

« Cette composition forme un tryptique à deux étages, divisé en six compartiments. La partie inférieure du tableau, la plus vaste, représente

2° Sébastien de Luxembourg, duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne † 1569.

3° Madame de Martigues son épouse, duchesse de Penthièvre, dont le corps fut trouvé intact lors des restaurations faites au parquet en 1888.

L'authenticité de ces restes princiers ne fait aucun doute, depuis la découverte aux archives de Notre-Dame d'un acte de fondation de Mme de Martigues en 1601, et aux archives de la Préfecture, des actes de transfert des corps précités au chœur de Notre-Dame de Guingamp. L'acte de fondation est consigné dans le cahier des inventaires des Archives Notre-Dame, page 99, sous la rubrique : « Titres et pièces concernant la fondation de Mme la duchesse de Martigues, pour prier Dieu pour le repos des âmes de Jean et de Bastien, ducs de Penthièvre, inhumés au chœur de Notre-Dame de Guingamp. La dotation de cette fondation est de 120 livres. »

Le journal d'un bourgeois de Guingamp aux archives de la Préfecture révèle que : « Mme de Bauquaire, princesse de Martigues, mourut à Paris le jour de Notre-Dame, le 8 septembre 1613 et son corps apporté dans cette ville de Guingamp

le réveil des morts à la voix de l'ange, dans la vallée de Josaphat, tandis que, dans le compartiment supérieur, le Juge suprême, qu'implorent encore l'Agneau immolé, la Vierge et le Précurseur, étend sur le monde ses mains toute-puissantes et s'apprête à prononcer sa sentence. A droite du Père Eternel dans le volet que domine saint Jean, l'apôtre de l'Amour, l'ange de la Miséricorde délivre les âmes du Purgatoire, les âmes purifiées. A gauche dans le volet que domine le signe d'Ezéchiel, le prophète de la mort, un ange sombre, aux ailes noires et au

dans un carosse, le deuxième jour d'octobre, a été mis dans la voûte du grand autel de l'église Notre-Dame ».

Les Archives de la Préfecture possèdent un bordereau où se trouve indiqué le prix de transfert des corps de Sébastien de Luxembourg et de Jean de Brosse au caveau du chœur Notre-Dame.

Nous devons dire, pour être exact, que ce droit d'enfeu au chœur des églises de Penhièvre était partagé par les du Parc de Locmaria, dont M. le marquis de Kérouartz est aujourd'hui le représentant.

Ces différents droits sont attestés par les enfeux des de Coatgourheden et de Luxembourg, dont M. de Kermoalquin dans son enfance, certifie l'existence au nord de l'autel du Saint-Sacrement.

Les droits des de Kérouartz sont incontestables, et leurs archives possèdent les témoignages les plus probants.

Du reste, les droits réciproques des ducs de Penhièvre et des seigneurs de Locmaria sont reconnus par le traité de Jehan de Brosse et de la communauté de ville de Guingamp en 1555.

glaive ardent, repousse les maudits dans l'abîme.

Il est à regretter que le temps et l'humidité y aient laissé leur empreinte et que l'obscurité même du lieu ne permette plus de juger avec intérêt cette toile digne d'un meilleur sort. »

*Vitraux historiques.* — Dans le transept nord, au-dessus de la porte Sainte-Jeanne, se trouve une magnifique fenêtre divisée en deux ogives secondaires, qui ont des quatre feuilles à leurs tympanes et se composent de meneaux trilobés. L'arcade principale et le sommet des deux autres est un rond renfermant trois trifles.

C'est une fenêtre historique qui raconte la vie de la *duchesse Françoise d'Amboise*.

Au premier panneau, à droite : première communion de Françoise d'Amboise à la cour de Jean V. Au 2<sup>e</sup>, Françoise d'Amboise en son château de Guingamp est sujette aux injustes vexations de son époux Pierre II. Au 3<sup>e</sup>, Pierre II et Françoise d'Amboise, ducs de Bretagne, reçoivent l'hommage de leurs sujets. Au 4<sup>e</sup>, Françoise d'Amboise, veuve de Pierre II, s'enferme au monastère des Carmélites de Notre-Dame des Couëts, près de Nantes, où elle mourut en odeur de sainteté.

Les deux fenêtres géminées, qui éclairent plus bas cette même nef de la chapelle des Défunts, rappellent deux grands épisodes de l'histoire du pèlerinage au XIX<sup>e</sup> siècle : le couronnement de N.-D. de Bon-Secours (1857) et le vœu de la guerre (1871).

*Vitrail du vœu de la guerre.* — Le vœu de la guerre se présente d'abord, et, de bas en haut, on en suit les différentes phases.

Au premier plan, M. le chanoine Chatton prononce la formule du vœu et implore de N.-D. son intervention toute-puissante dans les affaires de la Cité, de la Bretagne et de la France.

Au second plan, la France au milieu des ruines, pleure les plus nobles de ses enfants. Au nombre des victimes se reconnaissent plusieurs membres appartenant aux premières familles du pays (1).

Au troisième plan, Notre-Dame de Bon-Secours présente à l'Eternel les supplications de la Bretagne dans la personne de ses évêques. Dieu le Père se laisse toucher et les cohortes prussiennes épouvantées s'enfuient à l'horizon.

Dans le tympan de la fenêtre, Notre-Dame rayonne, ayant à ses côtés deux de ses plus fidèles serviteurs : Monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc et M. le chanoine Galerne, curé-doyen de Guingamp.

(1) - Dans de petits cartouches, au bas du vitrail, vous lirez leurs noms :

Ont succombé glorieusement pour Dieu et la Patrie :

A. du Clésieux. — Les deux cousins,  
Le Juge de Kerdanet, — Ange Le Pommellec.  
Merlin. — De Closmadeuc.  
Charles de la Nouë. — De la Bégassière.  
Monsieur Le Goaster. — Les trois frères Festou.  
Pierre Bellec.

Et autres pieux et vaillants Bretons.

*Vitrail du couronnement.* — Au premier plan : Mgr Maupied reçoit les couronnes d'or des mains de Pie IX. Il est environné des chanoines de l'insigne basilique de Saint-Pierre de Rome, chargés de l'examen des pièces nécessaires au couronnement : le cardinal Mattei, doyen du chapitre et Mgr de Falloux, chanoine, etc...

Au second plan : les évêques de la province se rendent au lieu du couronnement. M. le chanoine Robin, curé-doyen de N.-D., porte les couronnes d'or sur un coussin de velours.

Au troisième plan : l'acte même du couronnement par Mgr Le Mée, évêque de Saint-Brieuc.

Dans cette même nef à droite, l'armoire aux reliques renferme d'assez beaux reliquaires et d'autres précieux souvenirs exposés à la vénération des fidèles aux jours des grandes solennités.

A droite : un christ monumental se dresse : c'est l'ex-voto commémoratif de la grande Mission donnée par les Rédemptoristes en 1892.

*Marbre commémoratif de la Basilique.* — Enfin, recouvrant toute la façade qui sépare l'église du portail Notre-Dame, un marbre rappelle les grandes solennités de l'érection en basilique de l'église insigne de Notre-Dame de Guingamp (1).

(1) - Voici la traduction de la dédicace latine :

Ce temple, dédié à la gloire  
de la Vierge Mère de Dieu, honorée sous le titre  
de Notre-Dame de Bon-Secours,  
par les soins et sur les instances de

L'inscription domine les brillantes armoiries de la Basilique aux armes de Bretagne et de Françoise d'Amboise, de Charles de Blois et de la communauté de ville. Ces armoiries sont environnées du triple cordon symbolique de la Frérie Blanche dont la devise bretonne est : *Fun trineud diæz e ve torret, un triple lien est difficile à rompre.*

*Portail de Notre-Dame de Bon-Secours.* — Et maintenant, pieux pèlerin, pénétrons avec respect dans ce lieu de prédilection, dit Portail de Notre-Dame de Bon-Secours. Etudions-le au

---

Pierre-Marie Fallières,  
 évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier,  
 a été élevé par Léon XIII, Souverain Pontife  
 à la dignité de Basilique Mineure,  
 le neuvième des calendes de novembre l'an  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.  
 L'année suivante, la veille des calendes de juillet,  
 par les soins d'Yves-Marie Le Goff,  
 pasteur de cette paroisse,  
 de solennelles actions de grâce ont été rendues  
 à Dieu Tout-Puissant  
 dans toute la splendeur du culte et des rites.  
 Etaient présents l'évêque du diocèse  
 Et les Prélats des régions voisines.  
 Un grand nombre de prêtres et de fidèles  
 relevaient encore, par leur dévotion envers la Reine  
 du Ciel,  
 la splendeur de la solennité sacrée.  
 En souvenir de ce très heureux événement,  
 le Pasteur de la paroisse a fait placer ce marbre  
 dont les fidèles ont payé tous les frais.

point de vue de l'art et des souvenirs historiques.

Le parvis est un labyrinthe, style XIV<sup>e</sup> siècle.

La couronne d'arcatures tribolées qui court le long des parois prouve par son air fruste, la vétusté du sanctuaire. Les statues que supportent ces arcatures et leurs socles sont en style du XIII<sup>e</sup> siècle et sont l'œuvre de M. Ogé, sculpteur à Saint-Brieuc.

Il en est de même du gracieux baldaquin qui domine l'autel en granit aux pieds de la Madone.

Cet ensemble est de restauration récente (1857), ainsi que le socle de granit où le pied virginal de l'Immaculée écrase la tête de l'esprit infernal.

Deux opinions sont émises au sujet de la statue de Notre-Dame présentée à notre vénération; l'une représentée par M. Ropartz constate la tradition qui prétend que la statue actuelle de Notre-Dame de Bon-Secours vint de Marseille au XVII<sup>e</sup> siècle; l'autre, représentée par le chanoine Abgrall, doyen du chapitre de Quimper, dont la compétence en questions d'archéologie religieuse est universellement reconnue, se refuse à reconnaître les caractères d'une Vierge du XVII<sup>e</sup> siècle. D'après lui, la statue actuelle du Portail serait du XIII<sup>e</sup> siècle.

La statue fut mutilée en 1793, mais la tête fut heureusement préservée et, au grand jubilé de 1805, la statue reprit sa place séculaire.

Les couronnes qui brillent sur les fronts de l'Enfant-Jésus et de Notre-Dame, ont été fa-

briquées par M. Ossini, orfèvre de la Basilique Vaticane, sur un modèle spécial. Leur exécution fut surveillée par Mgr. de Falloux, chanoine de l'insigne Basilique. Elles ont la forme d'un diadème impérial et sont de très grandes dimensions.

Celle de la Vierge mesure :

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| En hauteur . . . . .         | 0 m. 35 |
| Au diamètre du front . . . . | 0 m. 18 |
| Au renflement . . . . .      | 0 m. 25 |

Celle de l'Enfant-Jésus :

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| En hauteur . . . . .         | 0 m. 20 |
| Au diamètre du front . . . . | 0 m. 10 |
| Et au renflement . . . . .   | 0 m. 15 |

Elles sont de très grande valeur, en or et en bronze recouvert d'or. Elles sont constellées de pierres précieuses, où brillent les émeraudes et les rubis. Le cercle frontal de celle de l'Enfant-Jésus est entièrement orné de perles blanches d'une très grande finesse.

Elles ont été décernées à N.-D. de Guingamp par Pie IX sur la fondation du Comte Sforza Pallavicini, faite dans le but d'honorer les Madones les plus illustres du monde.

Le cœur en vermeil, entouré de brillants, sur la poitrine de la Vierge, fut offert à N.-D. de Bon-Secours au jour même de son couronnement par la communauté des Filles de la Croix, de Paris.

Çà et là, plusieurs autres cœurs, au milieu desquels brille celui donné par le Grand-Séminaire de Saint-Brieuc, lors de son pèlerinage en 1873.

A droite et à gauche de la statue, deux grands marbres commémoratifs attirent l'attention.

Sur l'ex-voto de droite, vous lirez ces mots :

*Pour perpétuer la mémoire,  
en vertu d'un décret du Révérend chapitre du  
Vatican,  
en date de 1857,*

*Monseigneur Jacques-Jean-Pierre Le Mée,  
évêque de Saint-Brieuc,  
a couronné solennellement la statue  
de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp,  
au nom de Sa Sainteté le Pape Pie IX,  
le VIII septembre 1857,  
assisté de plusieurs seigneurs évêques,  
en présence de huit cents ecclésiastiques  
et d'une foule innombrable de pèlerins.*

Le texte latin, à gauche, est la reproduction intégrale du texte composé pour le couronnement de Notre-Dame du Laus par le chevalier Rossi, gardien des manuscrits de la Bibliothèque Vaticane.

La lampe qui brûle devant la Madone est un don spécial de Mgr Martial, évêque de Saint-Brieuc. Son histoire est gravée sur une plaque de cuivre à droite de l'autel. Vous y lirez :

*Le 13 janvier 1859,  
Monseigneur Martial,  
évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier,  
prosterné aux pieds de N.-D. de Bon-Secours,  
lui a « consacré sa Personne et son Diocèse »  
En mémoire de quoi il a donné une lampe qui,  
en brûlant jour et nuit  
devant son image vénérée,*

*rappellera aux fidèles de Guingamp qu'il les  
charge de prier*

*Notre-Dame de Bon-Secours pour leur Evêque  
et tout son Diocèse.*

Et tout autour de cet ex-voto, vous remarque-  
rez les marbres commémoratifs des pèlerina-  
ges que firent, à différentes époques les institu-



tions ecclésiastiques du diocèse, les petits sémi-  
naires de Tréguier, de Plouguernevel, de Dinan.

Enfin, dominant tous ces ex-voto, témoignage  
de confiance dans le Bon Secours de Marie, le  
drapeau des mobiles des Côtes-du-Nord rappelle

le courage de nos soldats sous les murs de  
Paris. Au lendemain de la guerre (1870-1871),  
il fut déposé aux pieds de Notre-Dame par l'au-  
mônier du régiment, M. l'abbé Kérambrun.

Chaque pierre de la gracieuse chapelle de-  
manderait une mention spéciale : elle témoigne  
un nouveau bienfait de la Mère de Dieu. Nous  
réservons quelques traits de cette bienveillance  
pour la partie de cet ouvrage relative à l'effica-  
cité de la dévotion à Notre-Dame de Bon-  
Secours. Mais, comme une invitation discrète,  
cueillons dans les archives cette bluette :

« Visiter Notre-Dame de Bon-Secours est  
chose si facile : sa petite maison est au bord du  
chemin, sa porte toujours ouverte, et son cœur,  
encore plus, semblent inviter les passants à la  
visiter. »

Répondez à l'invitation qui vous est faite,  
prosternez-vous et priez....

## DEUXIÈME PARTIE

# HISTOIRE & PÈLERINAGE

## CHAPITRE PREMIER

### LES ORIGINES

*Le Culte de Notre-Dame aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. — Charles de Blois et la dévotion à Notre-Dame de Guingamp. — Notre-Dame Sous-Terre. — Notre-Dame du Halgoët. — La Visitation de la Sainte Vierge. — Notre-Dame de Bon-Secours.*

Il est très vraisemblable que les territoires occupés par la ville et la région de Guingamp reçurent les premiers principes de la Foi des grands apôtres qui vinrent évangéliser nos ancêtres, accompagnant saint Briec d'une part, saint Tugdual de l'autre.

Le Fils et la Mère sont inséparables. Et, de même que les Mages trouvèrent l'Enfant avec Marie sa Mère, de même aussi, lorsque la Foi illumine une âme, elle inspire l'adoration due au Fils et le culte d'honneur et d'amour confiant dû à la Mère. C'est donc à cette époque du V<sup>e</sup> siècle, qu'il faudrait remonter pour retrou-

ver dans ce coin de terre de la Bretagne, les premières manifestations de ce culte d'honneur et d'amour pour la Vierge-Mère, qui devaient un jour s'épanouir sous le vocable si doux de Notre-Dame de Bon-Secours.

Pour être précis, nous devons dire qu'au XII<sup>e</sup> siècle seulement se trouve mentionné dans l'histoire le sanctuaire de Notre-Dame de Guingamp. La mention est de l'an 1158. C'est une charte de Conan IV, duc de Bretagne, instituant dans l'église Notre-Dame de Guingamp, une chapellenie en faveur des moines de Beaulieu en Mégrit. Voici le texte pour la partie relative au sanctuaire dont nous nous occupons :

*« Ego, conanus, dux Britanniae et comes Richmondiæ, universo populo tam clericis quam laicis, salutem, omnibus tam presentibus quam futuris, vel fieri manifestum, quod cum ego quoddam altare edificaverim in Ecclesia Beatae Mariae Virginis apud Wenecampum in honore Dei et sancti Diouysii pro redemptione peccatorum (1) etc... etc... »*

«... Moi, Conan, duc de Bretagne, et comte de Richmont, à tout le peuple, aussi bien clercs que laïques, salut, à tous, aussi bien présents que futurs, je veux faire connaître qu'ayant érigé un autel dans l'église de la Bienheureuse Vierge Marie, à Guingamp, en l'honneur de Dieu et de saint Denys, pour la rédemption de mes péchés..... etc... »

(1) - Voir Dom Morice, T. I, col.

Ce texte serait le plus ancien connu relatif à Notre-Dame de Guingamp. Il existe une autre charte du même duc, en faveur de sa fille Constance.

La charte de 1158 permet de résoudre par la négative la thèse de M. Lagain, second curé de Guingamp, après la Révolution.

M. Lagain prétend que le sanctuaire de Guingamp fut à l'origine dédié à saint Pierre et saint Paul, et qu'un autel de la Vierge prit par la dévotion du peuple une telle importance, que cette dévotion finit par tout envahir, au point que tout le sanctuaire lui fut bientôt consacré.

A l'encontre de cette opinion, la charte de Conan IV et les documents ultérieurs que nous avons pu consulter, spécialement le procès de canonisation de Charles de Blois, où il est si souvent question de l'insigne Sanctuaire, mentionne simplement Notre-Dame de Guingamp, sans paraître supposer un vocable primitif.

De ce sanctuaire du XII<sup>e</sup> siècle, ou même antérieur, les *archéologues* aiment à constater dans l'église gothique du XIII<sup>e</sup> quelques vestiges dignes d'attention. Ce sont les arcades romanes, curieusement encastrées dans les quatre gros piliers centraux qui soutiennent la tour pyramidale. Le caractère de majesté qui s'en dégage dénote l'importance du sanctuaire primitif.

Les *historiens*, d'autre part, aiment à rappeler saint Yves priant dans ce sanctuaire aux pieds de la Madone vénérée.

Il est très certain qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, des travaux d'une certaine importance se faisaient dans l'église de Guingamp.

Le procès de canonisation de Charles de Blois montre le pieux duc, contribuant de ses deniers (p. 320.) aux constructions en cours, et engageant même sa fortune entière pour la chapelle de la *Trésorerie Notre-Dame* qu'il dédie à saint Yves. (1)

Les documents de ce procès contiennent les témoignages les plus intéressants relatifs au sanctuaire de Guingamp au XIV<sup>e</sup> siècle.

C'est déjà un grand et vaste sanctuaire, où se chante nuit et jour l'office canonial (2) : ce qui suppose, dit Dom Plaine, un nombreux clergé.

(1) - Il est assez difficile de situer cette chapelle. Les uns veulent la voir à l'emplacement occupé aujourd'hui par l'abside ogivale. Il ne faut pas oublier que l'ancienne église se terminait par un chevet plat. D'autres prétendent qu'elle devait se trouver dans cette nef qui se termine maintenant par l'autel du Saint-Sacrement. Elle avoisinait ainsi la chapelle Saint-Jacques.

(2) - Procès de canonisation, p. 286... « Dominus carolus veniebat ecclesiam Beatæ Mariæ de Guingampo pro matutinis, missis et aliis horis audientis, in qua ecclesia, vidit ipsum plures matutinas missas et alias horas prædictas audientem. »

«... Charles venait à l'église Notre-Dame pour les matines, les messes et autres heures canoniales. (Le témoin affirme) l'avoir vu plusieurs fois assister dans cette église aux matines, aux messes et aux autres heures précitées. »

C'est, de plus, un centre de dévotion très intense à la Vierge. Nous aimons à citer le texte suivant qui intéresse au plus haut point la dévotion à Notre-Dame de Guingamp et fait allusion à son pardon :

« *Item (dominus Carolus) ordinavit certas nudinas, in die seu vigiliis indulgentiarum Beatae Mariae de Guingampo, quarum nudiarum coutumiae, maltotae et aliae observationes sibi et successoribus suis perpetuo erogavit hospitali praedicto pro sustentatione pauperum.* ». (P. 338).

« Le pieux duc Charles ordonna certaines foires au jour ou à la veille des indulgences de Notre-Dame de Guingamp. Il voulut, pour lui et ses successeurs, que les coutumes et autres droits prélevés à l'occasion de ces foires soient consacrées à l'entretien des pauvres à l'hôpital précité ».

Ce texte, qui date de 1351, le premier qui mentionne le Pardon, est très important. Il nous montre dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les nombreuses indulgences attachées à la visite du sanctuaire, d'où le nom de « *Pardon Notre-Dame* » ; le sanctuaire fréquenté par une foule nombreuse à l'occasion de ces indulgences ou pardon ; et enfin le pardon Notre-Dame, ayant déjà la physionomie qui le caractérise, entremêlant aux solennités religieuses les exigences du commerce régional et les devoirs de la charité.

Il nous suggère l'influence que le duc Charles de Blois exerça sur la dévotion à Notre-Dame au XIV<sup>e</sup> siècle. Dom Plaine qui a étudié d'une

manière spéciale cette question a mis en lumière cette heureuse influence. Nous ne pouvons résister au désir de le citer (1) :

« Le pieux Charles, nous dit-il, avait une vénération particulière (2) pour le sanctuaire marial dont nous nous occupons.

« Protecteur des arts et jaloux de procurer en toutes manières la pompe du service divin, ce prince fit exécuter en beaucoup d'endroits de la Bretagne des peintures et des sculptures religieuses, répara et embellit, et fit construire à neuf un bon nombre de lieux consacrés à la prière publique. *Mais aucun, peut-être, ne fut comblé des marques de sa libéralité et de sa munificence à l'égal du sanctuaire de Notre-Dame de Guingamp...*

« Grâce à notre duc, le sanctuaire de Notre-Dame du Halgoët (3) fut enrichi de sculptures d'un grand prix et fut abondamment pourvu de chasubles, de dalmatiques, chapes, et autres vêtements sacrés, travaillés avec art et faits de matières précieuses. Charles n'oublia pas de

(1) - Dom Plaine, **Charles de Blois et la dévotion à Notre-Dame de Guingamp (1874)**.

(2) Et de fait, nous lisons : « Guingampum, quem plus diligebat, Guingamp, la ville de ses prédilections. » (P. 308).

« Guingampum, ubi assuete commorabatur, — Guingamp, où il demeurait habituellement. » — (**Procès de canonisation, p. 349**).

(3) - Ce vocable est un antique vocable sous lequel était connue et vénérée, dès les premiers temps, Notre-Dame de Guingamp.

comprendre dans ses largesses les croix de procession, richement ornementées, les candélabres, les ostensoirs.....

« Lorsqu'il revint de sa longue captivité en Angleterre, il rapportait douze magnifiques tapis d'église. Quatre d'entre eux vinrent grossir le mobilier de Notre-Dame de Guingamp : ce qui n'empêcha pas le pieux prince d'y joindre encore plus tard de grandes courtines en soie qui devaient couvrir tout le pourtour du grand autel dans les principales solennités de l'année ecclésiastique.

«.... Il fonda et dota richement, dans cette même église Notre-Dame, une chapelle pour l'entretien de la sacristie. Elle fut dédiée à saint Yves. Le vertueux duc voulut en poser la première pierre en présence de l'évêque de Saint-Malo et de l'abbé de Bon-Repos.

«..... L'exemple de son affectueuse piété et de la ferveur de sa dévotion était une prédication autrement éloquente. Il fallait le voir surtout prosterné sur les dalles du lieu saint, s'adresser à Celle qu'il regardait comme la meilleure des Mères, en empruntant les paroles de la pieuse antienne : *Salve, Regina, Mater misericordiæ*. Il joignait alors les mains et levait les yeux vers le ciel en se frappant rudement la poitrine et, pour donner plus de force à sa prière, il répétait deux et trois fois les mots : *Mater misericordiæ*. En un mot, il implorait la protection de la Mère du Ciel avec tant de cœur et d'enthousiasme, qu'on l'eût pris pour un homme en extase.

« Comment douter que de tels exemples n'aient exercé la plus heureuse influence?....

« C'est donc avec raison, continue Dom Plaine, que Charles de Blois doit être considéré comme le principal bienfaiteur de l'église Notre-Dame de Bon-Secours et comme l'un des fondateurs du pèlerinage qui, chaque année, réunit aux pieds de la Madone vénérée la multitude de ses fidèles Bretons ».

Dom Plaine cite dans ses études le vocable de *Notre-Dame de Bon-Secours*. Nous devons dire que ce vocable n'apparaît nulle part dans le procès de canonisation. Et c'est ici que l'opinion de M. Lagain, mentionnée plus haut, a une part de vérité.

La dévotion plus spéciale à *Notre-Dame de Bon-Secours* est distincte d'une dévotion plus ancienne dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Le vocable de Notre-Dame de Bon-Secours s'est introduit au XIV<sup>e</sup> siècle au sanctuaire marial de Guingamp. Il paraît être la traduction, dans la langue chrétienne et populaire, du fait de la Visitation.

Ce sont les conclusions qui se dégagent de l'étude comparée des archives et autres monuments.

Ce sont aussi les conclusions que justifie un article du cahier des *recteurs de Notre-Dame*, inventaire du XVII<sup>e</sup> siècle.

Nous y lisons ces mots : *Pièces justificatives que la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours a commencé en 1394*. Malheureusement pour ces pièces justificatives, le même article

renvoie au cahier du prêtre-sacriste, aujourd'hui perdu.

Cette date de 1394 fait supposer qu'au nombre de ces pièces justificatives se trouvait un acte de fondation de la même année, sanctionné par Pierre Morel, évêque de Tréguier, et accordant à « Thomassine Morvan, à son fils et à ses héritiers, le droit d'avoir un autel près du pilier et du tronc de Notre-Dame (1) ». Toutes les annotations qui accompagnent cet acte se rapportent au portail Notre-Dame de Bon-Secours et à sa chapelle.

Mais cette date de 1394 est aussi bien voisine de celle de 1389, année où Urbain VI élevait à la dignité de fête pour l'Église universelle, la Visitation, dans le but d'obtenir, par les honneurs rendus à la Vierge dans ce mystère, la cessation du schisme d'Occident(2)

(1) - Voir Ropartz, *Le Tiers-Etat en Bretagne, Guingamp, T. I., p. 29.*

(2) - Comment Marie dans ce mystère est-elle un gage d'union et de paix?... Nous croyons répondre à la piété des fidèles en consignand ici les belles élévations de Dom Guéranger dans son « Année Liturgique » :

« C'est dans ce mystère que Marie nous apparaît surtout comme un gage d'unité et de paix étant vraiment l'Arche d'Alliance, qui porte en elle non plus les titres périmés du pacte de servitude conclu au bruit du tonnerre entre Jéhovah et les Juifs ; mais l'Emmanuel, témoignage vivant d'une réconciliation plus vraie, d'une alliance plus intime entre le ciel et la terre. Par elle, mieux qu'en Adam, tous les hommes sont frères, car Jésus, son Fils, sera le premier-né de la grande famille des fils de Dieu.

Le décret du Souverain Pontife n'innovait guère à Guingamp. La Visitation, — fête d'origine franciscaine, — était depuis longtemps solennisée au monastère des Cordeliers. Elle dut s'étendre, dès la première heure, au sanctuaire marial de la cité. Et la nouvelle dévotion finit par absorber l'antique dévotion dont Notre-Dame de Guingamp était le centre, au point que la Visitation en devint la fête patronale.

Depuis cette époque, nous trouvons la *Visitation* et le vocable de *Notre-Dame de Bon-Secours* intimement unis dans l'histoire du sanctuaire.

Les différents historiens de Guingamp mentionnent au-dessous du portail Notre-Dame une crypte ancienne où une statue de *Notre-Dame Sous-Terre* où de la Vierge qui devait enfanter recevait les hommages du pèlerin (1).

« C'est encore dans ce mystère que Marie nous apparaît remportant sa première victoire sur le principe de discorde et de rébellion, sur Satan, en participant à la sanctification de l'âme de saint Jean, qui tressaillit d'allégresse en présence de Jésus et de Marie.

.....

On peut ajouter que, dans ce mystère, Marie apparaît encore comme un parfait modèle de la charité chrétienne dans ses œuvres de miséricorde, œuvres dont l'accomplissement intégral ramènerait parmi les hommes le règne de la justice, de la concorde et de la paix. »

(1) - Nous empruntons au manuel de la dévotion à Notre-Dame de Chartres plus connue sous le nom de *Notre-Dame Sous-Terre*, l'origine de cette dévotion si populaire au Moyen-Age dans toute la France :

Les données archéologiques nous obligent à faire remonter cette crypte à l'époque même de la construction de l'église.

Cette dévotion à Notre-Dame Sous-Terre était alors la dévotion nationale de la France. Elle était, suivant la parole d'un de ses rois, « comme la manifestation du culte d'honneur et de respect rendu à la Mère de Dieu dans tout l'Occident ». — Il n'est donc pas étonnant que les princes de la puissante maison de Penthièvre, — et plus vraisemblablement Charles de Blois lui-même, — n'aient voulu ériger à l'ombre de leur église de prédilection, cette crypte de Notre-Dame Sous-Terre dont les traditions locales nous ont gardé le souvenir.

« C'était avant la naissance du Messie ; il y avait dans le pays des Carnutes, centre des Gaules, de profondes forêts, et dans ces forêts, des prêtres gaulois, appelés Druides, qui, à certaines époques de l'année, réunissaient tous les guerriers de la nation pour offrir en sacrifices des victimes humaines.

« Avaient-ils conservé, comme d'autres peuples du monde, les traditions primitives concernant la venue d'une Vierge-Mère, ou bien avaient-ils connu, par les Juifs du Midi de la France, l'oracle d'Isaïe s'écriant : « Voila qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils, et son nom sera Emmanuel » ? Quoiqu'il en soit, on dit qu'avant l'Incarnation ils honoraient, au fond d'une grotte mystérieuse, une statue en bois assez grossièrement sculptée, représentant la Vierge Marie, assise, les yeux fermés, et tenant sur ses genoux son divin Enfant. Cette tradition, qui remonte aux siècles les plus lointains, se retrouve jusque dans les lettres de rois de France. »

L'exemple pour eux venait de bien haut. C'était l'époque où Philippe VI de Valois, oncle maternel de Charles de Blois, faisait hommage à la Vierge prophétique de Chartres, de sa brillante victoire de Cassel (1328) en déposant à ses pieds ses armes et son bouclier.

Mentionnons ici encore un autre vocable sous lequel fut bien connue, dès l'origine, la dévotion à Notre-Dame de Guingamp : c'est Notre-Dame du *Hallegoët*, expression bretonne qui signifie : *de la Saulsaye*.

Nous ignorons l'origine de ce vocable. Nous constatons simplement que, dès le XV<sup>e</sup> siècle, existait à Nantes une grande et belle dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours, appelée aussi Notre-Dame de la *Saulsaye*.

Nous laissons aux archéologues et aux archivistés le soin d'expliquer ce curieux rapprochement.

Il est certain que Charles de Blois d'abord et Françoise d'Amboise ensuite, eurent avec les deux cités et leurs sanctuaires des relations intimes.

Et il nous plaît de montrer ici Charles de Blois ordonnant des prières et une procession à Notre-Dame de Nantes, pour obtenir de la Vierge la délivrance de sa ville favorite de Guingamp. Nous citons le témoignage en son entier :

P. 218. « *Quod castrum et villa de Guingampo occupata fuerant per Angelicos quod patienter sustinuit dicendo : Benedictus sit Deus : ista eum Dei auxilio recuperabimus ; et prædicavit adstantibus qualiter ipse et alii omnia patienter tolerare debebant. Et post hæc fecit*

*congregari processionem ad ecclesiam Beatæ Mariæ Nannetensem, et ibi missam de Beatâ Mariâ solemniter celebrari. Dicens iste quod satis cito post, audivit nuntium dicto domino carolo quod dicta villa et castrum de Guingampo erant recuperata per gentes suas, super quod non fuit elevatus, sed gratias egit ».*

P. 218. « Le château et la ville de Guingamp venaient d'être pris par les Anglais, il en supporta la nouvelle avec courage, en disant : Que Dieu soit béni! avec le secours de Dieu, nous les reprendrons. Et il dit à ceux qui étaient présents qu'ils devaient comme lui supporter avec courage toutes ces épreuves. Et il ordonna d'organiser une procession à Notre-Dame de Nantes, et de chanter solennellement la messe de la Bienheureuse Vierge Marie. Le même témoin ajoute que presque aussitôt après, il entendit un envoyé annoncer au seigneur Charles que sa ville et son château de Guingamp venaient d'être repris par ses troupes : il ne s'en orgueillit pas, mais rendit grâces à Dieu ».

## CHAPITRE II

### LA FRÉRIE BLANCHE ET LE PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

*Origines de la Frérie Blanche. — But de la Frérie. — Son étendue. — Vœu de la Ville à Notre-Dame de Bon-Secours. — Assemblée annuelle de la Frérie Blanche. — Bulle de Paul V. — Munificence des Confrères pour le sanctuaire de Notre-Dame.*

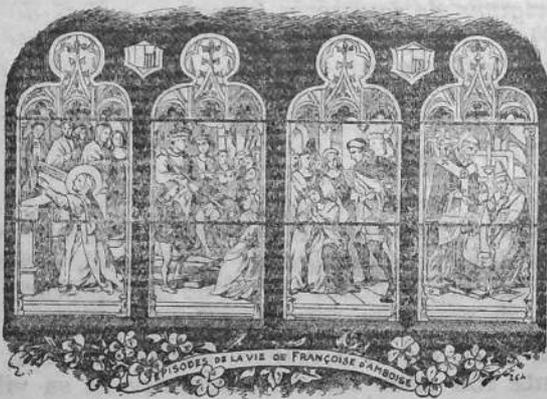
Dès les premières années du XV<sup>e</sup> siècle, des fondations importantes attirent l'attention sur le sanctuaire de Guingamp. Mgr Morel, évêque de Tréguier, y choisit le lieu de sa sépulture et y fait de nouvelles dotations (1401).

En 1407, meurt à Nantes Raoul Sarrasin. Il oriente son cœur vers le sanctuaire de sa ville natale, ordonne d'y faire célébrer mille messes et fait une offrande de 60 sols.

Bientôt brille au sanctuaire, dans son auréole de sainteté et de piété mariale, la bienheureuse Françoise d'Amboise, comtesse de Guingamp, future duchesse de Bretagne. Françoise d'Amboise fait revivre au sanctuaire de Guingamp les plus beaux jours de Charles de Blois. La dévotion à Notre-Dame devait d'autant mieux s'imprégner au fond des cœurs et se répandre au loin que l'exemple venait de plus haut, et que le château des comtes de Guingamp était

devenu, nous dit Albert Le Grand, « *comme le centre d'une nouvelle cour ducale, où se pressaient la noblesse de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Gouëlo et de Cornouailles* ».

Saluons la Bienheureuse Françoise d'Amboise prosternée sur les dalles du sanctuaire et redisons avec l'historien des *Villes de Bretagne*(1) :



« Il s'exhale sur le passage des saints, je ne sais quel parfum que l'on respire après des siècles écoulés ; et il y a dans les lieux où ils ont prié des charmes que le monde ignore ou ne comprend pas, mais qui sont sensibles à certaines âmes!... Dalles foulées par les pieds d'une sainte, je vous baise avec amour! Eglise

( 1 ) - Abbé Onfroy Kermoalquin : *Villes de Bretagne, Guingamp.*

Notre-Dame, Françoise d'Amboise a prié sous tes voûtes : tes arcades ont entendu ses soupirs ; tes colonnes ont vu couler ses larmes ; donne aussi des pleurs à nos yeux, des soupirs à nos cœurs, des prières à nos âmes!... »

Devenus ducs de Bretagne (1450 - 1457), Pierre II et Françoise d'Amboise donnèrent à Notre-Dame de Guingamp de nouveaux témoignages de leur munificence. Les comptes de 1465 mentionnent en effet : « *Une chasuble en drap d'or garnie de dyacre et de sous-dyacre que le duc Pierre donna à l'église Notre-Dame.* »

A leur nom se rattache la *Frérie Blanche*, pieuse et patriotique association placée sous le patronage de Notre-Dame de Bon-Secours et que Pierre II étendit, nous dit M. Ropartz, jusqu'aux limites les plus extrêmes du duché.

La *Frérie Blanche* fut fondée le lundi du pardon de Guingamp de l'an 1456 par Bertrand de Menémore, abbé de Sainte-Croix. Elle succédait à une frérie plus ancienne : les *Disciples de Jésus*.

Dès la première heure, la *Frérie Blanche* renouvelée se plaça sous le patronage de Notre-Dame de Bon-Secours et prit la *Visitation* pour fête patronale.

Il est intéressant de constater ici les *relations intimes* qui existent entre la bulle d'Urban VI, instituant la *Visitation*, pour obtenir par l'intercession de la Vierge dans ce mystère, la cessation du schisme d'Occident, l'*union* et la *paix* dans l'église universelle, et la *Frérie Blanche* de Bretagne s'instituant sous l'égide du

duc Pierre II, qui en fut le premier abbé laïque, pour maintenir *la paix, l'union, la concorde* entre les trois ordres de la nation : le Clergé, la Noblesse et le Tiers-Etat(1).

Symbolisant le noble but qu'elle se propose, la Frérie Blanche arbore sur sa bannière l'image de Notre-Dame de Bon-Secours avec, en exergue, le triple lien de l'Écriture et ces paroles de l'Esprit-Saint : *Funiculus triplex difficile rumpitur, un triple lien est difficile à rompre.*

La Frérie Blanche n'avait pas un caractère purement local. Il est très certain qu'elle rayonnait dans tout l'ancien évêché de Tréguier, et qu'elle comptait aussi de pieux confrères dans l'ancien évêché de Léon.

À Rennes, florissait au XVII<sup>e</sup> siècle une Frérie Blanche : nous n'avons pu en retrouver la filiation avec celle de Guingamp.

La Frérie Blanche tenait ses assises solennelles au jour de la Visitation, à l'occasion du Pardon de Guingamp. Elle entremêlait ainsi ses solennités à celles du Pèlerinage annuel. On trouve dans les statuts de la pieuse association une particularité qui intéresse le portail Notre-Dame. Certaines infractions aux statuts sont punies d'une amende. Les délinquants doivent alors déposer « au grand portail du Porchet Notre-Dame une cédule marquant la somme de..... à être touchée par les abbés de la Frérie Blanche et tournée au profit d'icelle ».

(1) - Voir aux pièces justificatives.

Une pareille association devait nécessairement orienter les cœurs vers le portail et le sanctuaire de Notre-Dame de Guingamp. La dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours ne pouvait que s'accroître et ramener, au jour du grand Pardon, une plus grande multitude aux pieds de la Madone vénérée.

En 1488, la ville de Guingamp eut à subir un siège des plus rigoureux. Au moment le plus critique, les membres délibérants de la communauté de ville se placèrent sous la protection de Notre-Dame de Bon-Secours. La Frérie Blanche se trouva plus spécialement associée à ce vœu. Ce serait ce fait dont les traditions orales et scripturaires ont gardé le souvenir, que le chroniqueur aurait pris pour l'origine même de la célèbre Frérie et qu'il raconte en ces termes :

« A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la ville de Guingamp s'illustra par le siège qu'elle soutint contre l'armée française commandée par le vicomte de Rohan.

« On rapporte que pendant le siège un conseil aurait été tenu de nuit par les trois ordres de la cité afin d'aviser aux moyens à prendre pour repousser l'ennemi commun. Chaque ordre proposait son opinion : il paraissait impossible de s'entendre malgré l'imminence du péril et un temps précieux se perdait en vaines discussions, comme lorsque les Turcs étaient aux portes de Constantinople. Mais un des membres du Conseil de guerre eut l'idée d'invoquer Notre-Dame, patronne de la ville, et après une fervente prière, l'assemblée se trouva miracu-

leusement unanime. En commémoration de ce bienfait se forma aussitôt, sous le nom de Frérie Blanche, une association qui subsiste encore aujourd'hui.

« Sur sa bannière est peinte l'image de la Vierge avec la devise : *Funiculus triplex difficile rumpitur, un triple lien est difficile à rompre*. Tous les ans, au jour et à l'heure précise qui vit cette intervention conciliatrice dans les délibérations de la cité, la Frérie Blanche se rassemble et parcourt processionnellement au milieu de la nuit et à la lueur des torches les rues de Guingamp. Tous les hommes vont nus pieds, les femmes sont vêtues de blanc et un grand nombre de pèlerins se joignent à cette cérémonie patriotique. » (1)

Sans vouloir assurer l'authenticité de cette page, il est certain que les traditions locales ont gardé le souvenir d'une intervention providentielle de Notre-Dame de Bon-Secours dans l'histoire de la cité. La légende populaire du *Sezis Gwengamp* (2) témoigne du fait. Et, d'autre part, les inventaires du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles mentionnent au Portail Notre-Dame un tableau en argent représentant la ville aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours et ainsi désigné : *Tableau du vœu de la Vierge*.

Il y avait pour les membres de la célèbre confrérie stricte obligation de prendre part aux

(1) - Page extraite des archives de la Municipalité.

(2) - Le siège de Guingamp. Voir, à la fin du volume, les pièces justificatives.

solemnités annuelles de la Visitation et d'assister spécialement :

1° à la messe de confrérie dite par l'abbé ecclésiastique en charge ;

2° à la procession du soir ;

3° à la réunion intime où se réglent tous les différends entre les membres et se discutent les questions d'administration intérieure.

Les fêtes duraient trois jours et se terminaient par des agapes auxquelles prenaient part tous les confrères sans distinction d'ordre et de rang.

La Frérie Blanche prit de l'importance dans le cours des temps. Nous n'en voulons pour preuve que la bulle de Paul V, datée du 16 avril 1619, la comblant de riches faveurs spirituelles. Nous renvoyons aux pièces justificatives le texte de cette bulle que nous résumons ici :

Le Souverain Pontife accorde aux pieux confrères une indulgence plénière : 1° au jour de leur entrée dans la dite confrérie ; 2° une autre indulgence à l'article de la mort ; 3° une nouvelle indulgence plénière au jour de la fête de la Visitation de la Sainte Vierge, fête patronale de la confrérie ; 4° sept ans et sept quarantaines pour la visite de l'église Notre-Dame aux principales fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Vierge ; 5° Sa Sainteté « *relâche* » encore tous et chaque confrère de soixante jours de pénitence pour *chaque œuvre de miséricorde* donnée soit aux vivants, soit aux âmes du purgatoire.

Le zèle des confrères pour le sanctuaire Notre-Dame mérite, à juste titre, d'être signalé. Les registres de leurs délibérations nous disent avec quel soin pieux ils veillaient à ses décors et à la splendeur de leur assemblée annuelle.

Voici quelques-unes de ces délibérations : En 1655, l'assemblée décide de donner à Notre-Dame pour le grand autel « un tableau de dimension dans lequel sera représentée l'Assomption de la Sainte Vierge, Mère de Dieu », avec cette inscription : « Due à la munificence des confrères de la Frérie Blanche ».

Quelques années plus tard, c'est une tapisserie de velours qui sera tendue au chœur de Notre-Dame au jour de l'assemblée annuelle. Cette tapisserie devra porter en lettres : « Donnée par Messieurs les Confrères de la Frérie Blanche (1676) ».

Nouvelle délibération (1684) pour offrir à Notre-Dame de Guingamp un dais pour les processions du Saint-Sacrement. Et comme le dais ne paraît pas répondre à la munificence rêvée, on remet à M. le Marquis de Carnavalet le soin de le faire orner « suivant les vues de la Frérie ».

Notons pour mémoire l'achat d'une chaire plus en rapport avec l'architecture de l'église.

Dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle la Frérie Blanche participe aux dépenses pour une balustrade en fer doré, armoriée aux armes du comte de Toulouse, qui doit environner et fermer le pourtour du chœur.

Et c'est ainsi que la renommée des dons insignes qui venaient enrichir son trésor, comme, d'autre part, les faveurs spirituelles des Souverains Pontifes rendaient célèbre dans toute la province le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours.

« On se voua à la Madone armoricaine, Mère du Christ, et dispensatrice de ses grâces, et chaque année vit grossir la foule des pèlerins qui venaient remercier ou implorer. » (ROPARTZ, Tiers-Etat).

## CHAPITRE III

LE PORTAIL  
AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

*Affluence considérable des pèlerins. — Leur piété eucharistique. — Le Pardon de Guingamp. — Indulgence d'Alexandre VII. — Ex-voto au Portail Notre-Dame. — Inventaire de son Trésor.*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, d'importantes restaurations furent faites au Portail Notre-Dame de Bon-Secours. Nous citons textuellement les données des archives qui mettent en relief l'importance **de plus en plus grande** du Pèlerinage.

Le 16 juillet 1669, la communauté de ville ratifie le traité fait par le sieur de Lermo, gouverneur de l'église pour l'embellissement de la chapelle de Bon-Secours et l'autorise à retirer les maisons y joignantes.

Le 20 juin 1670, une nouvelle délibération autorise la construction d'un autel du Portail et entreprend un procès au sujet de deux petites maisons y joignant, dont le gouverneur de l'église demande le retrait, « attendu, dit celui-ci, que celui qui a le fonds et le solide a le droit de bâtir et d'élever jusques au ciel ».

La communauté de ville se réunit à nouveau le 6 octobre 1672 et invite le sieur de Lermo à

se diriger d'après l'avis du conseil, au sujet de l'opposition à lui faite contre l'agrandissement de la chapelle de Bon-Secours. Tous ces projets d'agrandissement et d'embellissement nécessitèrent l'intervention de Mgr Balthasar Granger, évêque de Tréguier (1645-1679) et celle de Son Altesse Seigneuriale Louis-Joseph, duc de Vendôme et de Penthièvre, seigneur de Guingamp.

Vers cette époque encore, selon une tradition constante, fut placée sur son socle de granit, sans doute pour remplacer une plus ancienne, la statue actuelle de Notre-Dame de Bon-Secours, que la même tradition affirme être venue de Marseille.

Tout ce qui concerne le portail Notre-Dame est chose sacrée dans l'histoire du pèlerinage. Aussi nous citons l'acte testamentaire du 10 novembre 1661 de Mme Marie Fougère, veuve de Nicolas Lautois, instituant une rente annuelle de : 37 l. 10 tournois, à perpétuité, pour l'entretien d'une lampe, nuit et jour, devant l'image de Notre-Dame de Guingamp. De plus, le 10 août 1669, Alexandre Bourdon, maître fondeur de la ville de Morlaix, reçoit du sieur de la Foraye, administrateur bienveillant de la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp la somme de 140 livres pour une cloche fournie par lui, pour la dite chapelle. La dite cloche pesant 180 livres.

Les archives aiment à mettre en relief l'affluence des pèlerins qui grandit chaque jour, et le caractère de véritable piété et de confiance

qui les anime. Il existe à cet égard de curieuses délibérations. C'est d'abord une requête (1679) du gouverneur de l'église « noble homme François Le Bodin, seigneur de Lermo », qui, malgré sa bonne volonté, ne « pouvant suffire à tou », réclame de la communauté de ville « un coadjuteur de probité » pour l'aider dans ses fonctions délicates, et notamment prendre à sa charge tout ce qui concerne la *dévotion au Portail Notre-Dame* où l'affluence des pèlerins augmente sans cesse et est devenue considérable. D'autre part, la communauté de ville enregistre la fondation de Guy Le Carzer, sieur de Kergroas, procureur de la juridiction ducale de Guingamp, (le 25 janvier 1684). Guy Le Carzer alloue une rente annuelle de 18 livres, payable à l'un des prêtres, chapelains de l'église Notre-Dame de Guingamp, qui dira les litanies et bref l'examen de conscience chaque jour de l'année au Portail de Notre-Dame de Bon-Secours.

Les archives de cette époque deviennent de plus en plus édifiantes. Elles nous parlent de la grande dévotion des pèlerins, et de la multitude qui accourt de toutes parts, au jour de son grand Pardon.

En février 1671, une requête du prêtre-sacriste exige impérieusement de la communauté de ville, « qu'on augmente de deux boisseaux par an, la quantité de froment nécessaire pour la confection des pains d'autel ». Cette requête démontre la piété eucharistique des pèlerins.

D'autre part, une nouvelle requête du gouverneur, seigneur de Lermo, sollicite l'autorisa-

tion de prélever sur les offrandes au Portail Notre-Dame une somme de « trois cents livres pour être allouée aux recteurs de Notre-Dame, en raison du surcroît d'occupations que leur oc-



casione l'administration aux pèlerins des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ». (1680).

Remarque intéressante : dès cette époque, les prêtres des paroisses environnantes doivent se

rendre à Notre-Dame pendant les jours du Pardon, pour aider MM. les Recteurs d'icelle dans l'administration aux pèlerins des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

C'est avec plaisir et fierté que les dévots serviteurs de Notre-Dame de Bon-Secours constatent dès cette époque ce caractère de véritable piété que le pèlerinage gardera dans la suite des temps. Les générations futures se montreront les fidèles gardiennes des saines traditions. Et lors des grandes solennités du couronnement en 1857, le cahier de la paroisse enregistra ce chiffre considérable de trente mille communions, et de cinquante mille, lors du grand pèlerinage qui réunit en 1874 la Bretagne entière aux pieds de sa Patronne.

De nouvelles faveurs de l'église encouragent la dévotion au portail Notre-Dame. Sur les instances de Mgr Balthasar Grangier, Alexandre VII accorde une indulgence plénière au jour du grand Pardon annuel pour la visite de l'insigne sanctuaire marial. Le 1<sup>er</sup> juillet 1680, Innocent XI accorde une nouvelle indulgence plénière pour le jour de l'Assomption, et, de plus, une indulgence de 100 jours une fois la semaine à ceux qui assisteraient au chant ou à la récitation des litanies dans l'église Notre-Dame.

Dès cette époque, nous assistons à une véritable efflorescence d'œuvres et fondations mariales, dans la cité guingampaise.

Le 8 décembre 1661, le sieur René Pinart, seigneur de Cadolan, institue une rente annuelle, relative au salut solennel qui doit se donner chaque jour de l'octave de l'Immaculée-Concep-

tion. Bientôt, de nouvelles fondations règlent les solennités de l'octave dont la messe, chaque jour, doit être annoncée au son de toutes les cloches. Le 16 mai 1680, de pieux fondateurs, originaires de Saint-Mathieu de Morlaix, orientent leur cœur vers le sanctuaire marial de Notre-Dame *du Vrai-Secours de Guingamp* et fondent pour le 8 décembre, jour de *l'Immaculée-Conception*, un « service solennel, à chacun an à perpétuité ».

Le 16 septembre 1689, demoiselle de Kerscabin, dame de Lanloup, institue une rente pour la fondation d'une confrérie en l'honneur de l'Immaculée-Conception.

C'est l'une des gloires du sanctuaire de Guingamp, d'avoir vu s'épanouir dans son enceinte, cette importante confrérie des Bourgeois de la Cité, sous le vocable de l'Immaculée-Conception, près de *deux cents ans* avant la proclamation du dogme par Pie IX, le 8 décembre 1854.

Mais c'est aussi une gloire pour la cité mariale de Guingamp d'avoir vu naître et s'affermir dans son enceinte, sous l'influence des Religieuses de Notre-Dame de la Charité du Refuge, le *Tiers-Ordre* ou la *Confrérie de la Mère Admirable*. Cette confrérie va bientôt se répandre de Guingamp dans les diocèses de Saint-Brieuc, Tréguier et Saint-Malo. Les membres de cette confrérie rendront à l'Eglise les plus grands services dans les jours sombres de la Révolution, en travaillant dans le rayonnement de leur activité, à la préservation de la Foi dans nos paroisses et l'enseignement de la doctrine chrétienne aux jeunes enfants.

Si les archives de Notre-Dame aiment à mettre en relief, la piété eucharistique des pèlerins de Guingamp, l'intensité de leur confiance en la Vierge, Mère du Bon-Secours, elles disent aussi le témoignage de reconnaissance pour les grâces et faveurs obtenues. Nous citons, ici, les principales pièces du trésor de Notre-Dame dans le cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (1) :

1° Un riche ornement pour la confection duquel la communauté de ville alloue une somme de 800 livres : l'étoffe de très grande valeur provenait de deux robes blanches offertes à Notre-Dame par deux nobles fiancées ;

2° douze habits complets de la statue offerts par la générosité des fidèles ;

3° douze devants d'autel où étincellent l'or, l'argent et les pierreries ;

4° une grande couronne pour la statue ;

5° trois sceptres ;

6° trois autres couronnes de moindre importance ;

7° six lampes ;

8° de nombreux médaillons d'or et d'argent ;

9° un petit portrait d'enfant en argent ;

(1) - Le trésor Notre-Dame avant la Révolution était des plus considérables. Nous ne pouvons énumérer ici les croix de procession, ostensoirs, calices, ornements précieux, offerts à Notre-Dame dans le cours des siècles. Nous bornons notre énumération plus spécialement au Portail.

10° un autre portrait d'enfant en argent ;

11° de nombreuses croix d'or et d'argent ;

12° 22 cœurs d'argent ;

13° 5 chapelets à grains d'argent ;

14° un petit coffre garni d'argent ;

15° une table d'argent ;

16° l'image du vœu de la Vierge qui représente la figure de Notre-Dame avec la présentation de la ville à ses pieds ;

17° la croix d'or de Monseigneur Charles de Blois ;

18° l'ornement rouge de Mgr Charles de Blois, consistant en « chasuble, tunique et devant d'autel de même, et la chape différente du dit ornement » ;

19° et enfin une quantité considérable de bagues en or, en argent (1) et en cuivre. Celles-ci en « nombre incalculable » prouvent combien profonde est dans le peuple la vénération pour Notre-Dame de Bon-Secours, combien vivace la confiance en sa toute-puissante intercession.

Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre, qu'en mentionnant les nombreuses délibéra-

(1) - Les alliances en or, en argent devaient être nombreuses. Une délibération du 11 mai 1732 décide de les retirer du trésor « ainsi que la vaisselle d'argent qui pourrait s'y trouver » pour en faire un **ensoir** et une **grande lampe** pour le service de Notre-Dame.

tions de la communauté de ville dans le cours du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, pour pourvoir au bon ordre pendant les jours et spécialement la nuit du grand Pardon. Elles se terminent ordinairement ainsi : « *Le tout, pour la plus grande dévotion du peuple à Notre-Dame de Bon-Secours* ».

Et c'est ainsi que s'accumulaient les riches trésors de grâces et de piété qui constituaient pour la cité mariale de Guingamp et son insigne sanctuaire, le plus précieux héritage des siècles.

Hélas! cet héritage des siècles et de la foi chrétienne, la Révolution, d'inspiration satanique, ne pouvait le respecter.

Mais si, comme tous les sanctuaires, celui de Notre-Dame de Bon-Secours fut enlevé au culte, du moins, ne connut-il pas les orgies, les horreurs de la déesse Raison. Il plut à la Vierge d'en préserver sa demeure.

## CHAPITRE IV

### LE PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

*Attentat sacrilège au Portail Notre-Dame. — Quand même! — La liberté rendue aux Cultes. — Restauration du Pèlerinage en 1805.*

Pendant les jours sombres de la Révolution, l'église Notre-Dame servit d'écurie, et le Portail, de corps de garde. Cette destination préserva le sanctuaire insigne de la Vierge-Immaculée du culte infâme de la déesse Raison. Et toute la rage des cohortes révolutionnaires ne put enlever de l'âme du peuple le nom si doux de la « Dame au Bon-Secours, *Itron-Varia-Wir-Zikour* ». La tradition constante vous affirmera en effet que, malgré tout, *au soir du samedi qui précède le premier dimanche de juillet, les pèlerins affluaient encore à Guingamp et refaisaient dans le silence et la prière leur « tour de procession ».*

En 1802, l'église fut restituée au culte, et, deux ans plus tard, le Portail fit retour à l'administration fabricienne (mai 1804).

Ce fut avec enthousiasme que cette dernière nouvelle fut accueillie des populations.

Et dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet 1805, la veille de son grand Pardon, Notre-Dame reparut sur son piédestal plusieurs fois séculaire, à la suite des incidents que voici (1) :

« Au milieu des excès et des abominations qui eurent lieu en 1793, cette statue ne fut pas épargnée. On ordonna de l'abattre et de la mutiler ainsi que celles des Apôtres, qui se trouvaient placées au Portail. Lorsque la statue de la Vierge vint à tomber, la tête se détacha du buste. Un de ceux qui étaient commandés pour cette exécution impie, et qui en frémissait d'horreur, trouva le moyen de soustraire cette tête et de la garder chez lui. Au jubilé de 1805, cet homme s'adressa à moi, au tribunal de la Pénitence et me fit la déclaration d'avoir cette tête, qu'il était disposé à me la rendre, à condition expresse que personne ne sût qu'il avait dû concourir à l'abattre et qu'il l'avait gardée. Il me la remit, en effet, et j'exigeai de lui de m'attester avec serment que la tête qu'il me remettait était celle de la statue qui existait autrefois dans le Portail de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp. Il consentit à faire ce serment, mais en ma seule présence et à condition que je n'en eusse dressé aucun acte par écrit et que cette tête serait placée sans cérémonie, ce qui fut fait dans le plus grand secret dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet 1805, après avoir néanmoins fait prudemment reconnaître cette

(1) - Nous transcrivons ici la relation exacte de M. Lagain, curé de Guingamp à cette époque, le seul témoin qui puisse nous renseigner à cet égard.

tête par deux anciens gouverneurs de Notre-Dame, Messieurs Douarin et Limon du Tumeur. »

Mais l'état de délabrement de la chapelle était tel qu'une souscription publique fut jugée nécessaire pour un premier travail de restauration. Elle fut rapidement couverte, grâce aux générosités des fidèles de la ville et du canton de Guingamp. (1)

(1) - Séance du 11 floréal en l'an XII, tenue par les membres de l'administration de l'église .....

« 2<sup>e</sup> Considérant que la chapelle dite du Portail de la Vierge va être incessamment évacuée et que l'on va travailler à son rétablissement, arrête qu'il en sera donné avis aux habitants de Guingamp, ainsi qu'à ceux des communes voisines, qui ont témoigné prendre le plus vif intérêt dans ce rétablissement et qu'en conséquence, il sera établi un tronc propre à déposer les offrandes que les fidèles donneront pour faire face à la dépense de cet objet ».

DE CADIGNAN,

Alexandre GARLAN,

AUFFRAY.

## CHAPITRE V

LE PÈLERINAGE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*Premières restaurations au sanctuaire. — Mgr le duc d'Angoulême au Portail Notre-Dame. — Dons princiers de la duchesse de Berry et la comtesse de Chambord. — Mgr Le Mée. — Nouvelles restaurations. — Faveurs précieuses accordées par Rome au sanctuaire : le Couronnement 1857. — Erection d'une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours. — Nouvelles indulgences.*

Les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle se passèrent dans une suite de restaurations auxquelles présida la vigilante administration de MM. Lagain, Guyader et Guyomard, curés de Guingamp, éclairés dans leurs efforts par Nos Seigneurs Cafarelli et Le Groing de la Romagère, évêques de Saint-Brieuc. Mais ces restaurations étaient forcément partielles et consacrées aux nécessités les plus urgentes, peu conformes d'ailleurs aux grandes lignes d'architecture du monument. (1).

(1) - Une délibération du 14 brumaire an XII nous montre « l'église en très mauvais état, non seulement pour les décorations, mais encore pour les couvertures, les vitrages, les murs dont plusieurs sont lézardés entre les tours, les piliers qui menacent ruine ».

Signalons pour cette époque, le pèlerinage de Mgr le duc d'Angoulême, le 25 juin 1814. Son Altesse Royale fut reçue officiellement au portail Notre-Dame, richement décoré pour la circonstance. Le prince était accompagné du comte de Ferrières.

Bientôt la duchesse de Berry (1823) envoyait à Notre-Dame une magnifique bannière brodée en grande partie par elle-même.

La comtesse de Chambord, au lendemain de son mariage avec l'héritier des rois de France, Henri V, envoyait à Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp, la moitié de ses robes de noces, tandis que l'autre moitié allait enrichir le trésor de Notre-Dame de Bétharam, Patronne du Béarn et de Henri IV. Ces dons royaux renouaient pour un moment, les antiques relations qui unissaient au sanctuaire de Guingamp, la Maison de France, dont les fils aînés portèrent dans l'histoire les titres de *Dauphin de France et duc de Bretagne*. (2).

De nouvelles restaurations étaient nécessaires au sanctuaire.

Il était réservé à Mgr Le Mée, dans une visite pastorale en 1845, d'en indiquer le plan général, qui, depuis, méthodiquement exécuté, a fait de l'église de Guingamp l'une des plus cu-

(2) - C'est le titre donné par François I<sup>er</sup> à son fils, lors d'une transaction à propos du Portail de Notre-Dame de Guingamp.

rieuses et l'une des plus pieuses de la Bretagne. (1).

Mgr Le Mée trouva de fidèles interprètes de sa pensée en MM. Robin, curé de Guingamp, et Le Goff, son dévoué vicaire.

L'exécution du plan fut confiée à M. Darcel, architecte à Paris, qui rencontra des collaborateurs de premier ordre dans MM. Ropartz et Blaise, membres du Conseil de Fabrique.

Ce serait le moment de récapituler ici les sommes consacrées à la restauration du sanctuaire depuis un demi-siècle. Ce travail dirait la toute-puissance de ces deux grands ressorts des œuvres chrétiennes : la charité privée et une saine initiative personnelle.

Mais ces grands travaux n'étaient que les préliminaires matériels et nécessaires des faveurs insignes que la divine Providence réservait pour cette dernière période du XIX<sup>e</sup> siècle à Notre-Dame de Guingamp. La première en date comme en dignité est celle du couronnement.

La première idée d'obtenir de Rome les faveurs du couronnement pour Notre-Dame de Bon-Secours est entièrement due à M. l'abbé

(1) - Nous aimons à citer un curieux article de la *Bretagne Touristique*. L'auteur, comparant ensemble les trois sanctuaires de Tréguier, Quimper et Guingamp, n'hésite pas à donner la préférence à Notre-Dame de Bon-Secours pour l'impression de mysticisme moyenâgeux qui saisit le pèlerin ou le visiteur en entrant dans le sanctuaire.

Robin, gardien de son sanctuaire. Il ne fit part de son projet qu'à son vicaire dévoué M. l'abbé François Le Goff, et la chose fut tenue secrète. M. Robin profita de la présence à Rome d'un de ses amis intimes, M. l'abbé Maupied, ancien professeur de la Sorbonne, pour faire ses premières démarches. Elles furent accueillies grâce aux efforts de Mgr de Falloux, chanoine de la Basilique vaticane, étroitement uni par des liens d'amitié à M. Maupied. Mais pour un résultat effectif, il fallait de l'Ordinaire du lieu, un triple témoignage attestant l'antiquité, la popularité, et la vertu miraculeuse de la Madone à couronner. Ces trois caractères, qui distinguent le pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours étaient et sont encore de notoriété publique. Le témoignage demandé ne se fit pas attendre et Mgr Le Mée se hâta d'appuyer de sa haute autorité les instances qui lui étaient faites.

Et, le 16 mai 1857, au nom de Pie IX, glorieusement régnant et de l'insigne Chapitre de la Basilique vaticane, le cardinal Mathéi, archevêque de Saint-Pierre, « décrétait et mandait de grand cœur que les statues de la Vierge, Mère de Dieu, Notre-Dame de Bon-Secours et de l'Enfant-Jésus seraient décorées de couronnes d'or. » (1).

(1) - Nous empruntons au journal *l'Univers* du 16 septembre 1857, les lignes suivantes :

« Depuis quelques années, plusieurs images vénérées de la Très Sainte Vierge ont été solennellement couronnées au nom du Souverain Pontife ; mais en

Le même décret désignait Mgr Le Mée, évêque de Saint-Brieuc, pour accomplir au nom de Pie IX, l'auguste cérémonie.

Ce décret fit époque dans l'histoire religieuse de la Bretagne. Les générations contemporaines ont gardé le souvenir de l'émotion et de l'enthousiasme de la vieille province, lorsque Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc en fit la publication officielle, fixant en même temps, au 8 septembre de la même année les solennités du couronnement.

Les limites de cet ouvrage ne nous permettent pas de descendre dans les détails des solennités qui se déroulèrent à Guingamp les 8, 9 et 10 septembre 1857. Mais nous ne pouvons résister à l'envie de citer encore une fois leur historiographe, M. Ropartz, qui a mis parfaitement en relief leur caractère insigne on peut dire national :

autorisant cette intéressante cérémonie et en l'enrichissant de grâces spirituelles, « Rome laissait aux fidèles, le soin de fournir le diadème » dont il voulait orner le front de leur statue de prédilection. Mais l'honneur fait, en 1853, au sanctuaire de Notre-Dame-des-Victoires de Paris, et en 1857, à celui de Notre-Dame de Guingamp, a été encore plus grand. Le Saint-Siège a procédé à un examen approfondi du culte rendu, dans ces deux églises, à la Mère de notre Sauveur, et le Chapitre de la basilique du Vatican, usant de son privilège de décerner la couronne d'or aux images les plus recommandables par les signes de la protection divine, « a envoyé de Rome les riches insignes de la royauté », pour en décorer les statues de Paris et de Guingamp. »

« Ceux qui n'ont pas été témoins de ce grand spectacle n'ont pas vu la Bretagne chrétienne dans un de ses plus beaux jours. A toutes les fenêtres des maisons, merveilleusement tendues et pavoisées, des milliers de spectateurs ; sur la place, dans la rue, vingt mille hommes recueillis et le front découvert attendaient le cortège ; et les maisons de la rue ne suffisant pas, sur



les toits même, on avait dressé des plates-formes en planches, où se pressaient les curieux. Au-dessus des bruits de la foule qui ressemblaient au bruit de la mer, on entendait la musique, les tambours, les chants sacrés, les cloches à toute volée, et, par dessus tout, les canons, que la compagnie d'artillerie de Saint-Brieuc avait bien voulu amener à Guingamp, pour que rien ne manquât au programme tracé par Rome...

« Le clergé était innombrable : plus de six cents ecclésiastiques en costume de chœur marchaient en deux files ; puis, venaient les chanoines avec leurs insignes divers. Enfin, portée par des prêtres, sur un riche brancard et sous un dais de satin bleu semé d'hermines d'argent, apparaît la statue vénérée.

« Elle avait revêtu une robe blanche brodée de lys d'or et un manteau bleu de ciel, semé d'hermines d'argent, offerts par la munificence de deux ou trois familles guingampaises.

.....

.....

« Le moment solennel approche. Au milieu de l'émotion générale, environné de Nos seigneurs les évêques présents à la cérémonie, Mgr Le Mée place les couronnes d'or sur la tête de l'Enfant-Jésus, puis sur Celle de sa divine Mère, en prononçant la dévote formule :

*« Comme nous vous couronnons sur la terre, faites que nous méritions d'être couronnés par Jésus-Christ de gloire et d'honneur dans les Cieux. Ainsi soit-il. »*

Quatre évêques et un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques assistaient Mgr Le Mée. C'étaient Nosseigneurs de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis) ; Robiou, ancien évêque de Coutances ; Pellerin, évêque de Biblos ; Sergent, évêque de Quimper.

Et c'était bien l'esprit de foi qui animait les vaillantes populations de la Bretagne en ces grands jours du couronnement de Notre-Dame,

puisque les cahiers de paroisse constatent trente-mille communions au cours des solennités.

Sur les instances de Mgr Le Mée, Rome voulut perpétuer le souvenir du couronnement en accordant de nouvelles et riches indulgences pour le jour anniversaire et son octave.

D'autre part, l'évêque de Saint-Brieuc, pour faire mieux pénétrer dans les masses l'esprit et le but de ces grandes solennités, érigeait dans le sanctuaire insigne de Guingamp une pieuse association sous forme de *confrérie*, pour honorer la Vierge-Immaculée sous le titre si doux de Notre-Dame de Bon-Secours et solliciter d'Elle sa puissante protection dans tous les dangers et nécessités de la vie et surtout à l'heure de la mort.

Cette confrérie était bientôt approuvée de Rome, et au nombre des faveurs et indulgences qui vinrent l'enrichir, il en est une très spéciale accordée par Pie IX :

*« C'est que toutes les fois qu'un prêtre séculier ou régulier d'un ordre, congrégation ou institut quelconque célébrera au susdit autel la messe pour l'âme d'un chrétien fidèle quelconque de la susdite confrérie, qui aura passé de ce monde uni à Dieu dans les liens de la charité, cette âme obtienne du trésor de l'Eglise par mode de suffrages une indulgence telle que par ces suffrages de mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints, elle soit, s'il plaît à Dieu, délivrée des peines du purgatoire. »*

Cette faveur précieuse accordée par Pie IX fut le dernier témoignage d'affection de l'évêque de Saint-Brieuc pour Notre-Dame de Bon-Secours. Mgr Le Mée mourait bientôt et méritait sans doute, de recevoir à son heure dernière la couronne d'immortalité des mains de Celle qu'il avait lui-même couronnée sur la terre.

## CHAPITRE VI

### LE PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS ET LES ÉVÊQUES DE SAINT-BRIEUC

*Mgr Martial. — Consécration du Diocèse à Notre-Dame de Bon-Secours (13 janvier 1859). — Affiliation du Sanctuaire à Sainte-Marie-Majeure (30 mai 1859). — Nouvelles faveurs spirituelles de Rome (31 mai 1859). — Mgr Martial au grand Pardon de Notre-Dame (2 juillet 1859). — Le Cardinal Donnet (1861). — Mort de Mgr Martial.*

L'un des premiers actes de Mgr Martial, le nouvel évêque de Saint-Brieuc, fut d'orienter son âme vers le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours.

Et, le 13 janvier 1859, Sa Grandeur vint elle-même à Guingamp lui consacrer sa personne, son diocèse, son épiscopat. Et comme témoignage de cette consécration, elle donnait au Portail Notre-Dame une lampe en argent qui, « en brûlant jour et nuit rappellerait aux fidèles qu'ils les chargeait de prier Notre-Dame de Bon-Secours pour leur évêque et tout son diocèse ».(1).

(1) - Voir pour l'inscription la partie descriptive, page 45.

Le saint évêque voulut de plus graver sur le bronze le souvenir de cette consécration dont l'ex-voto reluit encore près de l'autel du Portail.

Un nouvel honneur était bientôt réservé au sanctuaire : c'était son affiliation à Sainte-Marie-Majeure de Rome ; honneur insigne accordé par les Souverains Pontifes aux sanctuaires les plus remarquables par leur antiquité et leur grand concours de peuple. Cette faveur signalée permet au pèlerin de Guingamp de gagner un grand nombre d'indulgences attachées à la visite de Sainte-Marie-Majeure à Rome. Elle est datée du 30 mai 1859. Et le lendemain, Pie IX octroyait encore à Mgr Martial, pour son sanctuaire de prédilection, la faveur d'une indulgence plénière pour chaque jour de l'année à la libre volonté du pèlerin (31 mai 1859).

S. G. Mgr l'évêque de Saint-Brieuc vint elle-même présider les solennités du pèlerinage annuel au mois de juillet de cette même année.

Sa présence, cette fois, était une protestation contre certaines influences qui prétendaient — dans quel but ? — pour quel motif ? — contre-carrer le magnifique essor que prenait dès lors le pèlerinage. Sa Grandeur voulut tout voir, tout juger par elle-même. Et son cœur d'apôtre et d'évêque fut tellement ému au spectacle grandiose qui s'offrit à lui, qu'il fit, aux pieds de Notre-Dame, la *promesse solennelle* de revenir *chaque année*, présider les fêtes de son grand Pardon.

Cette même année, l'Evêque instituait et célébrait lui-même pour la première fois la messe

de minuit, dite messe des pèlerins, qui, précédemment, se célébrait à l'aurore.

Aux solennités de la Pentecôte de l'année suivante, Mgr Martial revenait encore au sanctuaire de Guingamp, accompagné cette fois d'un prince de l'Eglise, S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. La présence du saint archevêque fut l'occasion de grandes solennités. Et pour mieux attirer sur sa personne et son diocèse les faveurs de Notre-Dame de Bon-Secours, Son Eminence s'inscrivit elle-même dans les rangs de sa confrérie.

Hélas ! cette visite était la dernière au sanctuaire du vénéré prélat, ange tutélaire de l'église de Saint-Brieuc. Mgr Martial mourait bientôt, mais trouvait un fervent héritier de son amour pour Marie dans la personne d'un fils dévoué de Notre-Dame de Fourvière, Mgr David.

## CHAPITRE VII

LE PÈLERINAGE  
DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS  
ET LES ÉVÊQUES DE SAINT-BRIEUC

(SUITE)

*Mgr David (1862-1882). — Nouvelle consécration du Diocèse à Notre-Dame : don commémoratif. — M. le chanoine Robin, gardien du Sanctuaire, vicaire général honoraire ; sa mort. — M. l'abbé Chatton, curé de Guingamp (1866-1871). — Grandes solennités au sanctuaire de Guingamp. — Vœu de la guerre (1870). — M. Galerne, curé de Guingamp (1871-1882). — Grand Pèlerinage en (1874). — Le Cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, au Pardon de Guingamp (1882). — Mort de Mgr David (27 juillet 1882).*

Mgr David, au mois de janvier 1863, visitait pour la première fois le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours. A l'exemple de son vénéré prédécesseur, Sa Grandeur consacrait à la Vierge son épiscopat et son diocèse. Quelques mois plus tard l'Évêque rappelait le souvenir de cette consécration en faisant don à Notre-Dame de Bon-Secours d'un calice en or, incrusté de mosaïques romaines, relevées de filigranes dans le style de l'église.

Bientôt, nouvelle marque de sa considération, Mgr David élevait à la dignité de vicaire général honoraire le bien digne gardien du sanctuaire, M. le chanoine Robin. Hélas! le nouveau vicaire général ne devait pas jouir longtemps de l'honneur qui lui était dévolu : il mourait le 25 décembre 1865, plein de mérites. Dernier témoignage de respect et de vénération pour sa personne, ses ouailles lui ont érigé son monument à l'ombre de ce même sanctuaire à la gloire duquel il avait consacré toute son âme et tout son cœur.

Mgr David lui donna pour successeur un fidèle serviteur de la Vierge, M. l'abbé Chatton, dont l'ouvrage, *Levr Bugale Mari* (1) venait de faire connaître à la Bretagne bretonnante, l'esprit et le caractère de la véritable dévotion à Marie, Mère de Dieu.

Dès les premiers jours de l'administration de M. le chanoine Chatton, de nouvelles et grandes solennités attiraient l'attention sur le sanctuaire de Guingamp. C'étaient le triduum de la béatification de Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, comtesse de Guingamp ; — puis, bientôt, la translation des restes de Mgr Le Mintier, dernier évêque de Tréguier, cérémonie qui attira au sanctuaire les évêques de la province : Mgr Brossais Saint-Marc, évêque de Rennes ; Sergent, évêque de Quimper ; Bécél, évêque de Vannes ; David, évêque de Saint-Brieuc.

(1) - Le livre des Enfants de Marie.

L'année suivante, Mgr David revenait à Notre-Dame et présidait la translation au sanctuaire des reliques de saint Vincent, martyr. Le 24 mai 1870, M. Chatton recevait dans son église curiale la paroisse de Saint-Martin de Morlaix et 1.200 pèlerins accourus pour terminer aux pieds de leur Madone préférée les cérémonies du mois de Marie.

C'était le prélude des grands supplications qui allaient retentir sur le sol de la Bretagne, pour attirer sur les armées françaises le bon secours de Celle dont le nom est terrible comme une armée rangée en bataille.

.....

.....

La guerre de 1870 étale partout ses horreurs. L'ennemi menace déjà les marches de la vieille Armorique. L'angoisse est dans tous les cœurs. Comme au grand jour de Lépante, toutes les âmes se tournent vers Marie.

.....

.....

Au soir du 8 décembre 1870, l'église de Guingamp présentait un spectacle émouvant. Une foule immense emplissait les nefs, la tristesse dans l'âme. Elle venait dans une supplication suprême implorer une fois encore la Vierge au Bon Secours. Le dévoué pasteur de la paroisse, M. Chatton, interprète des sentiments unanimes, terminait son allocution par ces paroles :

« Ecoutez, ô bonne Mère, écoutez le vœu de vos enfants. Si vous nous préservez des flots de

l'invasion, nous le jurons, nous n'oublierons pas ce bienfait, mais un jour, et bientôt, nous reviendrons à votre autel, chanter l'hymne d'action de grâces ; et un monument de notre reconnaissance, digne de Celle qui est à la fois



notre Mère, notre Dame, notre Reine, éternisera le souvenir de ce nouveau trait de votre protection. »(1).

La prière confiante fut exaucée. Le soir du 17 janvier 1871, la Vierge, Mère de Dieu, Bon-

(1) - Ce vœu de la guerre, dont l'initiative est due à M. Chatton, fit écho en Bretagne et fut renouvelé à Notre-Dame de Quintin, à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rennes et à Notre-Dame d'Espérance de Saint-Brieuc, le 17 janvier 1871.

Secours de l'Eglise et des Nations, daignait apparaître aux marches de Bretagne et, toute-puissante, arrêtait l'ennemi.

Suivant la promesse, les vitraux dans le sanctuaire et le marbre au Portail Notre-Dame rappellent aux pèlerins et aux visiteurs ce nouveau bienfait de la Mère de Dieu.

Sur le marbre, le pèlerin peut lire :

A NOTRE-DAME DE BON-SECOURS,  
LA VILLE DE GUINGAMP RECONNAISSANTE.

*L'armée prussienne menaçant nos frontières,  
un vœu solennel a été fait,  
ET LA BRETAGNE A ÉTÉ SAUVÉE.*

Le vitrail, dans l'intérieur de l'église, nous montre la France au milieu des ruines pleurant les plus chers de ses enfants. Mais la Vierge au Bon-Secours apparaît dans la nue et l'ennemi fuit épouvanté.

Ce double monument ne devait pas être le seul témoignage de la reconnaissance à Notre-Dame de Bon-Secours.

Le 3 octobre 1872, Mgr Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, instituait dans l'église Saint-Aubin, une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours, avec obligation pour elle de s'affilier à celle de Guingamp.

Quelques mois plus tard, Mgr David convoquait la Bretagne entière aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours pour un acte solennel de reconnaissance. Ce fut l'occasion du grand pèlerinage de 1874.

Cependant, l'évêque de Saint-Brieuc appelait près de sa personne aux honneurs du canonicate titulaire, M. l'abbé Chatton et lui donnait pour successeur à Guingamp M. Galerne, ancien vicaire de la même paroisse.

Dès les premiers mois de son administration, M. Galerne dut s'occuper des préliminaires du grand pèlerinage de 1874. Nous ne pouvons descendre dans les détails de cette grande manifestation de la foi bretonne et de sa confiance en Marie.

Nous empruntons à la chronique consignée dans les cahiers de paroisse, son caractère et l'esprit qui l'anima :

« Le pèlerinage de 1874 se fit, nous dit-elle, dans de belles proportions de nombre et un esprit de foi tel qu'aucune autre localité de France n'a pu présenter un spectacle plus édifiant.

« Les solennités durèrent trois jours : les 4, 5 et 6 juillet. Elles se déroulèrent sur la place du Vally où chaque jour se chanta l'office pontifical. Un magnifique autel gothique, dont la voûte et la tour pyramidale s'élevaient dans les airs, se voyait environné des évêques et des dignitaires ecclésiastiques, pendant que la foule immense des pèlerins évoluait dans l'enceinte qui leur avait été réservée.

« On compta cent mille pèlerins et les archives mentionnent cinquante mille communions dans le sanctuaire. Cinq évêques rehaussaient de leur présence, l'éclat de la cérémonie. C'étaient : NN. SS. de la Hailandière, évêque de

Vincennes (Etats-Unis) ; Epivent, évêque d'Aire ; Le Breton, évêque du Puy ; Hugonin, évêque de Bayeux ; Bécél, évêque de Vannes ; et autres dignitaires ecclésiastiques entourant l'évêque du diocèse, Mgr David. (1)

Ces fêtes montrèrent une fois de plus la place éminente que tiennent dans l'histoire religieuse de la Bretagne, la dévotion et le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp.

La preuve la plus frappante que le sentiment religieux était le seul mobile des innombrables visiteurs et pèlerins, c'est qu'on ne put constater, ajoute la chronique, un seul cas de contravention. « Aussi les employés du chemin de fer, ajoute-t-elle, d'ordinaire peu enclins au mysticisme, étaient-ils étonnés du calme, de l'ordre parfait avec lequel on quittait et on regagnait les trains. »

Dans ces grandes solennités, nous devons mentionner la présence du Grand Séminaire de Saint-Brieuc, des petits Séminaires de Plouguernevel, de Tréguier, de Dinan, et l'Institution Notre-Dame de Guingamp. Les ex-voto au Portail Notre-Dame rappellent le souvenir de leur pèlerinage et de leur consécration. Disons

(1) - Nosseigneurs les Evêques dans la matinée du lundi firent un pèlerinage à Notre-Dame de Grâces, inaugurèrent et bénirent un précieux reliquaire offert par l'Association Bretonne pour abriter les reliques saintes du Bienheureux Charles de Blois dont l'auréole rayonne sur les origines du pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours.

encore qu'un grand nombre de paroisses du diocèse s'étaient fait représenter par leurs croix et leurs bannières.

Cependant, Mgr David revenait habituellement présider les fêtes du Pardon. Sa Grandeur préparait même pour 1882 de nouvelles solennités sous la présidence de S. Em le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, assisté de l'un de ses suffragants, Mgr Germain, évêque de Coutances. Mais, hélas ! cloué sur un lit de souffrances, l'évêque du diocèse, ne put accompagner ses hôtes illustres aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours. Son appel ne resta pas sans écho près des populations bretonnes ; une foule immense y répondit conduite par un nombreux clergé. Au lendemain des grandes cérémonies de Guingamp, répondant aux souhaits de bienvenue du vénérable chapitre de la cathédrale de Saint-Brieuc, l'éminent Cardinal pouvait dire : « Plus terrible que jamais, la tempête se déchaîne contre la sainte Eglise. Heureux les peuples comme la Bretagne, qui peuvent opposer à la tempête leur foi de granit, cette foi simple et puissante qui *vient d'enfanter des merveilles au sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours.* »

Quelques jours plus tard, le 27 juillet 1882, Mgr David mourait et recevait la récompense de la fidèle affection que, comme prêtre et comme évêque il Lui avait toujours témoignée.

## CHAPITRE VIII

*LE PÈLERINAGE  
DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS  
ET LES ÉVÊQUES DE SAINT-BRIEUC*

(SUITE)

*Mgr Bouché (1882-1887) : consécration de son épiscopat à Notre-Dame de Bon-Secours. — M. le chanoine Le Goff. — Dignitaires de la province ecclésiastique de Rennes au Pardon de Guingamp. — Mort de Mgr Bouché (1888). — Mgr Laouénan (1888). — Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste (1889).*

**Mgr BOUCHÉ** : *Consécration de son épiscopat à Notre-Dame de Bon-Secours.* — L'un des premiers actes du nouvel évêque de Saint-Brieuc, Mgr Bouché, fut d'orienter son cœur et ses pensées vers le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours et d'élever à la dignité de vicaire général le vénérable M. Galerne. Quelques mois plus tard, il profitait du grand Pardon annuel pour y faire sa première visite pastorale. Les archives nous disent avec quelle émotion il saluait la sainte Madone et s'écriait dans la chaire de Notre-Dame : « Et maintenant, pèlerins de ce sanctuaire, fidèles de notre diocèse, des diocèses de Quimper et de Vannes, voulez-vous savoir ce qui a été l'attrait irrésistible de cette

visite que Nous faisons à Guingamp aujourd'hui?... Nous unir à vous ; mêler aux vôtres Nos louanges et Nos supplications ; avec vous tomber à deux genoux devant la statue vénérée de Notre-Dame de Bon-Secours.

« Ah ! Nous la connaissons depuis Notre enfance ! durant plusieurs années, il Nous a été doux et bon de l'invoquer et de la faire invoquer sur toutes les mers. (1) Mais il Nous tardait de la vénérer en ce jour par excellence, à la tête de ce pèlerinage, le plus célèbre peut-être de toute la Bretagne ; de confier à nouveau à sa toute puissante protection, notre personne, notre épiscopat, nos œuvres ; de la supplier de nous obtenir de son Fils Jésus, lumière et force, pour réaliser dans la mesure du possible ce qui nous préoccupe uniquement : la glorification de Dieu par la conservation de la Foi et de nos mœurs antiques ».

Et bientôt après, comme gage de cette consécration, Sa Grandeur s'inscrivait Elle-même dans les rangs de sa confrérie.

Nous avons dit que M. Galerne, vénéré gardien du sanctuaire, venait d'être nommé vicaire général honoraire. Le nouveau vicaire général ne jouit pas longtemps des honneurs qui lui étaient concédés. Il mourut quelques mois après en mai 1883.

M. le chanoine, Benjamin Le Goff, curé-doyen de Paimpol, fut appelé à recueillir sa succession.

(1) - Mgr Bouché, né à Rostrenen, était ancien aumônier supérieur de la Marine.

Mgr Bouché vint présider à l'installation du nouveau doyen et ce fut l'occasion pour lui de redire une fois encore les gloires du sanctuaire de Guingamp et l'efficacité de la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours.

L'évêque de Saint-Brieuc avait pris sous sa direction le pèlerinage de Guingamp. C'est à ce titre qu'il aimait à déléguer pour présider le grand Pardon annuel, les dignitaires les plus autorisés du diocèse et de la Bretagne : MM. Surieux, aumônier supérieur de la Marine (1884) ; Guérard, chanoine de la Métropole de Rennes, secrétaire général de l'Archevêché (1885) ; France, ancien vicaire général de Mgr David, ancien vicaire capitulaire du diocèse, curé de Lannion (1886) ; Provost, vicaire général de Saint-Brieuc (1887).

Sa Grandeur se promettait de revenir au sanctuaire de Guingamp (1888), accompagnée du vaillant archevêque de Pondichéry, Mgr Laouënan. La mort ne lui permit pas de réaliser son pieux désir. Ce fut, accompagné de M. Dubourg, vicaire capitulaire du Diocèse, que l'apôtre des Indes fit son pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours.

Mgr Laouënan trouvait à Guingamp un prêtre zélé dont le dévouement était depuis longtemps acquis à la gloire de l'insigne sanctuaire : M. Le Saux, curé-archiprêtre. Par ses soins, fut écrite l'une des pages les plus précieuses de l'histoire du Pèlerinage, page où brille le grand nom de Léon XIII.

En 1889, le grand Pardon de Guingamp fut

présidé par S. G. Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste et coadjuteur de Mgr l'archevêque de Rennes. L'affluence des pèlerins fut grande. Et le cœur du saint archevêque, entièrement ému, ne put s'empêcher de faire part du Chef de la chrétienté des sentiments de joie et d'espérance qui l'animaient.

Au milieu des solennités, Sa Grandeur libella elle-même l'adresse suivante à Léon XIII que s'empressèrent de contresigner les vicaires capitulaires du diocèse et le curé-doyen de Guingamp :

« TRÈS SAINT-PÈRE,

*« L'archevêque de Sébaste, coadjuteur de Rennes, les vicaires capitulaires du diocèse de Saint-Brieuc, sont heureux de déposer aux pieds de Votre Sainteté avec les leurs, les hommages de profonde vénération et de filial amour de plusieurs centaines de prêtres, de quinze à vingt mille fidèles accourus en pèlerinage à l'antique sanctuaire de Guingamp pour fêter Notre-Dame de Bon-Secours.*

*« Tous ces pèlerins ont prié Notre-Dame pour la conservation précieuse de vos jours et pour le succès complet de votre action dans le monde. Ils déplorent la peine injuste et cynique qui vient d'être causée à votre cœur si bon, par le scandale d'une fête impie : cette orgie de la libre-pensée a révolté l'âme de tous vos enfants.*

*« Daigne Notre-Dame de Bon-Secours intervenir, Très Saint-Père, pour le triomphe de ses droits sacrés et puisse le témoignage présent de*

notre filial amour vous consoler de vos tristesses imméritées.

« En implorant humblement, Très Saint-Père, votre bénédiction apostolique, nous aimons à nous proclamer,

« De Votre Sainteté,

« les fils les plus respectueux, les plus obéissants, les plus dévoués.

« † JEAN-NATALIS, archevêque de Sébaste, coadjuteur de Rennes.

« M. DUBOURG, vicaire capitulaire.

« M. LE PROVOST, vicaire capitulaire.

« M. LE SAUX, chanoine honoraire, curé-doyen de Guingamp ».

Léon XIII daigna répondre par l'entremise de S. Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, et écrivait à Mgr Gonindard :

« ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME  
SEIGNEUR,

« Le Saint-Père me charge de notifier à votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie, qu'il a reçu la lettre écrite par vous, par les vicaires capitulaires du diocèse de Saint-Brieuc, ainsi que par le curé-doyen de Notre-Dame de Guingamp, et qu'il a été vivement touché des sentiments qui y sont exprimés de filial dévouement et de sincère attachement à son Auguste Personne.

« En m'acquittant de cette charge, j'ai le plaisir de pouvoir ajouter que Sa Sainteté, comme gage de cette satisfaction, accorde avec une vive affection la bénédiction apostolique à Votre Seigneurie, aux autres signataires de la lettre mentionnée, ainsi qu'aux ecclésiastiques et à tous les fidèles qui se sont trouvés au dévot pèlerinage près de cet antique sanctuaire de Notre-Dame de Guingamp.

« Après quoi, je me plais à me redire avec l'estime la plus distinguée,

« De votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie,

« Le serviteur,

« M. cardinal RAMPOLLA ».

Ce sont là pages trop précieuses dans l'histoire du Pèlerinage. Elles méritaient à juste titre d'être mentionnées.

## CHAPITRE IX

LE PÈLERINAGE  
DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS  
ET LES ÉVÊQUES DE SAINT-BRIEUC

(SUITE)

*Mgr Fallières (1890). — Prélats et Evêques étrangers au Sanctuaire. — Erection de l'église Notre-Dame en Basilique (24 octobre 1899). — Erection de la Confrérie en Archiconfrérie (23 juin 1903). — Le Congrès Marial de Rome (1904).*

A la mort de Mgr Bouché, le siège épiscopal de Saint-Brieuc demeura vacant pendant 18 mois. Mgr Fallières fut appelé à recueillir son héritage en novembre 1889. Le nouvel évêque ne fit son entrée à Saint-Brieuc qu'en février 1890. Mgr Fallières écrivait de Pons la veille de son sacre à M. Le Saux, curé-archiprêtre de Guingamp : « Veuillez mettre toute mon âme et tout mon épiscopat aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours. Dites-lui bien que je veux comme Elle, aimer la Bretagne, et tout particulièrement cette contrée bénie de Guingamp, qu'Elle se plaît à honorer de ses faveurs ».

Ces paroles nous disent déjà toute la considération du nouvel évêque pour l'insigne sanctuaire marial,

A l'exemple de son prédécesseur, il voulut profiter de son grand Pardon annuel, pour y faire en pieux pèlerin sa première visite pastorale. La chronique du pèlerinage mentionne l'émotion du saint évêque en saluant la Reine des Cieux dans son église de Guingamp : « Salve, Regina! s'écriait-il. Je vous salue, ô Reine de la cité guingampaise! ô Reine de la catholique Bretagne! O Mère! puisqu'il est si bon d'être ici dans ce coin de terre privilégiée qu'enrichissent vos faveurs, que sera-ce donc quand nous mettrons les pieds sur le seuil du paradis? »

Cette émotion était bien sincère, bien vraie. Et déjà l'évêque de Saint-Brieuc, pour mieux honorer la Mère, se préparait à orner de nouveaux fleurons la couronne d'or qui brillait sur le front de la Reine.

C'est, en effet, sur les instances de Mgr Fallières que Léon XIII élevait bientôt à la dignité de basilique mineure l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, et quelques mois plus tard, à la dignité d'archiconfrérie, la confrérie instituée par Mgr Le Mée en commémoration du couronnement.

Le premier de ces décrets ne devait paraître qu'en 1899 ; le second en 1903. Entre temps, Sa Grandeur revenait présider les cérémonies du pèlerinage annuel ou s'y faisait représenter par les prélats les plus autorisés.

C'est à ce titre que sous l'administration de M. le chanoine Le Saux, la chronique mentionne : M. Le Goff curé-archiprêtre de Tré-

guier, vicaire général honoraire (1891) ; Mgr Potron, évêque de Jéricho (1892) ; R. P. Bernard, abbé de la Trappe de Thymadeuc (1893) ; Mgr Fallières (1894).

Et sous l'administration du nouvel archiprêtre M. l'abbé Yves-Marie Le Goff, nous retrouvons les noms de Mgr Morice, évêque de Cayes



(1895) ; Mgr Dubourg évêque de Moulins (1896) ; Mgr Fallières (1897) ; Mgr Carmené, archevêque d'Hiérapolis et Mgr Kersuzan évêque du cap-Haïtien (1898) ; M. le chanoine Chatton, doyen du Chapitre, ancien curé de Guingamp (1899).

En cette année même (1899) paraissait le 24 octobre le décret de Léon XIII « élevant à la di-

gnité de basilique mineure l'église paroissiale de Notre-Dame de Guingamp et lui accordant tous les privilèges concédés de droits aux basiliques mineures de la ville de Rome (1) ».

La publication officielle du décret de Léon XIII au 3 juillet 1900 fut l'occasion de grandes solennités qui renouvelèrent les grands jours du couronnement de 1857 et du grand pèlerinage national de 1874.

Sept évêques environnaient l'évêque du dio-

(1) - Ces privilèges sont : 1° un droit de prééminence. C'est ainsi qu'après la cathédrale de Saint-Brieuc, l'église de Guingamp devient la première du diocèse ; elle prend rang désormais à la suite des autres basiliques mineures et se trouve plus intimement unie à Rome.

2° Le droit de pavillon : le pavillon est un immense parasol dont l'armature de bois est recouverte de bandes de soie rouge et jaune. Les lambrequins placés au bas des bandes sont opposés les rouges aux jaunes, les jaunes aux rouges et portent en broderies le nom latin, les armoiries et le titulaire de la basilique. Ces armoiries représentent la Madone de Bon-Secours surmontée du pavillon en pal.

3° Le droit au beffroi, clochette de métal fixée sur un bâton et surmontée d'un beffroi de bois sculpté, armorié aux armes de la basilique.

4° Le dernier privilège est un costume spécial aux chanoines, lorsqu'il y a un chapitre dans l'église élevée à la dignité de basilique.

5° En commémoration de la solennité, Mgr l'évêque de Saint-Brieuc accorda aux vicaires de Notre-Dame de Guingamp, le port de la *mosette* ornée d'un galon rouge.

cèse. C'étaient Nosseigneurs Carmené, archevêque d'Hiérapolis ; Potron évêque de Jéricho ; Dubourg, évêque de Moulins ; Rumeau, évêque d'Angers ; Dubillard, évêque de Quimper ; Mando, évêque d'Angoulême ; le R. P. Bernard, abbé de la Trappe de Thymadeuc.

Une foule immense remplissait la nef de la Basilique et les rues de la Cité.

La grand'messe fut chantée pontificalement par Mgr l'évêque de Quimper. La lecture officielle du décret pontifical fut faite au prône par M. Le Provost, vicaire général, archidiacre de Tréguier.

Et bientôt lui succédait dans la chaire de Notre-Dame, Mgr Rumeau, évêque d'Angers. D'une voix émue mais puissante, l'éloquent évêque saluait l'antique sanctuaire et son pèlerinage qui « mérita d'être appelé, à si juste titre, le pèlerinage national de la Bretagne à la Vierge Mère de Dieu ». Et pénétrant plus à fond dans l'objet même de la solennité, l'évêque commentait devant un immense auditoire ces paroles de nos saints livres : « Haec est domus Dei et porta Cœli ».

A son discours plein de doctrine et d'onction, fit écho le soir, la parole vibrante de Mgr Dubourg, évêque de Moulins, qui venait redire dans la vieille langue des aïeux les gloires de Notre-Dame de Bon-Secours. Le patriotisme breton ne put que s'émouvoir en entendant un évêque traduire les sentiments de « toute une race avec la vigueur des vieux apôtres qui vinrent de la grande Bretagne constituer nos églises sur les rivages armoricains ».

Le 8 juin 1903, sur les instances de Mgr Fallières et par les soins de M. l'archiprêtre Le Goff, Sa Sainteté Léon XIII érigeait en archiconfrérie la confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours, avec pouvoir d'agréger autres confréries et pieuses associations similaires.

De plus, lors du congrès marial de 1904, à l'occasion du jubilé cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, un rapport a été présenté par les soins de M. Le Goff, gardien du sanctuaire, sur l'antiquité, le concours des fidèles et la vertu miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Secours.

Ce congrès marial de Rome, rappelle une belle page du pèlerinage, qui s'est écrite au palais du Vatican, le samedi 10 décembre 1904.

Pie X glorieusement régnant recevait en audience solennelle le pèlerinage de l'Ouest de la France. Deux bannières flottaient au vent dans les salles du Vatican : le drapeau de la France et la bannière Notre-Dame de Bon-Secours. La bannière bretonne portait en exergue autour de l'image de la Vierge, ces simples mots : « Notre-Dame de Bon-Secours, Guingamp, Bretagne ».

Le Pontife Souverain baisa avec respect le drapeau de la France et, bientôt, apercevant la bannière bretonne, il s'écrie : « Ah ! la Bretagne ! je la bénis du fond du cœur ! » Et, de sa main bénissante, il traça dans l'air le signe de la Rédemption, puis, s'inclinant une nouvelle fois, il baisa avec émotion l'image de Notre-Dame de Guingamp.

Or, coïncidence remarquable, le surlendemain de cette émouvante audience, Pie X signait le décret de béatification de Charles de Blois et reconnaissait officiellement le culte immémorial que la Bretagne et spécialement le pays de Guingamp, rendaient au pieux duc Charles de Blois.

Nous avons étudié, à la lumière des témoignages de ses contemporains, l'influence de Charles de Blois sur le développement de la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours au XIV<sup>e</sup> siècle et avons conclu que le pieux duc Charles peut-être considéré comme l'un des fondateurs du pèlerinage breton.

Ne semble-t-il pas que, par sa présence au Vatican, en ces jours mémorables, la Vierge de Guingamp ait voulu inspirer au Pontife Souverain l'heureuse décision qui, mettant fin à de longues démarches, à de longues études, rendait à Charles de Blois, son pieux serviteur, les honneurs de la béatification?....

Et voici que les jours se passent. Les circonstances vont retarder les solennités du cinquantième du couronnement (1907-1910). Ces dispositions sont voulues du Ciel. Elles permettront de mieux y associer les solennités de la béatification du bienheureux duc de Bretagne.

## CHAPITRE X

### LE PELERINAGE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS ET LES EVÊQUES DE SAINT-BRIEUC

(SUITE)

*Mgr Fallières (1890-1906). — Evêques de Bretagne au Sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours. — Mgr Morelle (1906). — Congrès marial (1910). — Cinquantième anniversaire du Couronnement. — Béatification de Charles de Blois.*

Peu de sanctuaires, peu de madones, ont reçu des honneurs comparables à ceux que la Providence réservait à Notre-Dame de Bon-Secours et à son insigne sanctuaire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est une marche triomphale depuis le jour, ou plutôt la nuit, où l'antique Madone reprit sa place de Souveraine sur ce trône plusieurs fois séculaire, où aimait à venir l'implorer la multitude de ses fidèles bretons, jusqu'au jour de l'apothéose du 8 septembre 1910.

Et dans cette marche triomphale les princes de la terre s'inclinent ; les princes de l'Eglise, les évêques de Bretagne et de bien d'autres dio-

cèses lui forment le plus vénérable, le plus majestueux des cortèges ; les évêques de Saint-Brieuc, en des pages éloquentes, redisent toutes les gloires du sanctuaire, toute la douceur, tout le charme du culte (1). Les Pontifes Souverains, vicaires de Celui qui est le Fils de Marie, la comblent des honneurs dont ils peuvent disposer ; les multitudes bretonnes se rendent auprès d'Elle, au jour de son grand Pardon, en se renvoyant les échos de son cantique, le cantique de la Visitation, l'impérissable *Magnificat* : « *Où, chantons-la ! Chantons sa gloire et ses triomphes ! — Et voici que toutes les générations l'appelleront Bienheureuse, parce que le Seigneur a fait en Elle et par Elle de grandes choses !* ».

Et sur la harpe suppliante et mélancolique les bardes de Bretagne redisent l'humble prière ;

*Itron Wir-zikour a Wemgamp,  
D'ar Vretoned, c'hwi a zo Mamm,  
C'hwi a zo Mamm d'ar Vretoned  
Pedet Jezuz, vidomp bepred.*

*An den en e gavel, an den en e gozni,  
A lavar ha hano, ho ped, Gwerc'hez Vari,  
Ho ped pad e vuez, ho ped en eur vervel,  
C'hwi, n'Itron Wir-zikour, hon Mamm e Breiz-  
[Izel.*

(1) - Entre autres mandements, ceux de Mgr Le Mée (1857) ; Mgr David (1874) ; Mgr Morelle (1910).

*Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp,  
Des bretons vous êtes la Mère,  
Vous êtes la Mère des bretons,  
Priez Jésus pour nous toujours!*

*L'enfant dans son berceau, l'homme dans sa  
[vieillesse,  
Prononcent votre nom, vous prient, Vierge  
[Marie,  
Ils vous prient vivants, ils vous prient à la mort,  
Vous la dame du Bon-Secours, notre Mère en  
[Bretagne (1).*

Cependant les évêques et autres prélats continuent à visiter le sanctuaire de Guingamp. En 1901, Mgr Fallières délègue pour présider le grand Pardon annuel, M. le chanoine Dagorne, vicaire général, supérieur du grand séminaire de Saint-Brieuc. Puis nous voyons paraître Mgr Latiéule, évêque de Vannes (1902) ; Mgr Du-long du Rosnaye, prélat de la Maison de Sa Sainteté (1903) ; Mgr Connan, archevêque de Port-au-Prince, Haïti, (1904) ; Le T. R. P. Bouchard, abbé mitré du monastère des bénédictins exilés en Angleterre, (1904) ; Mgr Douceré évêque des Nouvelles-Hébrides et Mgr Pichon évê-

(1) - « Telen Gwengamp : la Harpe de Guingamp ». (Recueil de poésies bretonnes en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours, par le barde Les-cour, de Morlaix (1869).).

que du Cap-Haïtien, (1905). Et la même année, Mgr Rumeau visite le sanctuaire ainsi que Mgr Guillaume, pronotaire apostolique, du clergé haïtien.

Mgr Fallières meurt en 1906. M. Morelle, vicaire capitulaire, préside les solennités du grand Pardon. Et bientôt, devenu évêque de Saint-Brieuc, Mgr Morelle revient en 1907 consacrer à Notre-Dame sa personne, ses œuvres et son épiscopat.

Puis, nous voyons tour à tour se succéder : Mgr Dubourg, archevêque de Rennes (1908) ; Mgr Gouraud, évêque de Vannes (1909) et enfin (1910), Mgr de Durfort de Civrac, pronotaire apostolique.

Nous sommes à la veille des solennités du grand congrès marial breton qui doit tenir ses assises à Guingamp les 6, 7 et 8 septembre 1910.

Le Congrès préparé par une lettre magistrale de Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, eut un éclat incomparable. Aux honneurs décernés à la Sainte Vierge, par de savantes études théologiques, historiques et scripturaires, le Congrès sut unir les solennités du cinquantième anniversaire du Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours et de la béatification toute récente de Charles de Blois.

Quinze évêques et prélats assistaient à ces fêtes commémoratives et prirent une part active aux séances du Congrès. C'étaient aux côtés de Mgr Morelle évêque de Saint-Brieuc :

Nosseigneurs Dubourg, archevêque de Rennes ; Mgr Guérard, évêque de Coutances ; Kersuzan,

évêque de Port-au-Prince, (Haïti) ; Leroy, d'Alinda ; Gouraud, de Vannes ; Chapon, de Nice ; de Bonfils, évêque du Mans ; de Cormont, évêque de la Martinique ; Méliçon, de Blois ; Grellier, de Laval ; Duparc, de Quimer ; le Révérendissime Dom Bernard, abbé de Thy-madeuc.

Signalons encore la présence de Mgr de Durfort de Civrac, pronotaire apostolique devenu plus tard évêque de Langres puis de Poitiers, et Mgr Valet, du clergé d'Amiens.

Tour à tour prirent la parole au cours de ces solennités : Mgr de Cormont, Mgr Gouraud, de Vannes, Mgr Duparc, évêque de Quimper, Mgr Méliçon, évêque de Blois, qui chantèrent chacun suivant un programme déterminé, les vertus et le courage du bienheureux duc Charles de Blois. Il était réservé à Mgr Chapon, évêque de Nice et enfant du diocèse de Saint-Brieuc, de prononcer le discours du cinquantenaire du couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours. Sa grandeur le fit en termes éloquents et montra la France naissant, pour ainsi dire, entre les bras et sur le cœur de Marie, et se perpétuant à travers les siècles toujours vivifiée par Elle et retrouvant près de son cœur de Mère l'éclat et la grandeur des premiers jours.

Il est assez difficile d'évaluer le nombre de pèlerins qui visitèrent le sanctuaire pendant ces jours mémorables du congrès marial. Les solennités extérieures eurent lieu le dernier jour sur la place du Vally transformée en une vaste chapelle. Au fond de la place, un autel monumen-

tal, élevé pour la célébration de la messe, et décoré avec beaucoup de richesse et de goût. Vu du haut de ce reposoir, le spectacle est merveilleux ; c'est une mer de têtes humaines, 25.000 ou 30.000 peut-être, au milieu desquelles émergent les croix et les bannières des paroisses. Et tout se monde se serre autour du reposoir où les évêques ont pris place près de la statue de Notre-Dame de Bon-Secours, la Reine de la fête.

Après l'évangile du jour, Mgr Dubourg prononce une allocution en breton. La parole de l'archevêque de Rennes, breton d'origine et de cœur, est vibrante et populaire. Il rappelle les fêtes du couronnement, il y a 53 ans, et montre que la plus belle des couronnes et la plus belle des guirlandes, est la couronne et la guirlande des cœurs vivants pleins d'amour et de dévotion à la Mère de Jésus ; il parle du congrès marial et du bienheureux Charles de Blois, qui a défendu le droit et la religion avec une fermeté indomptable ; et cette parole bretonne jetée en plein air, avec tant de vigueur à cet immense auditoire de Bretons, ajoute encore à la beauté de cette cérémonie magnifique.

Nous ne saurions mieux terminer ce court aperçu des fêtes grandioses, qu'en relatant ici, l'acte de consécration à Notre-Dame de Bon-Secours, prononcé par Sa Grandeur Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, au soir de la clôture du triduum solennel :

« O Marie, notre Mère et notre modèle, jetez un regard favorable sur ceux qui se sont agenouillés, pendant ce triduum solennel, devant votre image vénérée.

« Ce sont des évêques, à l'âme vaillante, mais dont les épaules sont chargées d'un lourd fardeau. La Bretagne salue en quelques-uns d'entre eux les anges de ses églises. D'autres sont venus de plus loin. Il en est qui ont traversé les mers, pour s'adjoindre à leur frères. Tous ont voulu commémorer, dans un hommage solennel, l'anniversaire cinquantenaire du jour où le Vicaire de Jésus-Christ a couronné votre front, dans cette antique basilique, par la main du Prélat de son choix. Tous ont voulu honorer à vos côtés l'un des ducs les plus illustres de cette noble province, qui fut en même temps l'un de vos plus dévots serviteurs.

« Ce sont des prêtres accourus par centaines d'un grand nombre de paroisses de Bretagne et d'ailleurs. Pesantes sont les sollicitudes pastorales qui accablent leur âme. Ils viennent, en déposer un instant le poids à vos pieds, et raffermir leur cœur au sourire de votre tendresse maternelle.

« Ce sont toutes les familles de la Bretagne fidèle, représentées par quelques-uns de leurs membres, dans ce peuple immense dont les regards, suppliants et confiants, sont tournés vers votre image vénérée.

« Sous les voûtes de cet antique sanctuaire, nos pères vous ont invoquée, de temps immémorial, sous le titre de Notre-Dame de *Bon-Secours*.

« A ce peuple de priants, agenouillés à vos pieds, soyez la Vierge secourable. Vous qui êtes, de par la volonté de Votre Divin Fils, la dis-

pensatrice des grâces, accordez à chacun les grâces appropriées.

« Aux fidèles, la dignité de la vie, dans la pratique des vertus chrétiennes dont vous êtes l'idéal achevé, le culte de ces traditions religieuses dont est faite, depuis tant de siècles, l'honorabilité de leur foyer, et qui ont porté si loin et si haut le renom de la Bretagne.

« Aux prêtres, dispensez abondamment la sainteté sacerdotale que réclame la sublimité de leur caractère et de leurs fonctions. Vous avez donné Jésus au monde, vous l'avez reçu dans vos bras avant de le recevoir sacramentellement dans votre cœur des mains de saint Jean, vous l'avez immolé sur la Croix par l'adhésion de votre volonté à la sienne dans le mode sanglant de notre Rédemption. C'est pourquoi la piété sacerdotale vous appelle la *Vierge-Prêtre, Virgo Sacerdos*. Soyez leur modèle. Purifiez leurs lèvres qui produisent Jésus-Christ, leurs mains qui le portent, leur cœur qui le reçoit quotidiennement, et que, par leur immolation unie à celle de l'autel, ils assurent à leur ministère sublime la fécondité spirituelle, et qu'ils soient, des âmes dont ils ont la garde, les bons pasteurs.

« Aux évêques, accordez qu'ils voient se grouper étroitement autour de leur houlette pastorale, dans l'unité d'une même foi, dans une même soumission au Pontife de Rome et à ses directions, dans la commune pratique des vertus chrétiennes, dans la réception des mêmes sacrements et la communion fréquente au

Corps du Christ, les ouailles dont ils sont les pasteurs. Que la tempête enracine, ainsi qu'elle fait des chênes, les saintes croyances et les fortes vertus, dans leurs diocèses. Leurs églises ont été ravagées, leurs œuvres dévastées. Périsse, s'il en doit être la rançon, le patrimoine des siècles, mais que, du moins, grâce à votre maternelle intercession, votre divin Fils ne soit pas méconnu et que les âmes soient sauvées.

« Au plus humble de tous, dont la voix porte à votre cœur les hommages de ce peuple, dispensez les grâces à la mesure de son indigence. Faisant écho à ces illustres prédécesseurs, il vous offre, et vous consacre, ce beau diocèse **que le Pape lui a confié** et qu'il a reçu des mains refroidies d'un évêque qui fut le père de son âme.

« Ce don qu'il vous fait, daignez, ô Marie, l'agréer et le garder.

« Gardez cette antique cité où, depuis tant de siècles, votre culte est en honneur, ses innombrables pèlerins, ses œuvres, sa foi. Donnez au pasteur la fermeté tempérée par la douceur, et au troupeau la docilité accrue par l'amour. Changez en une paix durable une trêve d'un jour.

« Puis, étendant au-delà de ses murs, sur la grande famille diocésaine, votre regard, votre bras et votre cœur, gardez à l'enfance, avec la saveur et la vigueur du pain eucharistique que réclame pour elle l'Eglise et son Pape, la fleur des vertus dont vous êtes le symbole et le modèle, et à la vieillesse la chrétienne résignation et la céleste espérance au bord de la tombe.

« Des yeux de la jeunesse et de son esprit, écartez les mauvais livres, les doctrines pernicieuses, les spectacles dangereux, et suscitez lui des maîtres chrétiens qui la forment à la vertu et à l'amour de la Patrie et de l'Eglise.

« A l'âge mûr, dispensez la vigueur du bras pour le labeur fécond qui assure le pain quotidien, et la soumission de l'esprit pour le repos sanctificateur.

« Sur nos églises, sur nos presbytères, sur nos couvents décimés, sur nos écoles et nos collèges, sur nos institutions pieuses, sur tous les organismes chrétiens de ce diocèse, sur tout ce peuple auquel celui qui vous invoque se sent attaché par toutes les fibres de son âme, étendez, ô Mère, votre toute-puissante protection. Faites-en la Bretagne chrétienne, toujours fidèle, que voulait le bienheureux Duc, par l'entremise de qui nous vous adressons notre prière, et nous redirons avec un accent plus pénétré encore d'une foi mêlée de reconnaissance : Ah! oui, vous êtes bien *Notre-Dame de Bon-Secours!*...

*Ainsi soit-il ».*

## CHAPITRE XI

### LE PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS ET LES ÉVÊQUES DE SAINT-BRIEUC

(SUITE)

*Mgr Morelle (1906-1923). — Evêques et Pèlerins au Pardon de Guingamp. — Le Sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours pendant la guerre (1914-1918). — Mort de Mgr Morelle (1923). — Mgr Serrand (1923- )*.

Les annales du Sanctuaire gardent avec respect et reconnaissance les noms des illustres évêques et prélats qui ont présidé le Pardon de Guingamp depuis 1910 jusqu'en 1933. Leurs noms forment une constellation des plus brillantes qui viennent auréoler le front de Notre-Dame de Bon-Secours.

Nous rappelons ici, pour mémoire, les noms des évêques qui, depuis le congrès marial de 1910, sont venus s'agenouiller au portail de Guingamp. Ce sont : S. G. Mgr Morice, évêque des Cayes, qui préside le grand pardon de 1911 ; le Révérendissime Dom Bouchard, bénédictin, abbé mitré de Caërmaria (pays de Galles), en 1912) ; S. G. Mgr Pichon, évêque de Cabasa, coadjuteur de Mgr Connan, actuellement arche-

vêque-évêque des Cayes (Haïti) ; le Révérendissime Dom Brieuç, abbé mitré de la Trappe de Thymadeuc, (1914) ; S. G. Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier (1915) ; S. G. Mgr Connan, archevêque de Port-au-Prince, assisté de Dom Brieuç (1916) ; le Révérendissime Dom Brieuç (1917) ; S. G. Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier (1918) ; M. l'abbé Bahezre, chanoine titulaire, supérieur de l'école Saint-Charles de Saint-Brieuc, délégué par S. G. Mgr Morelle.

Pendant la guerre de 1914-1918, le sanctuaire de Notre-Dame fut le centre d'une dévotion intense et confiante. Guingamp, centre de recrutement et chef-lieu de subdivision militaire a vu accourir dès la première heure des milliers de mobilisés répondant à l'appel du pays.

Ce fut un spectacle des plus édifiants de retrouver chaque soir pendant de longs mois des groupes nombreux de militaires et de civils, se pressant à tour de rôle au *Portail de Notre-Dame*, dont l'accès, à certaines heures, devenait difficile. Sans doute, par suite des départs successifs pour le front, les groupes devinrent moins compacts. Mais il n'en est pas moins vrai que la prière et la confiance se maintinrent intenses aux pieds de la Vierge de Bon-Secours. Témoins ces recommandations si nombreuses qui parvenaient chaque jour au gardien du sanctuaire ; ces lampes, ces cierges, qui se consumaient aux pieds de Notre-Dame, symbole de la prière persévérante qu'animent la confiance et l'amour ! Particularité remarquable : le chapelet qui se récitait chaque soir aux pieds de la

Vierge, et qui se récite encore, fut inauguré aux premiers jours de la guerre de 1870. Depuis lors, cette récitation quotidienne a vu, pendant les jours d'épreuve et voit encore accourir les fidèles enfants de la Vierge Mère de Dieu. C'est ainsi qu'à travers les temps, la Vierge Marie s'acquiert un nouveau titre de la reconnaissance des peuples chrétiens qui sanctionnent à chaque époque le *vocabulaire historique* qui fut toujours le symbole de la Victoire :

*Auxilium Christianorum, ora pro nobis,  
Notre-Dame de Bon-Secours, priez pour nous.*

En 1919, M. l'abbé Le Goff, curé-archiprêtre de Guingamp, cruellement frappé par la maladie, démissionnait, et était remplacé par un pieux serviteur de la Vierge, M. l'abbé Yves-Marie Le Men, l'historien de Notre-Dame de Bulat et de Notre-Dame du Guiaudet, et nous voyons sous la nouvelle administration, de nouveaux et illustres évêques qui ont jeté sur le sanctuaire un merveilleux éclat.

Ce sont : NN. SS. Le Fer de la Motte, évêque de Nantes (1920) ; Leynaud, archevêque d'Alger et Julia-Césarée (1921) ; Charost, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, métropolitain de Bretagne, créé cardinal par Pie XI, assisté par Mgr Morice, évêque titulaire de Tabé (1922) ; Mgr Maurice, franciscain, évêque de Lesbi, assisté de M. Le Pennec, vicaire capitulaire du diocèse depuis la mort de Mgr Morelle, en 1923.

Mgr Morelle devait avoir pour héritier de son culte, un prêtre au cœur ardent, à la dévo-

tion pieuse et intense pour la Vierge Marie, Mère de Dieu. Dès la première année de son pontificat, le nouvel évêque, Mgr Serrand, venait s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Bon-Secours et lui consacrer sa personne, son épiscopat, son diocèse. Il promettait de revenir chaque année présider son grand Pardon. Il a toujours été fidèle à sa promesse. Les pèlerinages de 1924, 1925, 1926, 1927 ont gardé le souvenir de ses pieuses allocutions qui dénotent chez le saint évêque, sa confiance inébranlable en la Vierge au Bon-Secours. Du reste, témoignage incontestable de ses sentiments, Mgr Serrand, a fait insérer dans ses armoiries, la Vierge sous le vocable de Notre-Dame d'Espérance, dont le Bon-Secours rayonne toujours sur les âmes qui se confient en Elle.

En 1928, Mgr Serrand revenait le jour du grand Pardon, accompagné cette fois de S. Exc. Mgr Le Gouaze, archevêque de Dara, coadjuteur de Mgr Connan.

En 1929, on le voit encore au sanctuaire, renouvelant ses sentiments d'affection et de confiance.

En 1930, Il délègue aux solennités mariales de juillet Leurs Excellences : Mgr Gouin, évêque d'Orciste, vicaire apostolique du Laos ; Mgr Jan, évêque du Cap Haïtien ; Mgr Le Bihan, de la Compagnie de Marie, évêque de Port-de-Paix.

Enfin, en 1931, nous voyons au sanctuaire l'évêque de Saint-Brieuc, accompagné de S. Exc. Mgr Tréhiou, — enfant de la région guingam-

païse, — aujourd'hui évêque de Vannes, évêque de Sainte-Anne. Et, fidèle à ses promesses du premier jour, le grand Pardon 1932, revoit encore l'évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, assisté cette fois du Révérendissime Dom Louis Kervingant, — lui aussi enfant du pays — aujourd'hui, abbé mitré de la Trappe de Bricquebec. (1).

N'avions-nous pas raison de dire que Notre-Dame de Bon-Secours voyait briller autour de son front une constellation d'évêques et de prélats dont la présence au grand Pardon Notre-Dame lui ont donné un éclat un éclat incomparable ?

---

(1) Il vient de mourir d'accident en se rendant à Coutances aux fêtes du Millénaire de la Normandie. (Juin 1933).

## CHAPITRE XII

### AUTOUR DU PARDON DE GUINGAMP

« *Zalud Gwir Zikour* ». — *La procession de nuit.* — *Le culte Notre-Dame dans la région.* — *Le Pèlerinage pendant la guerre.* — *Restauration des couronnes d'or de Notre-Dame de Bon-Secours.*

Le Pardon de Guingamp et le pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours se célèbrent, avons-nous dit, le samedi qui précède le premier dimanche de juillet. Ce jour et pendant l'octave, les pèlerins affluent de Vannes, de Quimper, du Léon, de Tréguier et de Saint-Brieuc.

Aujourd'hui, c'est surtout en *car* que l'on se rend au Pardon de Guingamp ; alors, un grand nombre venait à pied. D'aussi loin qu'ils apercevaient les tours Notre-Dame, ils s'agenouillaient et récitaient à la madone vénérée leur premier *Ave Maria*. Ces endroits privilégiés de la longue route poussiéreuse portent le nom significatif de : *Zalud Gwir Zikour*, le salut de Bon-Secours.

Ordinairement une croix s'y dresse, c'est la *croix du salut*.

Une autre caractéristique du pèlerinage, c'est la grande procession aux flambeaux qui se déroule dans la Cité au soir du *samedi, premier jour des fêtes*. La foule immense qui afflue et déborde de partout, l'illumination féerique de la Basilique, les chants bretons qui s'élèvent du sein de la multitude, entremêlant leurs notes mélancoliques aux mélodies liturgiques

du cantique de la Visitation, le *Magnificat*, font, en cette veillée mariale, de la cité du sanctuaire de Guingamp comme un vestibule du paradis.

Nous ne pouvons résister ici au désir de citer l'émouvante description que faisait de cette manifestation religieuse et bretonne, Mgr David, dans son mandement de 1874 :



« La nuit est tombée : la foule, silencieuse, écoute la voix solennelle du bourdon, fondu en 1568 pour servir Dieu et Notre-Dame de Guingamp, dit l'inscription naïve. Les portes de l'église s'ouvrent aux bruits des chants pieux.

C'est la procession qui s'avance avec ses bannières et ses flambeaux. La multitude des pèlerins que le temple ne pouvait contenir entre alors dans les rangs. Des deux côtés de la voie marche la famille bretonne : le père au milieu, à gauche et à droite, la mère et la fille. Quoi de plus touchant ! L'étranger qui suit du regard ces longues files priant à haute voix, croit voir l'Eglise de la terre en marche vers l'éternité.

« C'est ici que doivent venir ceux qui aiment à étudier les types des vieux Bretons, aux fronts graves, aux longs cheveux, aux costumes variés, et s'il en est, parmi les témoins de la fête, qui aient laissé s'affaiblir la foi de leur jeunesse, ils la sentiront revivre et élever la voix dans leurs âmes à la vue de ces vrais fidèles, dignes des anciens jours.

« Quels sont ces chants au rythme inconnu qui frappent l'oreille ? A l'exception des hymnes les plus anciennes de la liturgie, rien n'en égale la beauté. Ce sont nos mélodies bretonnes dont quelques-unes ont traversé les siècles sans s'altérer, tantôt grandioses, tantôt simples et touchantes, toujours sur le mode mineur et empreintes d'une religieuse tristesse, comme tout ce qui est sorti aux époques primitives des profondeurs de l'âme humaine. Il en est cinq ou six qu'on peut placer parmi les plus belles pages musicales échappées à l'inspiration du génie moderne.

« La marche s'est arrêtée. Les anneaux gracieux se sont repliés sur eux-mêmes et se sont rangés en ordre sur la place principale. Alors, selon l'antique usage, trois feux sont allumés

par les mains de l'évêque et des autorités municipales présentes : la flamme monte vers le ciel en spirales éblouissantes, les ombres s'enfuient, tout s'éclaire et se colore, sans doute pour rappeler Celle qui s'avance dans le monde comme l'aurore de l'éternelle lumière ! »

A cette magnifique description du saint évêque, Mgr David, nous croyons devoir ajouter celle, non moins édifiante d'un enfant de Notre-Dame, qui résume tous ses sentiments dans la page éloquente qui suit :

« *Beatam me dicent omnes generationes* ». Parmi les peuples qui vous proclament Bienheureuse, ô Marie, avez-vous, à travers les âges, distingué les Bretons ? A travers les espaces, avez-vous discerné notre Armorique, avec son ruban bleu de vagues, sa ceinture de rocs, son « collier de perles » ? Oui, le pays d'Arvor se fait l'écho de votre voix, écho amplifié par la voix de ses chênes, par ses vallées sonores aux parois de granit, par ses côtes houleuses.... Et il doit retentir agréablement dans votre âme, le *Magnificat* éternel modulé par des générations croyantes et dévotes, d'un cœur qui ne sait pas trahir. Or, en Bretagne, n'est-il pas un sanctuaire consacré à honorer la Visitation de la Très Sainte Vierge ? Où donc, mieux qu'en la cité de Notre-Dame de Bon-Secours, saurait-on chanter les miséricordes du Seigneur et les gloires de Marie ? Guingamp, la ville aux couleurs mariales, se montre chaque année au jour de son grand Pardon, digne de ses traditions et de sa foi.

« Le grand Pardon!... En ce jour, Guingamp

connaît vraiment les joies paisibles et durables d'un peuple qui se sent en sécurité dans la possession de sa foi. C'est la grâce féconde qui descend du Ciel sur les âmes révoltées et meurtries ; c'est le grand *Merci* qui monte des âmes apaisées ou guéries vers le trône de la Miséricorde et de l'Amour. Les accents de reconnaissance sont variés, comme sont nuancés les modalités du secours d'en haut. Et c'est là, dans ce double courant de grâces et de prières, dans cet échange de bienfaits et d'amour, dans ce contact spirituel des âmes et de Dieu que s'achève et le vœu du pèlerin et la charité divine, sollicitée par la dame du *Vrai-Secours*. Vision angélique ! Nos yeux corporels ne nous permettent de saisir qu'un reflet bien affaibli de la beauté invisible du monde surnaturel. Nous parlons cependant de spectacle grandiose et émouvant. Et en effet, voyez la splendeur des cérémonies pontificales, admirez les guirlandes, les gerbes de fleurs, les broderies d'or qui font la parure de nos vieilles et pieuses basiliques ; contemplez les remous de cette foule qui se presse pour faire une escorte d'honneur à sa Reine bien-aimée, pour s'abriter sous son manteau et le baiser ; prêtez l'oreille à ces cantiques que chantent inlassablement, au cours de la belle procession de nuit, enfants, hommes et femmes, avec une ferveur qui émeut les plus insensés ; puis, devant le porche, au milieu d'un silence impressionnant, regardez ces innombrables fronts qui s'inclinent sous la bénédiction de l'évêque et vous sentirez combien ces mots, — spectacle grandiose et émouvant — semblent

pâles et froids en regard de la réalité palpitante qu'ils veulent exprimer ! Quoi d'étonnant que nous ressentions l'impuissance de notre langage devant l'intraduisible ? Le frisson du surnaturel qui saisit les âmes, le courant de vie divine qui les transforme, l'attrait suave et irrésistible qui les élève au-dessus des vulgaires contingences, tout cela est inexprimable en paroles humaines (1).

Il y a peu d'intérieurs bretons où ne brille l'image de Notre-Dame de Bon-Secours. C'est le souvenir — *la part de Pardon* — que rapportent pour la famille les heureux pèlerins de l'année. Signalons une coutume dans un grand nombre de paroisses de la région : ce sont les feux de joie de Bon-Secours : *tantajo Gwir Zikour*. Ils s'allument et brillent dans la campagne bretonne au soir du grand Pardon, pendant que se déroulent dans la cité mariale, les longs anneaux de la procession de nuit. Autour de ces feux se rassemblent ceux qui n'ont pu se rendre à la fête.

Un autre vieil usage, que nous avons pu constater il y a trente ans : le long des grandes artères qui conduisent de Vannes et de Quimper à Guingamp, les croix des carrefours s'ornent de guirlandes et de fleurs, la veille et le jour du pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours en l'honneur des pèlerins qui s'y rendent à pied. Aujourd'hui, par suite de la facilité qu'offrent les auto-cars et les chemins de fer, le nombre des pèlerins piétons a diminué : il est possible

(1) Extraits du *Messenger de Montbareil*.

que l'usage dont nous parlons ait disparu ou tende à disparaître. Nous avons pu voir encore tout un groupe de *jeunes guénédoirs* prendre au pied de l'une de ces croix, un repos bien mérité.

Vieux usages, antiques coutumes qui démontrent combien ancienne et populaire est dans la multitude la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours.

Différentes institutions se sont placées dès l'origine, sous le patronage de Notre-Dame de Bon-Secours. Nous devons citer au premier rang, l'Institution Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp, et l'Ecole secondaire de Notre-Dame de Bon-Secours de Brest, dirigées toutes deux par les prêtres diocésains, et, à Jersey, l'Ecole de Notre-Dame de Bon-Secours, dirigée par les RR. PP. Jésuites.

En terminant ce chapitre, nous devons signaler le pèlerinage que font chaque année les doyennés de Guingamp et de Lanvollon. Chaque paroisse revient au jour fixé par la tradition, précédée de ses croix d'or, de ses bannières, des précieuses reliques de ses saints patrons, vénérer, implorer Notre-Dame et placer sous sa protection les espérances de l'avenir.

Une remarque encore ; on a souvent critiqué la foire qui entremêle ses exigences aux solennités du grand Pardon. Il en a été ainsi dès l'origine. Elle fut instituée par le Bienheureux Charles de Blois lui-même, vers 1321, dans un but de charité. Seigneur de Guingamp, il voulait que tous les droits et impôts prélevés à l'occasion de cette foire fussent consacrés à l'entretien des pauvres à l'hôpital qu'il venait de construire. La foire a subi avec le temps des transformations. Elle a naturellement subi l'influence des

circonstances économiques et aujourd'hui, elle voit s'élever près d'elle une magnifique exposition d'instruments agricoles, qui attire de bien loin de nombreux exposants. Malgré le bruit, l'affluence des foules, la foire et l'exposition ne nuisent en rien aux sentiments religieux des pèlerins et des visiteurs.

C'est ainsi que le pèlerinage est l'occasion de nombreuses transactions commerciales et favorise la prospérité de la cité et de la région.

Et mentionnons encore la solennité de restauration des couronnes d'or de Notre-Dame de Bon-Secours en 1913. La statue de la Vierge occupait au centre du chœur Notre-Dame une place d'honneur, sur un trône environné de fleurs et de lumières. Or, au moment où le vénérable archiprêtre de Notre-Dame reposait la couronne sur le front de la Vierge, le jeu des lumières et le miroitement de l'or mirent en relief le gracieux sourire qui s'épanouit continuellement sur la physionomie de la Vierge. Le fait fut remarqué par un jeune enfant porté sur les bras de sa mère, qui s'écria : « Tiens ! la Vierge sourit ! »

Il le fut aussi par plusieurs autres personnes de l'auditoire qui s'empressèrent de se communiquer leurs impressions.

Puisse Notre-Dame de Bon-Secours toujours sourire à la ville de Guingamp, dont Elle est le précieux palladium ; au diocèse de Saint-Brieuc et à son évêque qui lui furent si souventes fois consacrés ; à la Bretagne dont Elle est l'une des plus illustres madones ; à la France, enfin, dont elle enrichit l'épopée mariale d'une nouvelle page féconde et glorieuse!...

### TROISIEME PARTIE

## De la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours

### CHAPITRE PREMIER

#### UNIVERSALITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

Dès l'origine, la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours prit un caractère d'universalité que constatent tous les documents. Nous savons qu'au XIV<sup>e</sup> siècle « le Pardon de Notre-Dame était connu au loin et fréquenté par un peuple nombreux ».(1).

Depuis cette époque lointaine, l'affluence s'est renouvelée aux pieds de Notre-Dame le samedi qui précède le premier dimanche de juillet et les jours suivants. En ces jours, la Bretagne du XX<sup>e</sup> siècle comme celle du XIV<sup>e</sup> est encore présente aux pieds de son antique Madone. Elle est présente dans l'élite de ses enfants dont la va-

(1) - Procès de canonisation de Charles de Blois.  
(Dom Plaine).

riété de costumes et de dialectes forme ici un contraste étrange et émouvant. Le pèlerinage de Notre-Dame de Guingamp est avant tout, sous ce rapport, un pèlerinage essentiellement breton.

Mais que l'on parcourre les listes de l'Archiconfrérie et l'on se rendra bientôt compte, combien rayonne dans la Haute et la Basse-Bretagne, la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp.

Un fait significatif pour la Haute-Bretagne est l'érection dans l'église de Saint-Aubin d'Aubigné, diocèse de Rennes, par les soins de Mgr Brossais Saint-Marc, d'une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours avec obligation pour elle de s'affilier à celle de Guingamp (3 octobre 1872).

La dévotion à Notre-Dame rayonne bien au-delà de la Bretagne. Nous lui trouvons de bons et fidèles serviteurs dans les diocèses les plus reculés de France. La Belgique, avec Bruxelles et Bruges, compte au nombre des membres de l'Archiconfrérie plusieurs de ses enfants, et nous trouvons encore de *dévoués confrères* à Londres, Palerme, Smyrne, Jérusalem, New-York, etc., etc.... Et voici que sur les plages lointaines, le missionnaire breton aime à placer sa paroisse nouvelle sous l'égide de Celle dont le *Bon-Secours* ne fut jamais en vain invoqué. La dévotion de Notre-Dame de Bon-Secours rayonne dans tous les rangs de la société. Sur les listes de l'Archiconfrérie, à côté des évêques de Saint-Brieuc, ses protecteurs-nés, nous voyons des princes de l'Eglise, comme

LL. EE. les Cardinaux Donnet, archevêque de Bordeaux; de Bonnechose, archevêque de Rouen; Dubourg et Charost, archevêques de Rennes; Fontemeau, archevêque d'Albi; Leynaud, archevêque d'Alger, etc., etc., et leurs noms se trouvent associés aux plus grands noms de la noblesse bretonne, aux noms les plus humbles du peuple. C'est vraiment une nouvelle *Frérie Blanche* avec les mêmes aspirations chrétiennes et patriotiques, pour implorer de Marie, son bon secours dans les nécessités du temps et de l'éternité.

C'est donc avec raison que les promoteurs du grand pèlerinage 1874 pouvaient dire :

« Le sanctuaire de Guingamp est le sanctuaire par excellence de Marie dans notre Bretagne. Il réunit au plus haut point toutes les conditions que l'on est en droit d'exiger d'un sanctuaire invitant les populations catholiques à venir saluer sa Madone et faire l'épreuve de cette puissance que l'auguste Vierge se plaît à localiser, à concentrer dans certains monuments, dans certains lieux de prédilection. Antiquité, popularité, vertu miraculeuse, consécration solennelle du Chef de l'Eglise, par le don d'une couronne d'or, constatation authentique, selon ses propres paroles, « de l'antiquité du « culte, de la multitude des prodiges, de l'innombrable affluence des pèlerins et des étrangers venant aux statues de la Vierge et de l'Enfant-Jésus avec empressement et confiance ».

## CHAPITRE II

### EFFICACITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

« Pourquoi la distribution des faveurs célestes est-elle plus abondante dans certains lieux que dans les autres? C'est un mystère que nous n'avons pas à examiner. Les desseins de la divine Sagesse surpassent infiniment la portée de nos esprits. Mais c'est un fait constaté dans les annales de l'Eglise qu'il y a des lieux où Dieu se plaît à opérer de plus grandes merveilles de bonté et de miséricorde, et où il accorde des grâces extraordinaires pour témoigner que, là, il veut être spécialement honoré et invoqué dans ses saints ». (*Mandement de Mgr Le Mée pour le couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours*).

Et de ces lieux privilégiés sur la terre de Bretagne nous pouvons ajouter avec le saint évêque que le plus célèbre est certainement le sanctuaire de Notre-Dame de Guingamp.

C'est donc au Portail de Notre-Dame, que je vous convie encore, pieux et fidèle pèlerin. Et votre ferveur ne pourra que mieux s'édifier en relisant sur ces vieilles murailles de granit les témoignages non équivoques de la toute-puissance, faite de bonté et de miséricorde, de Notre-Dame de Bon-Secours.

Dans un chant de reconnaissance, nous voudrions vous dire tous les trésors de grâce, dispensés par Marie dans cette enceinte, où chaque pierre proclame un nouveau bienfait. Mais quel chant, quelles paroles enflammées parleraient mieux à votre cœur que ces pieux ex-voto où ne se lisent en lettres d'or que ces mots :

*Merci. — Reconnaissance. — A Notre-Dame de Bon-Secours, reconnaissance. — Merci. — Merci. — Reconnaissance à Marie....*

Et dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, Marie se laisse toucher.

Dans l'ordre de la grâce, ce sont les miracles intimes d'une âme qui renaît à son Dieu, qui persévère dans la voie du bien ; ce sont les consolations qui fortifient les cœurs angoissés....., histoires intimes qui ne se révèlent que par ces mots : *Merci. Reconnaissance.*

Dans l'ordre de la nature, elles sont nombreuses les faveurs obtenues par Marie. Ici et là, nous en recueillons quelques témoignages :

### MDCCCLX

Guérison.

- 1° A Notre-Dame de Bon-Secours  
Reconnaissance.

- 2° Marie l'a guérie.  
9 novembre 1888.

- 3° Merci à Notre-Dame de Bon-Secours  
pour une guérison obtenue.  
4 avril 1878.

- 4° Marie l'a guérie  
décembre 1884.

- 5° Guérison obtenue  
par l'entremise de Notre-Dame de Bon-Secours

- 6° Marie m'a guérie  
1899

- 7° Notre-Dame de Bon-Secours  
m'a guérie

- 8° J'ai invoqué Marie  
et mon vœu a été exaucé.  
Reconnaissance à Notre-Dame de Bon-Secours.

- 9° Secours et protection  
accordés par l'intercession  
de Notre-Dame de Bon-Secours.  
Reconnaissance....., etc., etc...

Faut-il rappeler ici les témoignages de reconnaissance et de gratitude se rapportant à la grande guerre 1914-1918? Ils datent de toutes les périodes et proclament toujours hautement l'efficacité du bon secours de Marie. A côté de ces ex-voto de marbre brillent les croix de chevaliers et les médailles militaires. etc..., etc...

Un drapeau les domine ; il se rapporte à la guerre de 1870-1871. C'est le drapeau des mobiles des Côtes-du-Nord. Il vit le feu sur les murs de Paris, au lendemain de l'armistice et fut déposé aux pieds de Notre-Dame par l'aumônier du régiment, M. l'abbé Kérambrun.

D'autres témoignages proclament encore les bienfaits de Notre-Dame. Ce sont les navires, les tableaux, les couronnes, les cœurs en or, etc. Mais il faut se borner.

Remarquez cependant à votre droite un médaillon qui vous dit la reconnaissance de parents éplorés. Leur enfant âgé de vingt-deux mois tombait dans le Trieux aux faubourgs de Guingamp. Entraîné par le courant sous la roue d'un moulin, il devait infailliblement périr. Mais son père et sa mère en larmes le vouent à Notre-Dame de Bon-Secours et, presque instantanément, on le voit surnager sain et sauf de l'autre côté de la berge.

Vers la même époque, un autre enfant de la paroisse de Camlez tombait dans un puits profond. Un miracle seul pouvait le préserver de la mort. Le miracle se fit à la prière de Notre-Dame de Bon-Secours à laquelle venaient de le vouer ses parents dans l'anxiété.

A votre droite encore, autre médaillon précieux. C'est un accident de chemin de fer, c'est l'ex-voto d'un éminent ecclésiastique du diocèse de Paris constitué en dignité (1). Revenant de visiter la Bretagne et spécialement le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours, il faillit être victime de la terrible catastrophe, mais son cœur veillait et se vouait à Notre-Dame : il fut préservé.....

.....  
.....  
D'autres scènes vous diront la toute-puissance de Marie sur les flots. — Nous citons ici deux relations dont les auteurs sont à la fois les témoins et les héros.

C'était en novembre 1894. La goëlette *Alice-Louise* ayant à bord 85 hommes d'équipage et passagers se rendait à Saint-Malo, au retour des grandes pêches de Saint-Pierre et Miquelon. Pendant l'effroyable tempête qui a fait à cette époque tant de sinistres sur nos côtes bretonnes, l'*Alice-Louise* se trouvait en Manche, aux environs d'Ouessant, nommée en breton, *Enez Heussan*, l'île de l'épouvante.

Jamais petit navire ou grand vaisseau n'a franchi ces terribles passages, sans appeler la miséricorde divine pour le défendre contre cette espèce de toute-puissance de la mer. L'océan

(1) L'abbé Egé ancien vicaire général de Paris. Il revenait chaque année à Guingamp passer quelques semaines dans une famille amie.

était démonté et le vent soufflait avec furie. La petite goëlette violemment secouée, ne pouvait plus être dirigée. Devant une mort certaine, la mort affreuse dans les ténèbres, tous les marins se réunirent et, les mains levées vers le ciel, firent dans leur suprême détresse un vœu solennel à Notre-Dame de Bon-Secours. Cette prière fut immédiatement exaucée, et le navire, poussé au large, arrivait deux jours après à Saint-Malo.

Rien de plus touchant que la ferveur avec laquelle ces vigoureux marins ont accompli leur vœu....

Le lundi 27 novembre, les marins bretons des Côtes-du-Nord, se sont réunis dans l'église de Pabu et, sous la conduite de leur vaillant pasteur, ils sont venus au sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours, tête nue, pieds nus, vêtus seulement de la chemise et du pantalon blanc. Croix en tête, chapelet à la main, ils traversent les rues de la Cité au chant de « l'Ave Maris stella ». L'impression produite par ce spectacle est si profonde que tous les fronts s'inclinent, que toutes les têtes se découvrent.

Un nouvel ex-voto perpétuera le souvenir de ce vœu collectif des bienfaits de Notre-Dame de Bon-Secours.

M. S.

(Relation extraite du cahier de paroisse de Notre-Dame).

Une seconde relation de la « Semaine religieuse » du diocèse met en relief cette miséri-

corde toute-puissante de la Vierge-Marie, qui se plaît à se voir invoquer sous le nom si doux de Notre-Dame de Bon-Secours.

Elle a trait à l'une des plus douloureuses catastrophes dont les côtes trécorroises aient gardé le souvenir. Quatre prêtres et le pilote du navire y trouvèrent la mort. Seul fut sauvé le jeune abbé Le Goff (1) après un vœu fait à Notre-Dame de Bon-Secours.....

Nous laissons la parole à M. l'abbé Le Goff, qui mieux que tout autre nous dira ses émotions et l'intervention miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Secours :

«...Un silence de mort règne tout autour de moi. Alors la corne du phare des Héaux, appelant le bateau de sauvetage de Bréhat, me glace le cœur : ce son est si lugubre!

« Bien que résigné à mon sort, je ressens au fond de mon cœur je ne sais quelle douce espérance qui me soutient constamment et me fait croire que ma dernière heure n'est pas encore venue. Me possédant parfaitement, je pense à ce que j'ai fait jusqu'à présent et tout en demandant pardon à Dieu, je me rassure sur l'abandon que j'ai reçue avec mes compagnons. Ma pensée se porte vers mon père, ma mère, vers le séminaire et surtout vers la Reine du

(1) M. l'abbé Le Goff a rempli depuis lors un long et fructueux ministère à Notre-Dame de Guingamp.

Ciel et je lui dis souvent : « Marie, sauvez-moi! ».

Trois quarts d'heure durant je lutte contre le courant et la furie des vagues, les yeux constamment fixés sur la *Moisie* (1) et je ne la vois point s'approcher. Ma soutane dont je ne peux me défaire, gêne mes mouvements. Presque découragé de l'inutilité de mes efforts, je me laisse aller au courant. Les crampes saisissent une de mes jambes et ajoutent encore à mon découragement. Encore un moment, me disais-je, et je serai devant Dieu. Une inspiration du Ciel me rappela la pensée du vœu de M. le Cornec. (2).

M'adressant à Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp : « O Marie, m'écriai-je, si vous me sauvez, j'irai à pied visiter votre sanctuaire, j'y communierai et je ferai brûler un cierge devant votre image ».

« Presque instantanément, les crampes disparaissent. Armé d'un nouveau courage, j'avance, j'avance toujours dans la direction du courant. Le gigantesque *Min-Bras* (3) se dresse devant moi. Je fais un plus grand effort pour y arriver. Je ferme de temps en temps les yeux, et, en les ouvrant, je vois bien qu'il s'approche. Cent mètres m'en séparent à peine. Déjà, je me

(1) *Moisie*, amas de rochers sur la côte trécorroise.

(2) Compagnon de voyage de M. Le Goff, disparu dans la catastrophe.

(3) Rocher de la côte trécorroise.

flatte d'être sauvé quand les crampes me reprennent. Je renouvelle mon vœu et, comme la première fois, je suis libre de mes mouvements.

« Mais le *Min-Bras* présente du côté du phare des Héaux une face tellement polie qu'on ne saurait en tenter l'escalade. Je tourne donc le rocher et rompant à grands efforts le courant, je parviens aux pieds d'une plate-forme sur laquelle je me hisse à grand'peine. Brisé, exténué de fatigue, je retombe sans force sur la pierre après avoir adressé à Marie une courte prière d'actions de grâces. J'avais dû nager pendant une heure et demie.....

« La Sainte Vierge voulut m'accorder mon salut d'une manière complète. Elle ne permit pas que je ressentisse une trop grande fatigue. Je n'éprouvai aucune fièvre, aucun malaise. Le *Souvenez-vous* que chaque séminariste récite chaque jour pendant les vacances pour ses confrères, sur la recommandation du R. P. Supérieur, m'avait sans doute valu une grâce si extraordinaire.

« Hier, 12 du mois d'août, j'ai pu accomplir mon vœu de point en point, en compagnie de mon père, qui, lui aussi, avait été sauvé, il y a trente ans avec tout son équipage, à la suite d'un vœu fait à sainte Anne d'Auray. O Marie, bénissez toujours votre indigne serviteur, que vous avez sauvé de la mort. »

J.-M. LE GOFF  
CLERC TONSURÉ.

A cette relation nous ajouterons un mot. Il émane de M. le chanoine Urvoy, à cette époque supérieur du petit séminaire de Tréguier.....

« Le jeune abbé Le Goff s'est voué à Notre-Dame de Bon-Secours et, après avoir été tout habillé deux heures en mer, il a pu atteindre un rocher situé à près d'une lieue de l'endroit où le naufrage a eu lieu. De son aveu et de celui de tous les marins de cette côte, *un miracle* seul pouvait le sauver..... *le miracle a eu lieu.* »

(Lettre à Mgr David, 4 août 1885).

Comme témoignage incontestable de sa reconnaissance, l'abbé Le Goff voulut ériger dans l'église de Pleubian, sa paroisse natale, un magnifique vitrail reproduisant trait pour trait la Vierge de Guingamp, Notre-Dame de Bon-Secours.

Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre qu'en relatant ici cette lettre enfantine, écrite en lettres d'or, trouvée dans le tronc de Notre-Dame et conservée dans les archives. Nous en respectons pieusement la simplicité..

#### A NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

GUINGAMP

« Bonne Mère,

« Accordez-moi la grâce d'être prêtre comme saint Antoine. Faites que je sois saint comme lui, que je ne sois pas paresseux mais un petit

garçon bien bon. Je vous aime bonne Mère et je veux que tout le monde vous aime. Comme vous voyez, je vous écris avec ma plus belle encre, embrassez le petit Jésus pour moi.

« Votre petit ami,

X... »

Puisse la Vierge Marie faire accueil favorable à cette humble lettre et réaliser le plus cher des vœux : « Je vous aime bonne mère et je veux que tout le monde vous aime!.... »

### CHAPITRE III

#### PRATIQUES DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DE BON-SECOURS

1°) Le fidèle serviteur de Notre-Dame de Bon-Secours se fait un devoir de visiter l'insigne sanctuaire de Guingamp au jour de son pèlerinage annuel et de son grand Pardon, le premier dimanche de juillet. Ce pèlerinage annuel est célèbre par la *magnifique procession de la veille qui sort de l'église à neuf heures du soir et n'y rentre qu'à onze heures*. Cette procession est bientôt suivie de la messe de minuit. (1) Nous n'avons pas à revenir sur la description de cette manifestation de la foi bretonne décrite dans la deuxième partie.

2°) Le fidèle serviteur de Marie, à l'occasion du pèlerinage annuel, se fait un devoir de communier au sanctuaire. — Le caractère du pèlerinage est, nous l'avons vu, eucharistique avant tout. Il se distingue par de très nombreuses communions. Des prêtres, appartenant aux différents dialectes de la Bretagne, se

(1) Nous devons dire que les compagnies de Chemin de fer mettent à la disposition des pèlerins des **trains supplémentaires** à l'occasion du grand Pardon de Guingamp.

tiennent nuit et jour à la disposition des pèlerins.

3°) Le pieux serviteur de Notre-Dame de Bon-Secours profite de sa présence au jour de grand Pardon pour vénérer les nombreuses reliques des saints, principal trésor du Sanctuaire.

Plusieurs de ces saints ont été de bons et fidèles disciples de Notre-Dame. Ils ont prié dans ce même sanctuaire, ont invoqué Marie sous ce titre si doux de Notre-Dame de Bon-Secours : tels, saint Yves, le bienheureux Charles de Blois, Françoise d'Amboise, saint Vincent Férier .....

4°) Comme souvenir de son pèlerinage, le serviteur de Notre-Dame se pourvoit d'une médaille qui, aux heures de trouble et d'inquiétude, sera le gage du Bon-Secours attendu.

Il existe différents modules de la médaille de Notre-Dame de Bon-Secours.

5°) Pour perpétuer le souvenir de sa visite au sanctuaire, le pieux pèlerin de Guingamp se fait inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie.

Ces registres se trouvent à la disposition des pèlerins, soit à la sacristie, soit au presbytère.

Nous reproduisons ici les principaux articles de l'Archiconfrérie et des indulgences qui y sont attachées.

#### § 1<sup>er</sup>. — DE L'ARCHICONFRÉRIE

ART. 1<sup>er</sup>. — Une Archiconfrérie ou association de prières pour honorer le mystère de la

Visitation de Notre-Dame et obtenir sa protection dans tous les dangers, dans toutes les nécessités de la vie et surtout à l'heure de la mort est établie canoniquement dans la basilique de Notre-Dame de Bon-Secours.

ART. II. — Tous les fidèles de quelque âge, de quelque sexe, de quelque condition qu'ils soient, sont appelés à entrer dans cette pieuse association. Les confrères et les consœurs participent à toutes les bonnes œuvres faites par les membres de la confrérie.

ART. III. — Chaque associé, pour participer aux avantages spirituels, devra se faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie destiné à cet effet.

ART. IV. — Les associés réciteront chaque jour le « Sub tuum præsidium », avec l'invocation *Notre-Dame de Bon-Secours, priez pour nous*. Ceux qui ne savent pas le « Sub tuum » le remplaceront par un « Ave Maria » avec la même invocation soit en français, soit en breton.

ART. V. — M. le Curé de Notre-Dame de Bon-Secours sera à perpétuité le Directeur de l'Association, ou l'un de ses vicaires par lui désigné. C'est avec l'un ou l'autre qu'on devra correspondre pour tout ce qui concerne l'Association.

ART. VI. — Tout associé qui fera annuellement une offrande de 0 fr. 25 au moins, aura part à une messe dite chaque semaine, à l'autel de Notre-Dame de Bon-Secours. Cette messe se

dira chaque samedi de l'année à 8 heures le Samedi-Saint excepté : le dernier samedi de chaque mois, elle sera appliquée aux associés défunts.

Les pieux fidèles qui verseront la somme de 10 francs une fois donnée auront à perpétuité part aux messes de l'Archiconfrérie.

D'après une décision de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc et de Tréguier en date du 16 novembre 1857, les défunts peuvent être inscrits dans l'Archiconfrérie et participer aux fruits de la messe hebdomadaire, aux mêmes conditions que les vivants. C'est un moyen aussi facile qu'avantageux de créer à ses parents défunts une fondation à perpétuité, dans la basilique Notre-Dame de Bon-Secours.

ART. VII. — La fête principale de l'Archiconfrérie est la Visitation de Notre-Dame, le 2 juillet, dont la solennité extérieure se célèbre le samedi qui précède le premier dimanche de juillet.

L'inscription dans les rangs de l'Archiconfrérie est d'autant plus désirable que les Souverains Pontifes l'ont comblée des faveurs les plus précieuses.

§ II. — *DES INDULGENCES ATTACHÉES  
SOIT A L'ARCHICONFRÉRIE,  
SOIT A LA VISITE DU SANCTUAIRE,  
PAR LES SOUVERAINS PONTIFES.*

I. — Indulgence plénière les jours où, confessé et ayant reçu la communion, on entre dans l'Archiconfrérie.

II. — Indulgence plénière pour tout confrère ou consœur qui, à l'article de la mort, reçoit dans de saintes dispositions les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ou qui, ne pouvant le faire, invoque dévotement le saint Nom de Jésus, au moins de cœur, s'il ne peut le faire de bouche.

III. — Indulgence plénière les jours de fête qui suivent : la Circoncision, l'Annonciation, la Purification, l'Immaculée-Conception, la Nativité de saint Jean-Baptiste et le jour du saint Rosaire en faveur des confrères et consœurs qui, vraiment pénitents, confessés et ayant reçu la communion visiteront ces jours-là depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, la basilique Notre-Dame et l'autel de l'Archiconfrérie et y prieront à l'intention du Souverain Pontife.

IV. — Indulgence plénière le dernier samedi de chaque mois, depuis le lever du soleil jusqu'au coucher, pour tous les confrères et consœurs aux mêmes conditions que ci-dessus.

V. — Indulgence partielle de soixante jours pour tous les membres de l'Archiconfrérie, toutes les fois qu'ils exerceront quelque œuvre de charité, et qu'au moins, contrits de cœur, ils prieront, comme il est dit plus haut.

*AUTRE PRIVILÈGE  
ET FAVEUR SPIRITUELLE*

De plus, par un autre bref du 4 décembre 1857, aussi valable à perpétuité, S. S. Pie IX « a daigné accorder comme une faveur très

« spéciale que toutes les fois qu'un prêtre quelconque, régulier ou séculier, célébrerait la sainte Messe à l'autel de l'Archiconfrérie, pour l'âme d'un confrère défunt, cette même âme obtienne une indulgence plénière, et, s'il plaît à Dieu, sa délivrance du Purgatoire.  
« L'autel de l'Archiconfrérie est le maître-autel de la basilique Notre-Dame ».

*§ III. — INDULGENCES  
ET AUTRES FAVEURS SPIRITUELLES  
ATTACHÉES A LA VISITE  
DU SANCTUAIRE INSIGNE  
DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS,  
INDÉPENDAMMENT  
DE L'ARCHICONFRÉRIE*

*a) INDULGENCES SPÉCIALES  
A LA BASILIQUE NOTRE-DAME*

I. — Indulgence plénière les jours qui suivent et pendant toute leur octave : le 8 septembre, anniversaire du couronnement de Notre-Dame ; l'Immaculée-Conception, la Présentation, l'Assomption ; le premier dimanche de juillet, fête patronale de Guingamp, en faveur de tous les chrétiens qui, vraiment pénitents, confessés et ayant reçu la communion, visiteront le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours et y prieront aux intentions du Souverain Pontife, à compter depuis les premières vêpres de ces dernières fêtes jusqu'au coucher du soleil du jour de leur octave respective.

II. — Indulgence plénière, aux mêmes conditions, pour quiconque visite une fois dans l'année, le jour de son choix, la basilique de Notre-Dame de Bon-Secours. (*Bref du mois de mai 1859*).

III. — Indulgence plénière de trois cents jours, accordée à tous les chrétiens qui, n'importe quel jour de l'année, le cœur au moins contrit, visiteront avec dévotion la chapelle publique de Notre-Dame de Bon-Secours.

Toutes ces indulgences sont accordées à perpétuité et applicables aux défunts. (*Bref du 22 mai 1854 et du 5 mai 1857*).

#### b) AGRÉGATION

##### DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME DE GUINGAMP A SAINTE-MARIE-MAJEURE DE ROME

Cette faveur, réservée aux églises célèbres et très réquentées a été obtenue par Mgr Martial, le 30 mai 1859, sur lettres patentes constatant la vénération et la fréquentation extraordinaire dont la basilique Notre-Dame de Bon-Secours est l'objet.

En vertu de cette agrégation sont attachées à l'insigne sanctuaire les indulgences dont l'énumération suit :

Indulgence plénière le 25 mars, le premier dimanche de l'Avent, tous les mercredis des Quatre-Temps, la veille de Noël, le 24 juin, le mercredi de la semaine sainte, le dimanche de Pâques, le lundi des Rogations et le 5 août, fête de Notre-Dame des Neiges.

Pour gagner ces indulgences, il faut s'être confessé, avoir communié et prié dans la basilique de Notre-Dame de Bon-Secours aux intentions du Souverain Pontife.

Il y a aussi, en vertu de cette même agrégation à Sainte-Marie-Majeure, beaucoup d'indulgences partielles attachées à la visite de Notre-Dame de Bon-Secours.

6° Le fidèle serviteur de Notre-Dame de Bon-Secours se fait un devoir de gagner ces indulgences si nombreuses en remplissant les conditions indiquées.

Qu'il n'oublie pas non plus la recommandation générale de sanctifier les fêtes de la sainte Vierge et particulièrement celles de l'Archiconfrérie, se souvenant des paroles de saint Alphonse de Liguori :

« *Anima, Mariæ devota, nunquam peribit* »  
L'âme dévote à Marie ne périra jamais ».

Dans les élans de sa dévotion, il trouvera d'excellentes prières pour satisfaire les désirs de son cœur. Mais spécialement, dans les moments pénibles de la vie, il aimera à réciter ces belles litanies de Notre-Dame de Bon-Secours, qui répondent si bien à toutes les nécessités de l'âme pour le temps et l'éternité.

**Litanies de Notre-Dame de Bon-Secours**

Seigneur, ayez pitié de nous.  
 Christ, ayez pitié de nous.  
 Seigneur, ayez pitié de nous.  
 Jésus, écoutez-nous.  
 Jésus, exaucez-nous.  
 Dieu le Père, des cieux où vous êtes, ayez pitié de  
 [nous.  
 Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de  
 [nous.  
 Dieu le Saint-Esprit, ayez pitié de nous.  
 Trinité Sainte qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de  
 [nous.  
 Sainte Marie, Dame de Bon-Secours,  
 Vous êtes la Mère de Dieu,  
 Vous êtes la dispensatrice de ses grâces,  
 Vous êtes la Reine du Ciel et de la terre,  
 Vous êtes la joie du paradis,  
 Vous êtes la terreur de l'enfer,  
 Vous êtes notre mère,  
 Vous êtes notre espoir,  
 Vous êtes notre refuge,  
 Vous êtes notre défense,  
 Vous êtes Notre-Dame de Pitié,  
 Vous êtes Notre-Dame de ToutesAides,  
 Vous êtes Notre-Dame de Consolation,  
 Vous êtes Notre-Dame des Victoires,  
 Vous êtes Notre-Dame de Miséricorde,  
 Vous êtes Notre-Dame de Bon-Port,  
 Nous sommes l'œuvre des mains de Dieu,  
 Nous sommes les membres de votre Fils,  
 Nous sommes le temple du Saint-Esprit,

Secourez-nous, ô Marie.

Nous sommes vos enfants,  
 Nous sommes vos serviteurs,  
 Nous sommes vos protégés,  
 Dans nos peines,  
 Dans nos aridités,  
 Dans nos langueurs,  
 Dans nos tentations,  
 Dans nos chutes,  
 Dans nos découragements,  
 Dans notre faiblesse,  
 Dans nos abandons,  
 Dans nos illusions,  
 Dans la santé,  
 Dans la maladie,  
 Dans la mort,  
 Par votre amour pour Jésus,  
 Par votre amour pour les hommes,  
 Pour la gloire de la Très Sainte Trinité,  
 Pour la glorification de votre puissance,  
 Pour la manifestation de vos bontés,  
 Pour la confusion du Démon,  
 Pour la persévérance dans le bien,  
 Pour l'accroissement dans les vertus,  
 Pour le salut de notre âme,  
 Pour le temps présent,  
 Pour l'éternité .  
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde,  
 pardonnez-nous, Seigneur.  
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde,  
 exaucez-nous, Seigneur.  
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde,  
 ayez pitié de nous, Seigneur.  
 Christ, écoutez-nous.  
 Christ, exaucez-nous.  
 O Marie, Notre-Dame de Bon-Secours, nous nous  
 abandonnons à vous,  
 Secourez-nous contre les pièges du monde et du dé-  
 mon.

Secourez-nous, ô Marie. Secourez-nous, ô Marie.

## PRIONS

O sainte Marie, ma mère, ma maîtresse et ma patronne, aujourd'hui, chaque jour et à l'heure de ma mort, je mets mon âme et mon corps sous votre bénie protection, sous votre spéciale sauvegarde. Je me jette dans le sein de votre miséricorde. Je place en vous toute mon espérance et ma consolation. Je remets entre vos mains mes peines et mes misères, ma vie et mes derniers instants, afin que, par votre intercession très sainte et par vos mérites, toutes mes actions soient faites selon votre volonté et celle de votre Fils. Ainsi soit-il.

N. B. — *Nous accordons quarante jours d'indulgences à tout fidèle qui récitera ces litanies avec dévotion.*

† PIERRE-MARIE,

évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

## CANTIQUES

*En l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours*

## I

## SALUT A TOI (1)

## I

Salut à toi, Vierge bénie ;  
Quand va disparaître le jour,  
Nous venons te prier, Marie,  
Et t'offrir encor notre amour.

## REFRAIN

Ecoute ce cri de notre âme,  
Mère à toi nous avons recours ;  
Toujours pour nous sois Notre-Dame,  
Notre-Dame de Bon-Secours (bis).

## II

Mère de la divine grâce,  
Du péché, sauve tes enfants ;  
Que jamais sa honteuse trace  
Ne souille leurs cœurs innocents.

(1) - Cantique traditionnel de Notre-Dame de Bon-Secours.

## III

De tes enfants sois la défense,  
Tendre mère, dans les combats ;  
Sois leur visible Providence,  
Maintenant et jusqu'au trépas.

## IV

Et puis, comme dernière grâce,  
Gage de l'éternelle paix,  
Fais que dans ce monde où tout passe,  
Notre amour ne passe jamais.

## II

## ACCOURONS TOUS (1)

Accourons tous aux pieds de notre Mère,  
Bretons et Français, chantons à jamais ;  
Vive Marie au ciel et sur la terre!  
Vive en nos cœurs, vive toujours,  
Notre-Dame de Bon-Secours!

## I

O Vierge de Guingamp, notre appui, notre gloire,  
Vierge dont le parfum embaume notre histoire,  
A tes genoux bénis  
Vois tes enfants chéris  
De tes mille bienfaits célébrer la mémoire.

(1) - Œuvre de M. l'abbé Fromal, vicaire à Guingamp. Musique de M. Landouar, vicaire à Guingamp. (1874).

## II

O Vierge de Guingamp, Jésus, dans son vicaire,  
Voulut au monde entier de ton beau sanctuaire  
Révéler le trésor :  
Et la couronne d'or  
Consacra de ton front la splendeur séculaire.

## III

O Vierge de Guingamp, vois ce peuple qui t'aime,  
Assemblé pour t'offrir un nouveau diadème :  
Ah! c'est le cri d'espoir  
Que l'horizon si noir  
Fait jaillir de nos cœurs vers ta bonté suprême.

## IV

O Vierge de Guingamp, les âmes égarées  
Ne nous comprennent pas.. mais tu sais nos pensées:  
Oui, tu sais bien pourquoi  
Nous implorons par toi  
Celui qui, dans ses mains, garde nos destinées.

## V

O Vierge de Guingamp, tu sais que sans mystère  
Nous cherchons avant tout du Maître de la terre  
La sainte volonté,  
L'ordre, la vérité,  
Voilà tout notre amour, voilà notre bannière.

## VI

O Vierge de Guingamp, de sa chère patrie  
Tu sais si le chrétien, si l'enfant de Marie  
Désire le bonheur!  
Avec la même ardeur  
Il prodigue pour elle et ses vœux et sa vie.

## VII

O Vierge de Guingamp, ton beau pays de France  
 S'agite, hélas! en vain sur son lit de souffrance :  
 Vois son astre pâlir,  
 Sauve notre avenir!  
 Sauver!... Mère, c'est là ta plus belle puissance!

## VIII

O Vierge de Guingamp, prends pitié de nos frères  
 Que n'ont pu ramener les divines colères :  
 Souris du haut des cieux  
 Au plus cher de nos vœux,  
 Et rends-nous l'union, la foi, les jours prospères.

## III

## DES RIVES DE LA MER.

## I

Des rives de la mer, des champs de Cornouaille,  
 Des confins de l'Arvor, du pays du blé noir,  
 Les Bretons sont venus, tous portant ta médaille,  
 Déposer à tes pieds, leur amour, leur espoir.

## REFRAIN

Douce Reine de la Bretagne,  
 Notre-Dame de Bon-Secours,  
 Que ton cœur l'accompagne,  
 Prête-lui ton recours! (ter).

## II

Ils sont là bien nombreux, dans ton église antique,  
 Animant de leur foi la Cité de Guingamp.  
 Ton amour est au cœur des Fils de l'Armorique,  
 Ton culte, à leur ardeur, offre toujours du champ.

## III

Dans nos genêts bretons, nos bois et nos bruyères,  
 On chante ton Nom saint, on t'implore avec foi,  
 Et les cœurs affligés de tant de pauvres mères,  
 Avec un doux espoir, se tournent tous vers Toi.

## IV

L'on vient de loin vers Toi, dans ce pèlerinage,  
 Sans craindre la longueur, les dangers des chemins,  
 T'offrir, avec amour, le plus pieux hommage,  
 Et recommander nos soldats, nos marins.

## V

Souris à nos accents, et vois ta ville en fête,  
 Ah! que ton bon secours nous garde tous chrétiens,  
 Pour que, triomphant tous, et malgré la tempête,  
 Nous ayons part, un jour, aux véritables biens.

## Pièces Justificatives

N° 1.

**Bulle de Paul V**  
(10 avril 1619).

### *Breve erectionis et confirmationis Confraternitatis Guingampi.*

« Paulus, Episcopus, Servus Servorum Dei, universis Christi Fidelibus Præsentes has inspecturis, Salutem et Apostolicam Benedictionem Illius vices gerentes in terris, qui pro nobis se ipsum in ara Crucis obtulit, ut nos morte sua expiaret, et cœlestem Patriam omnibus aperiret, spiritualia dona quæ ille nobis uberrime suo sanguine parta reliquit, Fidelibus universis libenter elargimur, ut ad Religionem et pietatem in Deum vehementius excitentur. Cum itaque, sicut accepimus, in Parochiali Ecclesia Beatæ Mariæ civitatis seu loci de Guingamp, Treco-rensium Diœcesis, una pia utriusque sexus Christi Fidelium Confraternitas tamen Alba nupata, sub invocatione ejusdem Beatæ Mariæ Virginis, non pro hominibus unius specialis artis canonice instructa existat, et dilecti filii Illius Confratres in bonis operibus se studeant exercere; Nos cupientes ut ipsi in hujusmodi et aliorum piorum operum exercitio confoveantur, ac magis ad ea in posterum exercenda, necnon alii Christi fideles ad Confraternitatem ip-

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS DE GUINGAMP 165

sam ingrediendam peramplius excitentur, de omnipotentis Dei misericordia ac beatorum Petri et Pauli Apostolorum cujus autoritate confisi, omnibus et singulis utriusque sexus Christi Fidelibus vere pœnitentibus et confessis qui eandem Confraternitatem pro tempore ingredientur et in ea rœcipiuntur, die primi eorum ingressus et receptionis hujusmodi, si Sanctissimum Eucharistiæ sacramentum sumpserint, ac tam ipsis quam omnibus et singulis nunc et pro tempore existentibus dictæ Confraternitatis Confratribus ubilibet decedentibus vere pœnitentibus et confessis, et si commode fieri poterit, sacra Communionem refectis in eorum mortis articulo pium nomen Jesu corde, si ore non potuerint, invocantibus; necnon eisdem Confratribus similiter vere pœnitentibus et confessis, ac sacra Communionem refectis, qui dictam Ecclesiam in die Festivitatis Visitationis ejusdem Beatæ Mariæ, die secunda mensis Julii celebrari solita a primis vesperis usque ad occasum solis diei Festivitatis hujusmodi quolibet anno pro tempore visitaverint, et in ibi ad Deum preces pro Sanctæ Ecclesiæ Romanæ et Fidei Catholicæ felici statu et exaltatione, ac Romanæ Pontificis salute, necnon inter Christianos Principes servanda pace, concordia et unione effuderint, quacumque Festivitate prædictâ id pro tempore fecerint, plenariam omnium singulorum peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem Apostolica auctoritate, tenore Præsentium, conce dimus et elargimur. Præterea, Confratribus prædictis pariter vere pœnitentibus et confessis eadem sacra Communionem refectis, qui dictam Ecclesiam in ejusdem Beatæ Mariæ et Domini nostri Jesu Christi Nativitate, ac Purificationis necnon Annuntiationis ipsius Beatæ Mariæ festibus, seu earum aliquæ pro tempore visitaverint et oraverint, ut perfertur, et septem annos et totidem quadragenas. Postremo, ipsis Confratribus qui Missis et aliis divinis Officiis in eadem Ecclesia ex consuetudine vel ins-

tituto, seu intuitu dictæ Confraternitatis pro tempore celebrandis et recitandis Congregationibus publicis vel secretis, ejusdem Confraternitatis ubivis faciendis, vel sepeliendis mortuis officiose interfuerint, aut audito Campanæ signo dum sacro sanctum Christi corpus ad aliquem infirmum defertur, oraverint, seu pauperes peregrinos hospites susceperint, vel pacem cum inimicis propriis aut alienis composuerint, componi fecerint aut procurarint, aut quinquies Orationem Dominicam et Salutationem Angelicam pro animabus Confratrum in charitate Dei defunctorum recitaverint, devium aliquem ad viam salutis quoties reducerint, præmissa vel aliquot præmissorum egerint, toties 60 dies de injunctis etsi aliunde quomodolibet debitis pœnitentiis misericorditer in Domino autoritate et tenore Præsents relaxamus præsentibus, perpetuis, futuris temporibus duraturis. Volumus autem, quod si dicta Confraternitas alicui Archiconfraternitati aggregata sit, vel aggregetur in futurum, seu quavis alia ratione pro illius indulgentiis consequendis aut de illis participandi, uniatur, vers aliunde quomodolibet instituat, priores seu quavis aliæ Litteræ desuper obtentæ præter hujusmodi, Præsentes nulla tenus ei suffragentur, sed ex tunc prorsus nullæ sint eo ipso ; adeoque si Confratribus prædictis ratione præmissorum, aliqua alia indulgentia perpetuo vel ad certum tempus nondum elapsum duratura per nos concessa fuerit, eadem nullius sint roboris vel momenti. Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majoram, anno Incarnationis Dominicæ millesimo sexsæntesimo decimo nono, decimo Aprilis ; Pontificatus nostri decimo quarto. »

N° 2.

**Billet d'admission délivré aux Confrères  
de la Frérie Blanche (1).**

*Eclaircissement pour les Confrères*

Premièrement, la Frérie Blanche est considérable par les personnes de distinction qui la composent, et par son antiquité, puisqu'elle a été établie par Pierre II, duc de Bretagne, qui en fut le premier abbé.

Secondement, la Frérie Blanche est considérable par sa fin, puisque le motif est d'entretenir l'union et la bonne intelligence parmi les trois états, le clergé, la noblesse et les bourgeois.

Nous devons contribuer à un si pieux dessein, puisque c'est un intérêt commun à tous les confrères, de maintenir cette paix dans cette ville et dans cet évêché.

Tierscment, la Frérie Blanche est considérable pour le spirituel : l'abbé prêtre doit dire ou faire dire tous les lundis de l'année, la messe pour les confrères, et faire fidèlement le service pour chaque confrère mort, de l'un et de l'autre sexe, dès qu'il le connaîtra. Ces avantages sont dignes d'une sainte jalousie, et peuvent inspirer aux personnes de mérite et de vertu, l'émulation de se faire inscrire.

(1) - Pièce conservée aux Archives de Notre-Dame, plus probablement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les autres avantages spirituels sont marqués dans la Bulle, aussi bien que les obligations pour gagner les indulgences.

Quatrièmement, la Frérie Blanche est considérable dans ses manières. On fait très exactement l'assemblée annuelle, où se doivent trouver sans manque tous les abbés et confrères, pour plusieurs raisons : 1° Pour assister à la messe et à la procession, et gagner les indulgences. 2° Pour renouveler l'union et la paix des trois états, et racommoder les petits différends et mésintelligences, s'il en était glissé entre quelqu'un pendant l'année. 3° Pour faire un fidèle compte et état de l'argent et de tout ce qui regarde la confrérie. 4° Pour recevoir les abbés qui se changent tous les ans, observant fidèlement l'alternative entre MM. les nobles et bourgeois pour les abbés séculiers. 5° Pour inscrire les noms de tous ceux qui se font recevoir et signer les articles et conclusions arrêtés ; enfin, on est dans la pratique fidèle de faire la quête parmi les confrères tous les ans, et à ne recevoir aucun qui ne paye son entrée, afin de s'assurer par là de quoi fournir aux frais de services, ornements, etc..., puisqu'il n'y a pas de fonds fixes attachés à la confrérie.

Voilà en bref ce qu'il y a de plus essentiel dans la Frérie Blanche de Guingamp. Les parents des confrères décédés, hommes ou femmes, avertissant les abbés de leur mort, procureront un service et messes au défunt. La Bulle, avec le nom du confrère écrit dessus, vérifiera qu'il est de la confrérie, ce qui évitera la peine de feuilleter les cahiers. Le tout à la gloire de Jésus et de Marie.

N° 3.

**Bulle d'Alexandre VII.**

(27 janvier 1662).

Alexander papa VII universis Christi fidelibus præsentibus. Ad augendam fidelium religionem et animarum salutem cœlestibus ecclesiæ thesauris pia charitate intenti, omnibus utriusque sexus Christi fidelibus vere pœnitentibus et confessis ac sacra communione reffectis qui parochialen ecclesiam beatæ Mariæ Oppidi Guingampensis Trecorensis diocesis non tamen regularium cui ecclesiæ capellis et altaribus sive omnibus sive singulis eamque seu eas vel ea aut illorum seu illorum singulas vel singulas etiam visitant nulla alio indulgentia aperitur concessa dominica infra octavum sanctorum Petri et Pauli apostolorum a primis vesperis usque ad occasum solis diei sequentis singulis annis devote visiterint, et ibi pro principum concordia hæresum extirpatione ac sanctæ matris ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Præsentibus ad septimum tantum valituris. Volumus autem quod si alias Christi fidelibus in quacumque alia anni die dictam ecclesiam seu capellam aut altare in ea sita visitant alique alia indulgentiam perpetuo vel a tempore nundum elapsam duratura etiam in oratione et quocumque alio modo quantumvis privilegis concessa fuerit vel si pro impetratione admissione seu publicatione præsentium aliquid vel minimum donec aut sponte datum recipiatur præsentibus nulla sint eo

ipso. Datum Romæ apud sanctam Mariam majorem sub annulo piscatoris die 27 januarii 1662 pontificatus nostri septem.

S. UCOLIUNUS.

Vidimus probavimus typisque mandari permisi-  
mus atque in parochiis hujus nostræ diœcesis publi-  
cari permissimus. Datum die 19 maii 1662.

BALTHASAR E. et C. TRECORENSIS.

N° 4.

**Décret du Chapitre du Vatican pour le couronnement  
de la statue de Notre-Dame de Bon-Secours  
de l'église paroissiale de Guingamp.  
(16 mai 1857).**

*Marius Miseratione Divinâ  
Episcopus Portuensis et Sanctæ Rufine  
S. R. E. Cardinalis Mattei  
Sacrosanctæ Patriarchalis Basilica Principis  
Apostolorum de urbe Archipresbyter, etc.  
Nec non capitulum et canonici ejusdem  
Basilica.*

Cum Reverendissimus Dominus Joannes Maria Robin, Canonicus, Curatus parochialis ecclæsiae Deiparæ Virginis de Bon-Secours de urbe Guingamp, Diœcesis Briocensis et Trecorensis in Britannia Minore Galliarum supplicem libellum exhibuerit Sanctissima D. N. Papæ, ad assequendas aureas Coronas, quæ futuris temporibus decorent marmoreas sta-

tuas ejusdem Virginis Deiparæ et Jesu Infantis, quæ in præfata Parochiali Ecclesia religiosissime coluntur, cumque insuper Sanctissimus D. N. preces ipsas Collegio Nostro remiserit, ut piis, petentis votis fieret satis; Nos ad quo Sacras Beatissimæ Virginis Mariæ Dei Genitricis imagines vetusta Christi fidelum veneratione cœlestiumque prodigiorum celebritate insignes expia fundatione bonæ memoriæ Comitis Alexandri Storza Pallavicini coronandi munus, et onor spectat, obsequentes Sanctissimi D. N. intensissimæ voluntati, et curantes pro Nostra parte, ut fervens Christiani populi erga Virginem Deiparam devotio magis magisque excitetur, ac culte, quo fieri potest, ampliori augeatur in Capitularibus Comitibus die decima nona Aprilis proxime præteritæ in Domino legitime habitis, documenta quæ Nobis sunt tradita, quæque in Nostro Talubaria Adservantur, ad trutinam revocavimus, ac ex eis comperimus et recognovimus de antiquitate cultus, ac multitudine prodigiorum, nec non de innumera civium ac exterorum frequentia ad easdem marmoreas statuas cum alacritate, devotione, ac fiducia accedentium satis superque constare. Quapropter Nos ad majorem Omnipotentis Dei gloriam, qui Beatissimam Virginem Mariam Unigeniti Filii sui Matrem singularibus honoribus et privilegiis cumulare dignatus est, memoratas marmoreas statuas Deiparæ Virginis de Bon-Secours et Jesu Infantis, aureis coronis decorari libentissime decrevimus et mandavimus. Hinc ut solemnis coronatio quamprimum fieri possit et valeat R. P. D. Jacobo-Joanni-Petro Le Mee, Episcopo Briocensi et Trecorensi in Domino concedimus et elargimur, ut Nomine Nostro earundem statuarum Capiti coronas imponat, et solemnem coronationis cœremoniam juxta ritum in similitio prescriptum, ac typis vulgatum exequatur. In quorum fidem has præsentis litteras per Illustrissimum et Reverendissimum Dominum Collegii Nostri Canonicum a Se-

cretis, ac Nostri ejusdemque Sacrosanctæ Basilicæ Principis Apostolorum Cancellarium subscriptas sigilli Nostri, quo ultimur, jussimus et fecimus impressione muniri. Datum Romæ ex Aula Capitulari, Anno Incarnationis Dominicæ MDCCCLVII, die decima sexta Maii, Indictione Romana XV. Pontificatus Sanctissimi in Christo Patris et D. N. D. Pii Divina Providentia Papæ IX, Anno XI.

Josephus ANGELINI,  
*Canonicus Secretarius.*

Philibertus POMPONI,  
*Cancellarius.*

*Marius Mattei, par la miséricorde divine,  
Evêque de Porto et Sainte Rufine,  
Cardinal de la sainte Eglise romaine,  
Archiprêtre de la sacrée Basilique Patriarchale  
Du Prince des Apôtres, à Rome, etc.  
Ensemble le Chapitre et les Chanoines  
de la même Basilique.*

Le Révérend Messire Jean-Marie Robin, Chanoine, Curé de l'église paroissiale de la Vierge Mère de Dieu, dite Notre-Dame de Bon-Secours de la Ville de Guingamp, diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, dans la Petite-Bretagne des Gaules, ayant présenté à Notre Très Saint Seigneur le Pape, une supplique tendante à obtenir des couronnes d'or, qui décorent à l'avenir les statues en marbre de la même Vierge Mère de Dieu et de l'Enfant Jésus, qui sont l'objet d'un culte très religieux dans la susdite église paroissiale ; et, en outre, Sa Sainteté ayant renvoyé la demande à notre Collège, afin qu'il fut satisfait aux pieux désirs du suppliant ; Nous, que concerne

la charge et l'honneur de couronner celles des saintes images de la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu qui sont insignes par l'ancienne vénération des fidèles, et par la célébrité des prodiges célestes, en conséquence de la pieuse fondation du comte Alexandre Sforza Pallavicini, de bonne mémoire, déférant à la volonté très instante de Sa Sainteté et ayant à cœur pour notre part que la fervente dévotion du peuple chrétien envers la Vierge Mère de Dieu soit excitée de plus en plus et augmentée par un culte qui se développe autant que possible, avons soumis à un examen approfondi, dans les Comices capitulaires légitimement tenus dans le Seigneur, le 19 d'avril dernier, les documents qui nous ont été transmis, et qui sont conservés dans nos Archives, et que nous avons trouvé et reconnu qu'il « conste » plus que suffisamment de l'antiquité du culte, et de la multitude des prodiges aussi bien que de l'innombrable affluence d'habitants et d'étrangers qui viennent aux mêmes statues en marbre avec empressement, dévotion et confiance. C'est pourquoi pour la plus grande gloire du Dieu Tout-Puissant, qui a daigné combler de particuliers honneurs et privilèges la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de son fils unique, Nous avons décrété et mandé de grand cœur que les susdites statues en marbre de la Vierge Mère de Dieu, Notre-Dame de Bon-Secours, et de l'Enfant Jésus, soient décorées des couronnes d'or. En conséquence, pour que le couronnement solennel puisse valablement avoir lieu le plus tôt possible, Nous concédons dans le Seigneur, et en toute largesse, au Révérend Père et Seigneur Jacques-Jean-Pierre Le Mée, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, qu'en Notre Nom il pose les couronnes sur la tête des mêmes statues, et exécute la cérémonie solennelle du couronnement selon le rite prescrit en pareil cas, et rendu public par la typographie En foi de quoi nous avons ordonné et fait que ces présen-

tes lettres souscrites par l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Chanoine-Secrétaire de notre Collège, et par le Chancelier de Nous et de la même sacrée Basilique du Prince des Apôtres, fussent munies de l'impression de notre sceau usuel. Donné à Rome au Palais capitulaire, l'an de l'Incarnation du Seigneur MDCCCLVII, le seizième jour de Mai indication Romaine XV. Du Pontificat de Notre Très Saint Père en Jésus-Christ et Seigneur, le Seigneur Pie IX, par la divine Providence Souverain Pontife, année XI.

Signé : Joseph ANGELINI,  
*Chanoine-Secrétaire.*

Philibert POMPONI,  
*Chancelier.*

N° 5.

**Bref du Souverain Pontife**  
**érigeant en Basilique Mineure**  
**l'Église de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp.**  
(24 octobre 1899).

*Leo PP. XIII*  
*Ad perpetuam rei memoriam.*

Minimè Nos latet Curialem Ecclesiam titulo Nostræ Dominæ, a Bono Auxilio in civitate Guingampensi erectam, intra fines diœcesis Briocensis, jam inde a sæculo decimo quarto conditam, atque in posterum, instauratam et omnigenæ artis operibus, instructam et ornatam, tam amplitudine, tam decore ceteris templis in Britannia minore, Deiparæ

Virginis cultum præferentibus antecellere atque inter sacras Galliarum ædes vetustate ac dignitate insigniores juro meritoque esse accensendam. Hanc quidem Ecclesiam insignes sanctimonia viri celebrarunt, et Decessores etiam Nostri, Romani Pontifices templum ipsum, ad quod pietatis studiis adducti innumeri, confluere solent peregre advenientes fideles pluribus indulgentiis, privilegiisque auxere et ipse prædecessor Noster, rei memoriâ, Pius PP. IX inclytam quæ inibi asservatur, Virginis imaginem aureo diademate ornavit. Hoc consiliis, Briocensis, Antistitis atque illius diœcesis cleri populisque votis obsecundantes quo cultus erga Genitricem Dei ampliori exiteat splendore, omnes et singulos quibus Nostræ litteræ favent a quibusvis excommunicationis et interdicti aliisque Ecclesiæ sententiis, censuris et pœnis siquas forte incurserint hujus tantum rei gratiâ absolventes et absolutos fore censentes hisce Litteris Auctoritate Nostrâ memoratam. Parochialem Ecclesiam Nostræ Dominæ a Bono Auxilio in civitate Guingampensi diœcesis, Briocensis existentem in Basilicam Minorem erigimus atque instituimus cum omnibus privilegiis quæ minoribus Almæ huius Urbis Nostræ Basilicis de jure competunt. Decernentes igitur Litteras firmas validas et efficaces semper existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, atque illis ad quos spectat et pro tempore quomodolibet, spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari sicque præmissis per quoscumque indices ordinarios et delegatis indicari et definiri debere; atque irritum, esse et innane si secus super his a quoquam, quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus contrariis quibque. Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris die XXIV. Octobris Anni MDCCCIC Pontificatus.

Nostri Anno Vigesimo secundo.

*Léon XIII, Pape*  
*Pour perpétuelle mémoire.*

Nous n'ignorons aucunement que l'église Curiale élevée dans la ville de Guingamp au diocèse de Saint-Brieuc, sous le titre de Notre-Dame de Bon-Secours, fondée au XIV<sup>e</sup> siècle, relevée dans la suite, embellie et ornée avec le concours de tous les arts, brille dans la Basse-Bretagne, par son importance et sa beauté, entre tous les autres temples, consacrés au culte de la Vierge Mère de Dieu, et mérite d'être rangée à bon droit parmi les plus célèbres, les plus vénérables et les plus vieux sanctuaires des Gaules. Des hommes d'une remarquable sainteté l'ont célébrée ; nos prédécesseurs, les Pontifes Romains, l'ont enrichie de plusieurs indulgences et de privilèges à cause du concours extraordinaire de fidèles que leur piété y amène même de loin ; Pie IX, notre prédécesseur immédiat, a orné d'un diadème d'or, l'image célèbre de la Sainte Vierge qui y est conservée. Aussi, pour répondre aux vœux de l'évêque, du clergé et du peuple du diocèse de Saint-Brieuc, pour ajouter un nouvel éclat et une plus grande splendeur au culte de la Mère de Dieu, nous absolvons, à raison de cette faveur, et regardons comme devant être absous des sentences ecclésiastiques, d'excommunication et d'interdit, des censures et des peines, qu'ils auraient pu encourir, tous, et nous élevons l'église paroissiale de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp, diocèse de Saint-Brieuc, à la dignité de Basilique mineure, et nous lui accordons tous les privilèges concédés de droit aux Basiliques mineures de la ville de Rome. Nous déclarons que les présentes lettres sont fermes, valides et efficaces et devront être considérées comme telles ; elles auront leur plein et entier effet ; elles profiteront absolument en tout, et pour tous à ceux qu'elles concernent ; et qu'elles concerneront en quelque temps que ce soit ; elles doi-

vent être publiées et communiquées, telles que nous venons de les formuler, quelle que soit la voix ordinaire ou déléguée par laquelle elles parviendront. Tout ce qui sera entrepris sciemment ou par ignorance contre les présentes par quelque autorité que ce soit sera nul et sans portée nonobstant toute décision contraire. Donné à Rome près de Saint-Pierre sous l'anneau du Pêcheur, le 24 octobre de l'année 1899 la 22<sup>e</sup> de Notre Pontificat.

ALOYSIUS, cardinal MACETTI.

N<sup>o</sup> 6.

Bref d'érection de l'Archiconfrérie.  
(8 juin 1903).

*Leo PP. XIII*  
*Ad perpetuam rei memoriam.*

Pias Fidelium sodalitates quæ Religionis operibus navant Deiparæ Virginis cultum et honorem augere student, privilegiis et gratiis exornare libentis quidem animo solemus. Cum vero sit Nobis exploratum in æde Parochiali, Beatæ Mariæ Virginis, sub titulo Nostræ Dominæ de Bono Auxilio, civitatis cui Vulgo nomen Guingamp Diocesis Briocensis devotam extare sub eadem titulo Confraternitatem canonice pluribus abhunc annis erectam quæ in memorato templo arte non minus quam erga Virginem Matrem pietate conspicuo. Eam summa prosequitur veneratione atque æternæ Christi fidelium saluti prospicit. Nos exhibitis precibus absecumbantes, sodalitatem ipsam censuimus cohonestandam. Quare omnes et singulos quibus hæc literæ nostræ favent a

quibusvis excommunicationis et interdicti aliisque ecclesiasticis sententiis censuris et pœnis, si quas forte incurrerint hujus tantum rei gratia absolventes et absolutos fore censentes, Apostolica, Nostra auctoritate, tenore, præsentium memoratam sodalitatem, sub invocatione, Nostræ Dominæ a Bono Auxilio, in Ecclesia eiusdem tituli Civitatis Vulgo Guingamp Diocesis Briocensis existatem, in Archisodalitatem cum solitis privilegiis perpetuum in modum erigimus, atque instituimus, Archisodalitatis autem sic erectæ officialibus et sodalibus præsentibus et futuris ut ipsi alias quascumque sodalitates ejusdem nominis atque instituti in memorata Diocesi Briocensis tantum existentes, servatis tamen forma constitutionis Clementis Papæ VIII Decessoris, Nostri aliisque apostolicis ordinationibus desuper editis aggregare illisque omnes et singulas indulgentias peccatorum remissiones et pœnitentiarum relaxationes ipsi sodalitate in Archisodalitatem sic a nobis erectæ a sancta sede concessas et aliis communicabiles communicare liciti possint ac valeant eadem apostolica Nostra auctoritate harum litterarum vi perpetuo, item concedimus atque indulgemus. Decernentes præsentis litteras firmas validas et efficaces existere ac fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri ac obtinere, illisque ad quos spectat et in futurum spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari sicut per quoscumque iudices ordinarios et delegatos indicari ac definiri debere ac irritum et inane si secus super his a quoquam quavis auctoritati scienter vel ignoranter contigerit attentari Non obstantibus constitutionibus et Ordinationibus, apostolicis et quatenus opus sit dictæ sodalitatibus aliisque quibusvis etiam iuramento confirmatione apostolica vel quavis alia firmitate roboratis statutis consuetudinibus privilegiis quoque indultis et litteris apostolicis in contrarium præmissorum quomodolibet concessis confirmatis et

innovatis. Quibus omnibus et singulis illorum tenores præsentibus pro plene et efficienter expressis ac de verbo ad verbum insertis habenti illis alias in suo robore permansuris ad præmissorum effectum hac vice dumtaxat specialiter et expresse derogamus cæterisque contrariis quibuscumque. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die VIII Iunii MCMIII Pontificatus.

Nostri Anno Vigesimo sexto,

*Léon XIII, Pape*  
*Pour en perpétuer la mémoire.*

Nous avons coutume de combler bien volontiers de faveurs et de privilèges les pieuses associations de fidèles, qui s'adonnent par des œuvres de religion à accroître l'honneur et le culte dû à la Vierge, Mère de Dieu. Or, il nous est avéré que, dans l'église paroissiale de la Bienheureuse Vierge Marie, honorée sous le titre de Notre-Dame de Bon-Secours dans la ville de Guingamp, diocèse de Saint-Brieuc, il existe une pieuse confraternité sous le même vocable érigée depuis nombre d'années, qui, dans le temple précité remarquable par son architecture non moins que par la piété envers la Vierge Mère, environne Marie, Mère de Dieu, d'honneur et de vénération et pourvoit ainsi au salut des fidèles.

Répondant favorablement aux prières instantes qui nous ont été faites, nous avons pensé enrichir cette confrérie. C'est pourquoi absolvant et considérant comme absous mais seulement en faveur de la chose, tous et chacun de ceux que ces lettres favorisent, de toute sentence d'excommunication, d'interdit et autres censures et peines ecclésiastiques qu'ils auraient pu encourir ; de Notre Autorité Apostolique, par la teneur des présentes, nous érigeons et insti-

tuons pour toujours en Archiconfrérie avec tous les privilèges ordinaires, la confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours qui existe dans l'église paroissiale de Guingamp, diocèse de Saint-Brieuc. Nous lui accordons le droit de s'agréger d'autres confréries du même nom existant dans le diocèse de Saint-Brieuc avec pouvoir de communiquer à ces confréries ainsi agrégées les indulgences et autres privilèges communicables concédés par Notre Autorité Apostolique.

Nous déclarons que les présentes sont fermes, solides et efficaces et devront être considérées comme telles : elles auront leur plein et entier effet ; elles profiteront absolument en tout et pour tous à ceux qu'elles concernent et qu'elles concerneront en quelque temps que ce soit.

.....  
 .....  
 .....

Donné à Rome sous l'anneau du Pécheur, le huitième jour de juin 1903, de Notre Pontificat, l'an Vingt-sixième.

#### N° 7.

#### Légende du « Sezis Gwengamp » (1).

— Portier, ouvrez cette porte! C'est le sire de Rohan qui est ici et douze mille hommes avec lui, prêts à mettre le siège devant Guingamp.

— Cette porte ne sera ouverte ni à vous ni à la duchesse Anne, à qui cette ville appartient.

(1) Le siège de Guingamp.

— Ouvrira-t-on ces portes au prince félon qui est ici avec douze mille hommes prêts à mettre le siège devant Guingamp.

— Mes portes sont verrouillées, mes murailles crénelées, je rougirais de les écouter ; la ville de Guingamp ne sera pas prise.

Quand ils passeraient là dix-huit mois, ils ne la prendraient pas ; chargez votre canon, ça! du courage! et voyons qui se repentira!

— Il y a ici trente boulets, trente boulets pour le charger ; de poudre, nous n'en manquons pas, non plus que de plomb ou d'étain.

Comme il revenait et montait, il fut blessé d'un coup de feu tiré du camp par un homme appelé Goaz-Garam.

La duchesse Anne dit alors à l'épouse du canonier :

— Seigneur Dieu! que faire? voilà votre pauvre mari blessé!

— Quand même mon mari serait mort, je saurais bien le remplacer ; son canon, je le chargerai, feu et tonnerre! et nous verrons!

Comme elle disait ces mots, les murailles furent brisées, les portes enfoncées ; la ville était pleine de soldats.

— A nous soldats, l'or et l'argent, à nous tous les trésors de la ville de Guingamp, et de plus, la ville elle-même!

La duchesse Anne se jeta à deux genoux en l'entendant parler ainsi :

— Notre-Dame de Bon-Secours, je vous en supplie, venez à notre aide!

La duchesse Anne, en l'entendant, courut à l'église et se jeta à deux genoux sur la terre froide et nue :

— Voudriez-vous, Vierge Marie! voir votre maison changée en écurie, votre sacristie en cellier et votre maître-autel en table de cuisine?

Elle parlait encore, qu'une grande épouvante s'était emparée de la ville : un coup de canon venait d'être tiré, et neuf cents étaient tués.

Et c'était le plus affreux vacarme et les maisons tremblaient, et toutes les cloches sonnaient tumultueusement, sonnaient d'elles-mêmes dans la ville.

— Page, page, petit page, tu es léger, gaillard et vif, monte vite au haut de la tour plate, pour voir qui met les cloches en branle.

Tu portes une épée au côté ; si tu trouves quelqu'un là-haut ; si tu trouves quelqu'un qui sonne, plonge-lui ton épée au cœur.

En montant, il chantait ; en descendant, il tremblait.

— Je suis monté jusqu'au haut de la tour plate, et je n'ai vu personne, et je n'ai vu personne que la Vierge bénie, que la Vierge et son Fils ; vraiment, ce sont eux qui mettent les cloches en branle!

Le prince félon dit alors à ses soldats :

— Sellons nos chevaux et en route! et laissons leurs maisons aux saints!

*Traduction DE LA VILLEMARQUÉ.  
Barzas Breis, page 259.*

## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| INTRODUCTION. — Le Sanctuaire de Notre-Dame de Guingamp dans ses origines et son administration .....   | I  |
| <b>PREMIÈRE PARTIE</b>  |    |
| <b>DESCRIPTION DE L'ÉGLISE</b>  |    |
| Au portail de Notre-Dame de Bon-Secours. — Invitation au Pèlerin .....  | 1  |
| CHAPITRE PREMIER. — Description extérieure .....  | 4  |
| Le portail Notre-Dame. — La Tour de l'Horloge. — Le Portail Sainte-Jeanne. — L'Abside ogivale. — La Porte-au-Duc. — La Tour Pointue. — La Tour Plate. — Le Portail de l'Ouest.  |    |
| CHAPITRE II. — Description intérieure .....   | 15 |
| La Nef centrale ; les Piliers centraux. — Chapelle des Fonts baptismaux. — La Tour plate : les Cloches. — La Chapelle Saint-Jacques ; les Orgues ; l'enfeu de Pierre Morel ; l'autel du Saint-Sacrement ; enfeu de la duchesse de Mercœur. — Le pourtour du chœur. — Tombeau du Sénéchal. — Vitraux. — Abside ogivale du Chœur. — Le vitrail de François II. — Le Chœur de Notre-Dame. — La Chapelle des Défunts. — Les Vitraux historiques : Françoise d'Amboise ; le Vœu de la guerre ; le Couronnement. — Le marbre commémoratif de la Basilique. — Le Portail de Notre-Dame de Bon-Secours. |    |

## DEUXIÈME PARTIE

## HISTOIRE DU PÈLERINAGE

|  |    |
|--|----|
| CHAPITRE PREMIER. — Les Origines . . . .   | 44 |
| Le Culte Notre-Dame aux XII <sup>e</sup> et XIII <sup>e</sup> siècles. — Charles de Blois et la dévotion à Notre-Dame de Guingamp. — Notre-Dame Sous-Terre, Notre-Dame du Halgoët. — La Visitation de la Sainte Vierge. — Notre-Dame de Bon-Secours. |    |
| CHAPITRE II. — La Frérie Blanche et le Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours. .  | 57 |
| Origines de la Frérie Blanche. — But de la Frérie. — Son étendue. — Vœu de la Ville à Notre-Dame de Bon-Secours. — Assemblée annuelle de la Frérie Blanche. — Bulle de Paul V. — Munificence des Confrères pour le sanctuaire de Notre-Dame.         |    |
| CHAPITRE III. — Le Portail de Notre-Dame de Bon-Secours aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles  | 66 |
| Affluence considérable des pèlerins. — Leur piété eucharistique. — Le Pardon de Guingamp. — Indulgence d'Alexandre VII. — Ex-votos au Portail Notre-Dame : Inventaire de son trésor.   |    |
| CHAPITRE IV. — Le Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours et la Révolution française . . . . .   | 75 |
| Attentat sacrilège au Portail Notre-Dame. — Quand même!... — La liberté rendue aux Cultes. — Restauration du Pèlerinage en 1805.   |    |

|   |    |
|---|----|
| CHAPITRE V. — Le Pèlerinage au XIX <sup>e</sup> siècle  | 78 |
| Premières restaurations au Sanctuaire. — Mgr le duc d'Angoulême au Portail Notre-Dame. — Dons princiers : la duchesse de Berry et la comtesse de Chambord. — Mgr Le Mée. — Nouvelles restaurations. — Faveurs précieuses accordées par Rome au Sanctuaire : le Couronnement, 1857. — Erection d'une Confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours. — Nouvelles indulgences. |    |
| CHAPITRE VI. — Le Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours et les Evêques de Saint-Brieuc . . . . .  | 87 |
| Mgr Martial. — Consécration du diocèse à Notre-Dame de Bon-Secours (13 janvier 1859). — Affiliation du Sanctuaire à Sainte-Marie-Majeure (30 mai 1859). — Nouvelles faveurs spirituelles de Rome (31 mai 1859). — Mgr Martial au grand Pardon de Notre-Dame (2 juillet 1859). — Le Cardinal Donnet (1860). — Mort de Mgr Martial.   |    |
| CHAPITRE VII. — Le Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours et les Evêques de Saint-Brieuc (Suite) . . . . .   | 90 |
| Mgr David (1862-1882). — Nouvelle consécration du diocèse à Notre-Dame de Bon-Secours : Don commémoratif. — M. le chanoine Robin, gardien du sanctuaire, vicaire général honoraire : Sa mort. — M. l'abbé Chatton, curé de Guingamp (1866-1871). — Grandes solennités au Sanctuaire de Guingamp. — Vœu de la guerre. — M. Galerne, curé de Guingamp (1871-                        |    |

1882). — Grand Pèlerinage en 1874. — Le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen au Pardon de Guingamp (1882). — Mort de Mgr David (27 juillet 1882).

**CHAPITRE VIII. — Le Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours et les Evêques de Saint-Brieuc (Suite) . . . . .** 98

Mgr Bouché (1882-1887). — Consécration de son épiscopat à Notre-Dame de Bon-Secours. — M. le chanoine Le Goff. — Dignitaires de la province ecclésiastique de Rennes au Pardon de Guingamp. — Mort de Mgr Bouché (1888). — Mgr Laouënan (1888). — Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste (1889).

**CHAPITRE IX. — Le Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours et les Evêques de Saint-Brieuc (Suite) . . . . .** 104

Mgr Fallières (1890). — Prélats et Evêques étrangers au Sanctuaire. — Erection de l'église Notre-Dame en Basilique (24 octobre 1899). — Erection de la Confrérie en Archiconfrérie (23 juin 1903). — Le Congrès Marial de Rome (1904).

**CHAPITRE X. — Le Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours et les Evêques de Saint-Brieuc (Suite) . . . . .** 111

Mgr Fallières (1890-1906). — Evêques de Bretagne au Sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours. — Mgr Morelle (1906). — Congrès marial (1910). — Cinquantième anniversaire du Couronnement. — Béatification de Charles de Blois.

**CHAPITRE XI. — Le Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours et les Evêques de Saint-Brieuc (Suite). . . . .** 121

Mgr Morelle (1906-1923). — Evêques pèlerins au Pardon de Guingamp. — Le sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours pendant la guerre (1914-1918). — Mort de Mgr Morelle (1923). — Mgr Serrand (1923-1933).

**CHAPITRE XII. — Autour du Pardon de Guingamp . . . . .** 126

Zalud Gwir-Zikour. — La procession de nuit. — Le culte de Notre-Dame dans la région. — Le Pèlerinage pendant la guerre. — Restauration des couronnes d'or de Notre-Dame de Bon-Secours.

**TROISIÈME PARTIE**

**DE LA DÉVOTION  
A NOTRE-DAME DE BON-SECOURS**

**CHAPITRE PREMIER. — Universalité de la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours. . . . .** 134

**CHAPITRE II. — Efficacité de la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours . . . . .** 137

**CHAPITRE III. — Pratiques de la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours . . . . .** 148

**Litanies de Notre-Dame de Bon-Secours . . . . .** 156

**Cantique en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours . . . . .** 159

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

|         |   |            |
|---------|---|------------|
| N° 1. — | <b>Bulle de Paul V (10 avril 1619) . . . . .</b>  | <b>164</b> |
| N° 2. — | <b>Billet d'admission délivré aux Confrères de la Frérie Blanche . . . . .</b>  | <b>167</b> |
| N° 3. — | <b>Bulle d'Alexandre VII (27 janvier 1662) . . . . .</b>  | <b>169</b> |
| N° 4. — | <b>Décret du Chapitre du Vatican pour le couronnement de la statue de Notre-Dame de Bon-Secours de l'église paroissiale de Guingamp (16 mai 1857) . . . . .</b> | <b>170</b> |
| N° 5. — | <b>Bref du Souverain Pontife érigeant en Basilique Mineure l'église de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp (24 octobre 1899) . . . . .</b>                    | <b>174</b> |
| N° 6. — | <b>Bref d'érection de l'Archiconfrérie (8 juin 1903) . . . . .</b>  | <b>177</b> |
| N° 7. — | <b>Légende du « Sezis Gwengamp » . . . . .</b>  | <b>180</b> |

